

# France Forum

- *Tradition libérale et tradition jacobine dans la II<sup>e</sup> et la III<sup>e</sup> République*
- *Sur le bicentenaire de la Révolution de 89*
- *Religiosité et médias*
- *Grand âge et dépendance*
- *Droits de l'homme et grande pauvreté*
- *L'écu et le bouclier*
- *Liban : le miroir brisé*
- *Arts et lettres*
- *La démocratie selon Lénine*

Jean RIVERO - George Armstrong KELLY - Georges VEDEL - Maurice AGULHON - François FEJTO - René REMOND - René PUCHEU - Jean-Marie DOMENACH - Dominique ANTOINE Joseph WRESINSKI - Charles DELAMARE - Jean FRANCOU - Philippe SENART - Yvan CHRIST Franck LESSAY - Henri BOURBON - Benoît VERMANDER - Robert TOULEMON - Etienne BORNE.

# S'unir pour aller plus loin.

---

S'unir pour aller plus loin, s'unir pour agir, mais aussi affirmer la diversité des hommes et des femmes qui le composent, c'est la force du Crédit Mutuel.

Union basée sur la démocratie : les sociétaires ont la parole et, originalité significative, ils participent à la désignation des administrateurs et des présidents de chaque Caisse.

Union, source de mieux-être pour chacun : par la redistribution de l'épargne commune sous forme de prêts au plus juste prix, par la mobilisation des investissements au profit de la région, de la qualité de l'environnement et de la promotion de la vie associative, les Caisses mutualistes concourent à l'épanouissement de tous.

Au Crédit Mutuel, on peut compter les uns sur les autres.

**Crédit  Mutuel**

les uns les autres.

# FRANCE FORUM

## COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. 45 44 75 50

Abonnement annuel ..... 100 F

Abonnement de soutien ..... 120 F

## *Sommaire* *237-238*

Juillet-Septembre 1987  
25 F

## DOSSIERS ET ETUDES

TRADITION LIBERALE ET TRADITION JACOBINE :  
LEUR ROLE DANS LA NAISSANCE DES  
SECONDE ET TROISIEME REPUBLIQUES

PAR JEAN RIVERO ..... p. 2

LES APPORTS LIBERAUX ET JACOBINS AUX ORIGINES  
DES DEUXIEME ET TROISIEME REPUBLIQUES

PAR GEORGE ARMSTRONG KELLY ..... p. 10

INTERVENTIONS DE GEORGES VEDEL,  
MAURICE AGULHON ET FRANÇOIS FEJTO

..... p. 19

REFERENCES AUX MODELES LIBERAUX DANS  
LA FRANCE DES ANNEES 1900-1930

PAR RENE REMOND ..... p. 22

CAP SUR LE BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION DE 89

PAR RENE PUCHEU ..... p. 26

RELIGIOSITE ET MEDIAS

PAR JEAN-MARIE DOMENACH ..... p. 32

GRAND AGE ET DEPENDANCE

PAR DOMINIQUE ANTOINE ..... p. 34

DROITS DE L'HOMME ET GRANDE PAUVRETE

PAR JOSEPH WRESINSKI ..... p. 38

L'ECU ET LE BOUCLIER

PAR CHARLES DELAMARE ..... p. 42

LIBAN : LE MIROIR BRISE

INTERVIEW DE JEAN FRANCOU

PAR HERVE TORCHET ..... p. 48

## ARTS ET LETTRES

LA VIE LITTERAIRE PAR PHILIPPE SENART ..... p. 50

DU LOUVRE AUX TUILERIES

PAR YVAN CHRIST ..... p. 58

SHERLOCK POIROT, JULES MARLOWE,  
PHILIP MAIGRET ET LES AUTRES

PAR FRANCK LESSAY ..... p. 60

PARIS : 1937-1987

PAR HENRI BOURBON ..... p. 67

## NOTES DE LECTURE

SUR LES PARTIS DE PIERRE AVRIL

PAR BENOIT VERMANDER ..... p. 69

PENSER L'EUROPE D'EDGAR MORIN

PAR ROBERT TOULEMON ..... p. 71

## PROPOS DU TEMPS

LA DEMOCRATIE SELON LENINE

PAR ETIENNE BORNE ..... p. 74

# SUR LES CONCEPTIONS JACOBINES ET LIBÉRALES DE LA LIBERTÉ

*Les communications sur les rapports entre démocratie, libéralisme et jacobinisme, que nous publions ci-après de MM. Jean Rivero, professeur émérite à Paris II, George Armstrong Kelly, professeur à John Hopkins University, René Rémond, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, ainsi que les interventions du Doyen Georges Vedel, professeur émérite à Paris II, de M. Maurice Agulhon, professeur au Collège de France et de notre collaborateur l'écrivain François Fejtó, sont des extraits d'un Colloque franco-américain organisé à Washington (Wilson Center) puis à Paris (salle Médicis du Sénat). Ce colloque sur le concept de liberté, s'est inscrit dans le cadre des manifestations du Centenaire de la Statue de la Liberté offerte par la France aux Etats-Unis et qui se dresse dans le port de New-York. "France-Forum" se propose de publier ultérieurement d'autres éléments essentiels de ce colloque.*

## TRADITION LIBÉRALE ET TRADITION JACOBINE : LEUR RÔLE DANS LA NAISSANCE DES SECONDE ET TROISIÈME RÉPUBLIQUES

par Jean RIVERO

**L**a recherche de la part qui revient, dans la naissance des Républiques de 1848 et de 1870-1875, aux deux traditions libérale et jacobine, pose une première question : celle du contenu exact de l'une et de l'autre. C'est seulement à partir de l'analyse de ces contenus qu'il sera possible d'en apprécier l'impact sur la genèse des deux Républiques françaises du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Nécessaire, cette recherche n'est pourtant pas aisée, et le mot employé - "tradition" - pour définir les deux courants en cause ne la facilite pas. L'utilisation du même substantif pour l'un et pour l'autre laisse à penser qu'ils sont de même nature. Or, ce n'est pas le cas.

Toute tradition implique transmission à travers les générations d'un ensemble de valeurs cohérentes. Il y a bien, en ce sens, une tradition libérale : au départ, une

certaine idée de l'homme et de la société, enrichie tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle par une lignée de penseurs politiques qui, de Benjamin Constant à Tocqueville et à Laboulaye, la nuancent, certes, selon leur génie et leur expérience propres, mais sans en altérer l'essentiel. Y a-t-il, en ce sens, une tradition jacobine ? Au point de départ, le "Club breton", qui réunit à Versailles quelques députés à la première Constituante, devenu "Jacobin" lorsqu'il se transporte à Paris à l'ancien couvent des Dominicains, ne compte dans ses rangs aucun théoricien et n'aura guère le temps d'en susciter. Pris très vite par le tourbillon des événements, multipliant dans la France entière le réseau des sociétés populaires qui fera leur puissance et leur assurera, à travers la Convention, la maîtrise totale du pouvoir, brisés par le 9 Thermidor, ce n'est pas une doctrine que les jacobins proposent aux générations suivantes, mais un ensemble complexe et

souvent contradictoire de pratiques, de textes, de passions, dans lesquelles elles puiseront, en gommant une grande partie, pour en retenir, selon les moments et les hommes, les seuls traits qu'elles jugeront adaptés aux circonstances, l'étiquette "jacobine" étant destinée à les valoriser en les rattachant à une sorte d'intégrisme républicain. Si bien qu'on pourrait parler, plutôt que d'une tradition jacobine, d'un mythe jacobin, une image idéale et changeante, souvent fort éloignée des réalités du jacobinisme historique.

Mythe jacobin, tradition libérale : de l'un et de l'autre, on voudrait d'abord analyser sommairement les composantes, avant de les replacer dans la genèse des deux Républiques.

## I - Le mythe jacobin

Ce qu'il faut d'abord souligner, c'est la diversité des hommes et des tendances, qui se manifestent au fil des mois durant la brève existence du Club des Jacobins.

Au départ - à la fin de 1789 - la "Société des amis de la Constitution siégeant aux Jacobins" a pour animateur Barnave, Lameth, Duport qui, considérés dans un premier temps comme "avancés", feront, à la fin de la Constituante, figure de modérés, et laisseront la place, à la tête du Club, à de nouvelles équipes, de plus en plus radicales. Mais Saint Just, en 1791, se réclame encore de Montesquieu, et défend la Constitution monarchique que l'Assemblée vient d'élaborer. Le grand virage est pris lorsque, en avril 1792, l'Assemblée législative déclare la guerre à l'Autriche. De cette guerre, de la chute de la Monarchie après le 10 août, de l'élection de la Convention, de la proclamation de la République, les leaders jacobins - Robespierre, Saint Just, Couthon, Murat -, soutenus par la Commune de Paris, feront les instruments de leur conquête progressive du pouvoir au sein de la Convention, où ils s'identifient à la faction des Montagnards. Les Girondins éliminés en juin 1793, cette conquête s'accélère. Ce sont les Jacobins qui font adopter par la Convention la Constitution de 1793 ; c'est eux qui décident d'en reporter l'entrée en vigueur au rétablissement de la paix, et qui prennent en main, en attendant, le gouvernement révolutionnaire ; c'est eux qui, par le Comité de Salut public et par Robespierre, exerceront sur la France une dictature sans partage, jusqu'au 9 thermidor (juillet 1794) qui mettra fin à leur hégémonie.

Des éléments accumulés durant cette période dramatique, qui marque l'apogée du Jacobinisme, les générations suivantes tireront ceux qui donneront corps au mythe jacobin. Cette construction comporte un aspect négatif : la mise en sommeil d'une partie de l'héritage. Elle a un aspect positif, l'exaltation de certaines composantes de l'ensemble. Pour d'autres enfin, l'incertitude demeure : ont-elles ou non trouvé place dans l'élaboration du mythe ?

1°) - La mise en sommeil affecte la pratique jacobine de l'exercice effectif du pouvoir. Comment s'en étonner, puisque cette pratique a pris dans l'histoire un nom qui

n'inciterait guère les générations suivantes à s'en réclamer : la Terreur ? C'est bien une dictature totalitaire que Robespierre et le Comité de Salut public ont exercé sur la France, et les analogies avec ce qui sera la pratique marxiste-léniniste sont frappantes.

---

### *Benjamin Constant : la liberté des Modernes*

La liberté jacobine, c'est, comme dans l'univers soviétique, la liberté de penser et d'agir selon la vérité définie par les détenteurs du pouvoir. "Pas de liberté pour les ennemis de la liberté !" : la formule, durant des mois, alimentera la guillotine, et l'on connaît le mot de Manon Rolland montant à l'échafaud : "Liberté, que de crimes on commet en ton nom !". L'anéantissement de l'adversaire, dans cette optique, est la condition première du règne définitif de la liberté : "écraser impitoyablement les exploités", dira la Déclaration soviétique de 1912. Le discours jacobin, lui, exalte "la sainte guillotine" et "sa croisée salutaire" (1).

Les amis de la liberté, ce sont ceux qui se regroupent dans le parti qui détient le pouvoir. A travers la France, les dirigeants des sociétés affiliées aux Jacobins suivent aveuglément les directives des chefs parisiens, et mettent à leur service le poids de leur adhésion qui, la violence populaire aidant, contraint la Convention, où les élus du Marais restent pourtant majoritaires, à une soumission craintive à la volonté de ceux qui assument à la fois la direction du parti et celle de l'Etat, selon le mécanisme, qui deviendra classique, du parti unique.

Autre analogie : le culte de la personnalité qui se développe autour de Robespierre, "républicain vertueux, colonne inébranlable de la République", "Messie que l'Être éternel nous a promis pour réformer toutes choses" (2).

2° - Tout cela ne pouvait guère alimenter un mythe propre à exalter les générations futures. Mais, ce passif sanglant, éliminé, il restait, pour nourrir le mythe, des actifs importants. D'abord, une certaine relation entre la Patrie et la République. C'est la dictature jacobine qui a vu les premières victoires des armées de la Révolution sur celles des "tyrans" coalisés contre elles. Il en est resté, dans l'inconscient collectif, une liaison, dont témoigne encore les paroles de la Marseillaise, et que l'École publique, sous la III<sup>e</sup> République, n'a cessé de développer, entre les concepts de "Salut public", de "Patrie en danger", et les hommes qui assumaient la responsabilité de sauver "le pays de la liberté". Dans le verbe de Clemenceau lorsqu'il prend le pouvoir au plus fort des périls courus par la France durant la première guerre mondiale, on retrouve des échos jacobins. Il faut faire ici sa place au romantisme : l'exaltation par Victor Hugo des "soldats de l'an II" et de "la grande République montrant du doigt les cieux" a contribué à effacer des esprits les souvenirs de la Terreur.

Outre la guerre étrangère, les Jacobins ont eu à affronter, après l'élimination des Girondins, coupables, au nom de la Province, de contester la toute puissance de la Commune de Paris, les soulèvements qui, de Lyon à la Vendée, de la Normandie au Midi, mobilisaient des forces redoutables contre le pouvoir central. Ce pouvoir a triomphé, comme de l'invasion étrangère, mais au prix d'une répression sanglante, et d'une centralisation rigoureuse. Cette centralisation reste, elle aussi, une des composantes du mythe. Aujourd'hui encore, l'épithète de "jacobin" est souvent accolée au nom de ceux qui, même fort éloignés des autres aspects du jacobinisme, répandent la tradition centralisatrice qu'il a incarnée un moment.

Pourtant, l'essentiel du mythe est ailleurs : dans cette Constitution de l'an I qui reste, dans la terminologie classique, "la Constitution jacobine". Tous les historiens en sont d'accord : elle est demeurée longtemps l'archétype des Constitutions républicaines.

Ici, les paradoxes éclatent : la Constitution jacobine, élaborée en hâte dans les semaines qui ont suivi l'élimination des Girondins, ne s'écarte guère du projet de constitution que ceux-ci avaient préparé. D'autre part, la pratique jacobine du pouvoir, qu'on a résumée plus haut, s'oppose radicalement au texte qui devait la régir. Mais le texte a prévalu sur la réalité historique. Enfin, ce texte est, de toutes les constitutions qui se sont succédées en France depuis 1791, le seul qui, voté et promulgué, n'ait jamais connu même un commencement d'application. Mais c'est cela qui, peut-être, explique son long prestige : d'un texte constitutionnel, l'expérience, souvent, révèle les malfaçons et les faiblesses. Inappliqué, il demeure hors des atteintes que sa mise en œuvre apporte à son autorité.

De cette Constitution du 24 Juin 1793, il faut rappeler les traits essentiels. Fondée sur le dogme de la souveraineté du peuple et non plus, comme en 1791, de l'abstraite Nation, elle en tire le principe de l'unité du pouvoir.

Rousseau, pour ses auteurs, éclipse Montesquieu. L'unité du pouvoir exclut d'abord la dualité des assemblées : le Corps législatif, élu au suffrage universel par les Assemblées primaires cantonales est unique, parce que le Peuple est un. Unique, il détient, outre le pouvoir de faire la loi, celui de prendre les décrets nécessaires à son application. Surtout, il tient dans une entière dépendance ce qui reste de l'exécutif : les 24 membres du Conseil exécutif, collégial et nombreux pour prévenir tout risque de pouvoir d'un seul, sont élus par lui, et soumis à son contrôle permanent dans l'exercice de leurs attributions, d'ailleurs réduites au minimum.

Est-ce donc le prototype du gouvernement d'assemblée, selon les schémas constitutionnels classiques, que la Constitution de l'an I présente ? L'affirmative sous-estimerait une donnée essentielle : l'étroite dépendance dans laquelle les représentants du peuple demeurent à l'égard de celui-ci. Là encore, l'autorité de Rousseau s'est imposée : la Constitution, sans aller jusqu'à écarter complètement, comme lui, la démocratie représentative, fait une large place à l'exercice direct du pouvoir par le peuple. Elle réduit à un an la durée du mandat des élus, elle ne reconnaît à la loi votée par eux un caractère définitif que si, dans les quarante jours, une partie relativement faible des assemblées primaires qui réunissent tous les citoyens ne demande pas qu'elle soit soumise au référendum.

L'ensemble du texte obéit, au total, à une logique démocratique rigoureuse. Pourtant, sa mise en œuvre intégrale ne sera demandée que par les émeutiers de prairial, qui, après thermidor, réclameront "du pain et la Constitution de l'an I". Du moins, nombre de ses composantes, on le verra, continueront de hanter l'esprit des républicains tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle.

3° - A cet élément essentiel du mythe, faut-il ajouter, d'une part, une vision socialiste de la société, d'autre part une hostilité fondamentale à toute religion ? Sur ces deux points, l'incertitude demeure.

Le Jacobinisme incluait-il une forme de socialisme ? Certains historiens l'affirment, les uns, comme Albert Mathiez, pour lui en faire gloire, d'autres, comme l'historien d'extrême droite Pierre Gaxotte, pour stigmatiser "la Terreur communiste" (3). D'autres, à l'inverse, comme Daniel Guérin (4), voient dans les jacobins de petits bourgeois, hostiles sans doute aux grandes fortunes et aux grands négoce, soucieux d'une certaine égalisation des moyens, mais profondément attachés à la propriété individuelle.

Comment trancher entre ces deux thèses, fondées l'une et l'autre sur des textes et sur des faits ? Qu'il y ait eu, parmi les Jacobins et au-delà, des "partageux" hostiles à toutes les formes de la richesse n'est pas niable. Mais les "enragés" de Jacques Roux ne sont qu'une minorité, et Hébert, qui leur fait écho, périt sur l'échafaud. Quant à la "conjuraison des Egaux", par laquelle Babeuf tente, lors des journées de prairial, de faire triompher l'ébauche de socialisme que constitue sa doc-

trine, elle se situe après Thermidor. Elle ne fait donc pas partie de l'héritage des jacobins au pouvoir. On ne peut oublier non plus la formule de la Déclaration des Droits de l'an I (1793), qui donne à la propriété une consécration plus absolue encore que la Déclaration de 1789 : "Nul ne peut être privé de la moindre portion de sa propriété...". Plus qu'un véritable socialisme, ce qui a survécu peut-être, dans l'ordre économique et social, de la tradition jacobine, c'est la préférence donnée, notamment par les radicaux de la III<sup>ème</sup> République, aux "petits" - petits propriétaires, petits commerçants - contre les "gros".

Toute aussi ambiguë est, dans le mythe jacobin, la place à faire au problème religieux. Un point paraît certain : l'idée d'une séparation totale entre la religion et l'Etat est étrangère aux jacobins. Si tous, ou presque, s'accordent pour détruire l'Eglise catholique, même dans sa partie acquise à la Constitution civile du clergé, tous s'accordent aussi sur la nécessité d'une prise de position nette de l'Etat face à la question religieuse. C'est sur cette question qu'ils s'opposent : pour les uns, l'anticatholicisme se prolonge dans une hostilité à toute religion, et l'Etat se doit de lutter, au nom de la "Raison", contre toutes les formes de la "superstition". Mais, si Couthon fait graver à l'entrée des cimetières : "la mort est un sommeil éternel", Robespierre érige en religion d'Etat le culte de l'Être Suprême, et brûle de sa main la statue de l'athéisme. Pour lui, la Vertu, fondement de la République, est indissociable de la foi en Dieu et en l'immortalité de l'âme. La laïcité, entendue comme le refus par l'Etat de toute prise de position dans le domaine religieux, abandonné à la liberté des consciences personnelles, est donc étrangère au jacobinisme. Tout au plus peut-on y rattacher la tradition anticléricale qui s'affirmera chez les radicaux de la III<sup>ème</sup> République.

## II - La tradition libérale

Confrontée aux ambiguïtés et aux incertitudes qui affectent le mythe jacobin, la tradition libérale affirme plus de cohérence. Les schémas institutionnels qu'elle propose de déduire d'une idéologie fondamentale, inspire aussi ses positions dans l'ordre économique et social. Le mot qui la résume est aussi celui dont les jacobins n'ont cessé de se réclamer : la liberté, mais la liberté telle qu'elle l'entend n'a rien de commun avec le "despotisme de la liberté" exalté par Marat. Faut-il rappeler la fameuse distinction de Benjamin Constant entre "la liberté des Anciens" et "la liberté des Modernes" ? La liberté des Anciens, c'est-à-dire le règne absolu et inconditionnel de la Loi, œuvre de la majorité, a conduit à la négation des droits de l'individu, libre dès lors qu'il est régi par la Volonté générale. C'est la liberté de Sparte : elle exclut, pour le citoyen, toute autonomie dans la conduite de sa vie personnelle. La liberté des Modernes s'enracine dans la tradition de la Déclaration des Droits de 1789 : elle reconnaît à chacun une large possibilité de choix dans ses opinions, "même religieuses", dans leur "libre communication", et dans ses comportements, dès

lors qu'ils "ne nuisent pas à autrui", elle s'étend au domaine de l'économie, réservé à l'initiative individuelle, fondé sur la propriété "inviolable et sacrée". Elle reconnaît à l'homme la maîtrise et la responsabilité de ses actes.

C'est cette liberté qui définit, dans la tradition libérale, la finalité de l'Etat, et la limite de ses pouvoirs : la raison d'être de l'Etat, c'est d'en protéger et d'en garantir l'exercice, la limite de ses pouvoirs se trouve dans la réduction au minimum de ses interventions dans la vie de la société, et dans les garanties qu'il doit assurer aux citoyens contre la tentation de l'arbitraire, inhérente à la maîtrise de la puissance souveraine. La leçon de Montesquieu est à la base de la construction libérale : "Tout homme qui détient le pouvoir est porté à en abuser".

Orienté vers le respect de la liberté des Modernes, le libéralisme, pourtant, ne rejette pas totalement la liberté des Anciens, qui fonde le principe démocratique. Les deux se recourent : la liberté individuelle serait en péril si la loi auquel l'homme est tenu d'obéir procédait d'une volonté totalement étrangère à la sienne. Mais, même fondé sur le suffrage du peuple, le pouvoir, dès lors que sa finalité est la protection des libertés, doit s'organiser de telle sorte qu'il ne puisse s'en écarter.

Il en résulte que pour les libéraux, la nature du régime politique - Monarchie ou République - importe moins que son aménagement. A l'unité jacobine du pouvoir, le libéralisme, fidèle à Montesquieu, oppose le principe de la séparation. Peu importe, au fond, qu'il y ait au sommet de l'Etat un monarque héréditaire ou une assemblée élue : si l'un ou l'autre sont tout puissants, leur hégémonie sera tout aussi lourde. L'essentiel est que la fonction législative et la fonction exécutive aillent chacune à des organes indépendants et équilibrés, le juge gardant à l'égard de l'un et de l'autre une totale autonomie.

La doctrine libérale va plus loin encore dans son souci des freins et des contrepoids à opposer à la tentation hégémonique de tous les détenteurs du pouvoir. Contre le risque d'un retour au gouvernement d'assemblée, elle opte pour la division du Législatif en deux chambres distinctes. Contre l'hypertrophie du pouvoir exécutif, elle prône sa division entre un Chef d'Etat aux compétences limitées et un gouvernement responsable de la conduite des affaires.

L'application de ces principes, communs à tous les libéraux, laissait pourtant place à des nuances importantes. Au plan social, le libéralisme catholique de Lacordaire et de Montalembert faisait, à la paupérisation croissante du prolétariat ouvrier révélée par le fameux rapport du docteur Villermé (5), une place qu'ignorait le libéralisme de la bourgeoisie orléaniste incarnée par Guizot plus soucieux de libéralisme économique, au moins lorsqu'il allait dans le sens de ses intérêts que des impératifs du libéralisme politique. Au plan des institutions, deux modèles divisaient les libéraux : le modèle anglais, c'est-à-dire le régime parlementaire, et le modèle présidentiel américain. Le premier s'appuyait sur l'expérience des deux Monarchies qui avaient succédé à l'Em-

pire. La première, c'est-à-dire la Monarchie de la Restauration, l'avait vu naître en France, la Monarchie de Louis Philippe l'avait confirmé après 1830. Le modèle présidentiel bénéficiait du prestige de la démocratie américaine, que des souvenirs de guerres d'indépendance, les œuvres de Tocqueville et plus tard de Laboulaye, maintenaient intact dans beaucoup d'esprits.

Blanqui. Jacobins ? La référence à la dictature jacobine se dilue alors dans une vision globale de la Révolution qui ne distingue pas entre 89 et 93, et englobe le tout sous les mots magiques de Liberté et de République. Le romantisme est passé par là, substituant la mystique des mots aux précisions de l'histoire. En fait, la République proclamée le 25 février 1848 par un gouvernement provisoire dont la figure de proue est Lamartine, apologiste des Girondins et peu suspect de jacobinisme, n'a pas grand chose à voir avec la République de 93. République non seulement spiritualiste, mais encore chrétienne, dont le Clergé bénit les arbres de la Liberté, elle réalise d'emblée une quasi-unanimité. Même la bourgeoisie d'affaires qui avait prospéré sous Louis-Philippe se rallie à elle. Le flot des "républicains du lendemain", selon la formule du temps, rejoint d'un seul mouvement la poignée des "républicains de la veille", l'accent mis sur la Fraternité exclut toute référence à la Terreur.

De la Constitution de l'an I, pourtant, le gouvernement provisoire rejoint un élément essentiel : le suffrage universel et direct désignera la nouvelle Assemblée constituante. On connaît les résultats paradoxaux de cette réforme fondamentale, et qui s'avèrera irréversible : la France, encore majoritairement rurale, envoie à l'Assemblée 450 républicains d'autant plus modérés que nombreux parmi eux étaient les royalistes de la veille, 200 orléanistes, une poignée de légitimistes fidèles à l'héritier de Charles X, et seulement 200 "républicains avancés", teintés de socialisme. Encore Louis Blanc, leur chef de file, n'obtient-il à Paris même que 121 000 voix et la 27<sup>ème</sup> place sur la liste des élus, alors que 260 000 suffrages se portent sur Lamartine, républicain modéré, ennemi du drapeau rouge.

Malgré la diversité de ses composantes - républicains modérés et orléanistes - c'est donc le courant libéral qui l'emportait, de façon écrasante, à l'Assemblée. La qualité des hommes renforçait sa puissance : quelques-uns des représentants les plus éminents des diverses nuances du libéralisme y siégeaient : Duvergier de Hauranne et Thiers parmi les orléanistes, Montalembert et Lacordaire, chefs de file des catholiques libéraux, et Tocqueville, pour ne citer que les plus éminents. Paradoxe : ces hommes de très haute qualité, juristes expérimentés comme Vivien et Cormenin, bons connaisseurs des institutions étrangères comme Tocqueville, allaient adopter une Constitution dont la mise en œuvre devait très vite révéler les faiblesses.

Mais, avant même que fut sérieusement commencée l'élaboration de ce texte, les vagues réminiscences jacobines et les aspirations socialistes de la révolution de février, qui mobilisèrent contre une Assemblée fort éloignée des unes et des autres le Paris ouvrier, soulevé contre la fermeture des Ateliers nationaux, étaient écrasées par la dure répression des journées de juin.

On pouvait penser, dès lors, que les constituants allaient s'écarter totalement du modèle de l'an I. Pourtant, sur quelques points au moins, on retrouve dans leur œuvre un écho affaibli du texte jacobin, non par réfé-

---

*Lamartine : figure de proue de la Révolution de 48*

Ainsi, à la veille de la Révolution de 1848, ni le libéralisme, ni ce qui survivait de l'héritage jacobin n'imposait à l'aménagement du pouvoir une forme certaine. Encore faut-il ajouter que d'autres courants de pensée émergeraient dans l'opinion. L'industrialisation progressive de l'économie avait engendré un prolétariat et un socialisme encore à la recherche de la cohérence idéologique que Marx allait lui donner. Les souvenirs de gloires napoléoniennes, exaltés par les romantiques, propagés par des chansons de Béranger, vivifiés par le retour des cendres de l'Empereur, nourrissaient chez certains la théorie d'une démocratie plébiscitaire et césarienne. Au lendemain des journées de février 1848, tous ces courants, et toutes les formes qu'ils regroupaient, allaient se retrouver présents pour la définition du nouveau régime.

### III - L'expérience de 1848

La révolution de février 1848 est, comme celle de 1830 l'œuvre du peuple de Paris, un peuple d'ouvriers et d'artisans largement travaillés par des idéologies socialistes confuses, nées autant de la misère de la condition prolétarienne aux premiers temps de l'industrialisation que de la réflexion théorique encore incertaine de Fourier, de Proudhon, de Cabet, de Buchez, de Louis Blanc ou de

rence à lui, mais par l'effet de la même logique démocratique. A l'inverse, la Constitution de 1848 prend quelques distances à l'égard de l'orthodoxie libérale. Cela se vérifie d'abord dans les principes généraux définis par le Préambule, essentiel pour définir l'esprit de 48, et aussi dans le dessin des institutions.

1° - Au premier point de vue, la République, "une et indivisible", est "la forme définitive du gouvernement". Elle est démocratique, fondée sur la souveraineté du peuple, qui s'exerce par le suffrage universel, source de tous les pouvoirs, comme en l'an I (6). Mais, à côté de ces convergences, le Préambule de 1848 affirme sa distance par rapport au jacobinisme. L'inspiration chrétienne y est présente dans l'accent mis sur la Fraternité, et dans le souci qui donne comme bases à la République, avant "la propriété et l'ordre public", "la famille et le travail".

De même, si le texte de 1848 est fidèle à la tradition libérale en ce qu'il réaffirme les grandes libertés de 1789 et en explicite même le contenu avec l'abolition de l'esclavage et la prohibition de la censure, il s'en écarte, et triplement.

La tradition libérale issue de 1789 limite au maximum l'intervention de l'Etat dans la vie sociale. Le Préambule de 1848, au contraire, s'il ne retient pas - écho de l'aspiration socialiste défendue par les "républicains avancés" - l'affirmation du droit au travail, reconnaît, du moins, le "devoir de la République de procurer du travail aux citoyens nécessiteux" et, plus largement, d'"assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la société", devoirs qui portent en germe un interventionnisme contraire à l'attitude d'abstention que la tradition libérale impose à l'Etat.

Dans l'optique de 89, d'autre part, la proclamation des libertés se réduit à des affirmations de principe. Libertés "formelles", dira la critique marxiste. Anticipant sur celle-ci, le texte de la Constitution de 1848 entre dans l'indication des moyens propres à concrétiser libertés et devoirs de l'Etat : la liberté des cultes est garantie par le versement d'un traitement à leurs ministres ; le développement du travail sera assuré par "l'enseignement primaire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité des rapports entre patrons et ouvriers, l'établissement par l'Etat de travaux publics propres à employer les bras inoccupés". Dans la même optique concrète, le texte envisage moins l'Homme en soi, l'Homme abstrait de 1789, que l'homme "en situation", selon la formule du professeur Georges Burdeau : patrons et ouvriers, vieillards, enfants abandonnés.

Enfin, la tradition libérale est individualiste. Le texte de 48, à côté des libertés individuelles, consacre les libertés collectives d'association, de réunion, de pétition. Il exalte la famille, et reconnaît la place nécessaire, dans la vie de la société, des organismes collectifs, institutions de prévoyance, de crédit, institutions agricoles. Ce sont tous ces traits qui font l'originalité, par rapport aux deux perspectives jacobine et libérale, de ce qu'on appelle à juste titre l'esprit de 1848. Du souci moralisateur qui

l'inspire, de certaines naïvetés aussi, les républicains des générations suivantes - libéraux ou "jacobins" - auront parfois tendance à sourire. Mais on peut y percevoir aussi l'ébauche de ce "libéralisme tempéré", soucieux des moins favorisés, qui s'oppose aux outrances du "libéralisme sauvage", anticipant ainsi avec un avenir lointain.

2° - Au point de vue des institutions, par contre, l'expérience de 1848 s'affirmera essentiellement négative : un repoussoir, non un modèle.

Libérale, elle l'est, certes, par le souci de prévenir la toute puissance du pouvoir selon l'enseignement de Montesquieu. Mais, au service de cette finalité, les constituants n'ont pas su bien choisir entre les moyens que leur proposaient les expériences antérieures.

La tradition libérale, forte des exemples anglais et américains, semblait imposer le bicamérisme. Pourtant, c'est la logique inverse qui prévaut, celle de 91, mais aussi de 93 : la crainte de voir deux Chambres s'opposer l'emporte sur celle d'un retour au régime d'assemblée, et conduit à confier le pouvoir législatif à une seule Chambre.

Le souvenir de la dictature jacobine, à l'inverse, fait prévaloir dans les esprits la nécessité d'un exécutif fort. Le fameux amendement de Jules Grévy est écarté par une majorité massive : directement issu de la Constitution de l'an I, il excluait, au nom de l'unité du pouvoir, toute Présidence de la République. Il la remplaçait, à la tête de l'exécutif, par un "Président du conseil des ministres", élu par l'Assemblée et toujours révocable par elle : c'eût été un retour pur et simple au gouvernement d'assemblée, que la tradition libérale condamnait.

L'exécutif fort qui devait en prévenir les risques, à qui le confier ? Là réside sans doute, compte tenu du contexte historique, des souvenirs napoléoniens encore vivants qui nourrissaient le thème de la démocratie plébiscitaire, l'erreur majeure des constituants. La tradition libérale, forte de l'expérience des deux monarchies précédentes, plaide pour un chef d'Etat qui, à l'exemple du monarque anglais, ne gouvernerait pas, la réalité de la fonction exécutive incombant à un gouvernement soumis, sans doute, au contrôle de l'Assemblée, mais disposant contre elle, par l'intermédiaire du Président de la République, du droit de dissolution propre à rétablir l'équilibre entre les deux pouvoirs. Là encore, la logique abstraite, et peut-être aussi le prestige du modèle américain envisagé sans prise en compte de son contexte, a prévalu sur les leçons de l'expérience. Ecartant la crainte d'une personnalisation du pouvoir, les constituants de 1848, entraînés par l'éloquence assez creuse de Lamartine, ont opté non seulement, contre Jules Grévy, pour l'institution d'un Président de la République, mais encore, malgré les sages arguments de Parieu, pour son élection au suffrage universel, en vertu de la logique démocratique qui veut que tout pouvoir procède directement du peuple. Quant aux ministres, ils sont dans l'entière dépendance du Président, nommés et révoqués par lui. Le seul frein mis à son autorité est sa non-rééligibilité immédiate au terme de son mandat, fixé à

quatre ans selon le modèle américain. C'est encore le modèle américain qui prévaut dans le refus du droit de dissolution au chef de l'exécutif. Entre les deux pouvoirs, la séparation est intégrale. On les a voulus forts l'un et l'autre, mais rien n'a été prévu pour résoudre les conflits qui pourraient les opposer. Le système s'était révélé viable aux Etats-Unis. Mais, dans un milieu historique et psychologique totalement différent, le prestige attaché au souvenir de Napoléon et les maladroites de l'Assemblée législative élue en mai 1849, servant les ambitions du Prince Président plébiscité le 10 décembre 1848, allaient conduire celui-ci au Coup d'état du 2 décembre 1851, et à la mort de la seconde République.

#### IV - La naissance de la III<sup>ème</sup> République

Lorsque, le 4 septembre 1870, à l'annonce du désastre de Sedan et de la captivité de l'Empereur, la foule parisienne envahit le Palais Bourbon où siégeait le Corps législatif et réclame la République, la mystique jacobine semble revivre. Renouveau des grandes journées révolutionnaires par lesquelles le peuple de Paris avait imposé sa volonté à l'ensemble du pays, revanche sur les défaites qu'il avait subies en juin 1848, et au 2 décembre 1851, la République ne pouvait être proclamée qu'à l'Hôtel de Ville, haut lieu du pouvoir populaire. Elle le fut, mais par le gouvernement provisoire que Gambetta avait formé en hâte, et non par les "rouges" groupés autour de Blanqui, qui s'étaient laissés devancer dans le Saint des saints.

Ainsi apparaissait d'entrée de jeu l'ambiguïté des souvenirs jacobins : ce que Gambetta et ses amis en retenaient, c'était certes, un attachement passionné à la République, si belle sous l'Empire, mais aussi et surtout l'évocation du combat victorieux qui avait sauvé la Patrie envahie. Dans l'immédiat, et dans l'ordre des urgences, l'impératif du Salut public l'emportait sur le dessin des institutions ou les réformes sociales. La foule parisienne partageait, certes, la même passion patriotique, mais son jacobinisme était "rouge" autant que tricolore, gonflé d'un socialisme dont l'appartenance à l'héritage jacobin authentique, on l'a vu, est loin d'être évidente.

Cette ambiguïté est capitale : le jacobinisme rouge de la foule parisienne allait, quelques mois plus tard, s'exacerber jusqu'au drame de la Commune, à ses violences, à la répression féroce qui en vint à bout. L'écrasement de la Commune, ce fut l'écrasement de ce jacobinisme. Mais déjà, l'autre composante du mythe, le thème du Salut public incarné par Gambetta, avait été rejeté lors de l'élection de l'Assemblée constituante par un peuple conscient de l'impossibilité de vaincre et avide de paix.

Dès lors plus rien du mythe jacobin ne subsistait au sein de l'Assemblée. Durant les cinq années qui s'étirent entre son élection et le vote des lois constitutionnelles de 1875, il est pratiquement absent de la vie politique. Est-ce donc la tradition libérale qui triomphe au sein de l'Assemblée ? A vrai dire, la question qui y mobilise les passions n'est pas là, mais dans le choix entre Monarchie et République. Sur les institutions à établir dans le cadre

de l'un ou de l'autre régime, un consensus assez large s'affirme : le modèle parlementaire, libéral dans son principe, est accepté tant par les 214 orléanistes fidèles au souvenir de la Monarchie de juillet que par la majorité des légitimistes, mis à part, parmi eux, quelques "cheval-légers" nostalgiques de l'Ancien Régime. La minorité républicaine, à l'exception d'une poignée d'extrémistes qui sombrera dans la Commune, l'accepte aussi, qu'il s'agisse du Centre gauche, où les noms de Thiers, de Dufaure, de Laboulaye sont significatifs, des 112 membres de la gauche républicaine, et même de l'extrême gauche, où la présence de Louis Blanc et de quelques anciens de 1848, que leurs collègues plus jeunes qualifient volontiers de "vieilles barbes", est éclipsée par le prestige de Léon Gambetta, beaucoup plus souple qu'eux.

#### *Jules Grévy : l'insertion du jacobinisme dans la III<sup>e</sup> République*

Le consensus qui s'établit ainsi autour du régime parlementaire s'explique par l'histoire. La malheureuse et maladroitement expérimentée du régime présidentiel de 1848 a échoué. Les deux Monarchies ont, l'une et l'autre, pratiqué plus ou moins le système anglais. Même les deux Empires, à bout de souffle, ont dû se rallier au parlementarisme libéral, le premier avec l'acte additionnel du 22 avril 1815 inspiré par Benjamin Constant, le second avec la réforme de mai 1870, approuvée par Laboulaye. C'est bien, d'ailleurs, un système quasi parlementaire que l'Assemblée elle-même, à travers les péripéties qui, de Thiers à Mac-Mahon, jalonnent son mandat, a fini par mettre en œuvre jusqu'au vote des lois constitutionnelles de 1875. Le retour aux valeurs de l'Ancien Régime, aux-

quelles le Comte de Chambord entendait demeurer fidèle sous le symbole du drapeau blanc, s'est révélé impossible ; et la restauration, de ce fait, n'a pu aboutir dans l'immédiat. Le Comte de Paris, appelé à succéder au dernier descendant de Charles X lorsque le Ciel, qui n'a pas daigné lui ouvrir les yeux, les aura fermés, selon un mot fameux, accepte le régime parlementaire pour le jour où il accédera au Trône.

Ce qui importe, pour les républicains, c'est précisément d'éviter cette accession, et que la République cesse d'être le régime provisoire proclamé le 4 septembre par un gouvernement de fait pour devenir le régime définitif consacré par la Constitution. Cette consécration, ils l'obtinrent, à une voix de majorité, lorsque l'amendement Wallon confirma, pour le chef de l'Etat, le titre de Président de la République (7). Dès lors, l'essentiel, pour eux, était acquis. Mais, pour obtenir cette majorité, ils avaient sacrifié les derniers restes de la tradition jacobine, et adopté toutes les modalités du parlementarisme libéral. Du jacobinisme, rien ne subsistait dans les lois constitutionnelles : ni, bien entendu, le refus de tout chef d'Etat individuel, ni, à tout le moins, la réduction de celui-ci à une fonction symbolique, puisqu'il possédait des attributions importantes et surtout le droit de dissolution (8), ni l'unité du pouvoir législatif : Gambetta lui-même saluait, dans le Sénat, le "grand conseil des communes de France", ni la part de démocratie directe inscrite dans la Constitution de 1793 : la démocratie de 1875 était exclusivement représentative.

A ce triomphe du libéralisme institutionnel sous sa forme parlementaire, il manquait, certes la consécration parallèle, dans les lois constitutionnelles, du libéralisme idéologique. Seule de toutes les constitutions qui s'étaient succédées en France depuis 1791, celle de 1875, toute pragmatique, gardait un silence total sur les principes qu'elle mettait en œuvre, sur les droits de l'homme et sur les libertés fondamentales. Mais était-il nécessaire de les confirmer explicitement, alors que l'évolution en avait fait, selon la formule qui était déjà celle de la Charte de 1814, le "droit public des français", et que le seul mot de République portait en lui ces valeurs ?

Au total, la République de 1875, la sage République acceptée par les plus conservateurs des libéraux, avait totalement évacué à sa naissance les souvenirs de la République jacobine.

Celle-ci, pourtant, allait connaître une sorte de revanche. Lorsque après la mise en œuvre malencontreuse par Mac-Mahon du droit de dissolution, et le triomphe du parti républicain au lendemain du 16 mai 1876, l'ironie du sort appelle à la Présidence de la République l'homme qui, en 1848, en avait proposé sans succès la suppression, Jules Grévy n'a pas oublié le ferveur jacobin qui avait inspiré son amendement. "Je n'entre-rais jamais en lutte contre la volonté nationale exprimée par ses organes constitutionnels" : en annonçant, sitôt élu, son refus de tout recours à la dissolution, et sa volonté de se soumettre entièrement aux décisions de la majorité parlementaire, il fixe la ligne de conduite qui

s'imposera à tous ses successeurs. Faute de supprimer la Présidence, il la désarme. Dans le régime parlementaire de la III<sup>ème</sup> République, il introduit ainsi, au profit du législatif et au détriment de l'exécutif, un élément de déséquilibre qui, s'il ne permit pas un plein retour à la dictature des assemblées, n'en fut pas moins à l'origine de l'instabilité ministérielle qui finit par gangréner le régime et porte une lourde part de responsabilité dans le désastre de 1940, qui devait entraîner sa mort.

La référence jacobine a connu d'autres sursauts, pour le pire - l'anticléricalisme, de Gambetta à Edouard Herriot, s'en réclamait volontiers -, et pour le meilleur : la farouche volonté qui fit, de Georges Clemenceau, "l'organisateur de la Victoire" de 1918. Mais lorsque les jeunes radicaux groupés autour de Pierre Mendès-France dans les dernières années de la IV<sup>ème</sup> République s'intitulèrent "jacobins", ce n'est plus guère qu'une étiquette, un souvenir historique vide de tout contenu précis. Sacrilège ultime, on l'évoque parfois sur le mode ironique : lorsqu'en 1981, au Congrès du parti socialiste, un député prénommé Paul utilise, pour affirmer la nécessité d'une certaine épuration de la haute fonction publique, une métaphore dénuée à ses yeux de toute arrière-pensée sanguinaire - "il faudra faire tomber quelques têtes" -, ses collègues, en souvenir du père de la Terreur jacobine, ont tôt fait de le surnommer "Robespaul"...

Un mythe évanoui, une tradition qui reste, elle, bien vivante : ainsi se trouve infirmée la fameuse formule de Georges Clemenceau : "La Révolution est un bloc" - Les Républiques successives, celles du XX<sup>ème</sup> siècle après celles du XIX<sup>ème</sup> - se sont voulues fidèles à 1789 et aux droits de l'Homme, elles ont évacué 1793 et la "dictature de la liberté". Comment s'en étonner ? Le jacobinisme n'a été qu'un moment de l'histoire, un complexe confus de passions, d'idées, de comportements mêlant le meilleur et le pire. Le libéralisme, lui-même, s'il présente de nombreuses variantes, même si ses applications dans l'ordre économique ne font pas l'unanimité, reste une doctrine. Les courants de pensée qui s'en réclament lui seraient infidèles s'ils ne respectaient pas son noyau dur : la valeur de la liberté inhérente à l'Homme, et qui fonde sa dignité.

Jean RIVERO

(1) Cf. *Rapport à la Convention de la Commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre, Paris, Imprimerie nationale Nivôse an III, p. 175, 379, et passim.*

(2) *Op. cit. p. 107, 110 et passim.*

(3) P. Gaxotte. "La Révolution française", Paris, Fayard 1928. C'est le titre du chapitre consacré à cette période, p. 324.

(4) D. Guérin, "La lutte des classes sous la 1<sup>ère</sup> République, 1793-97" Paris, Gallimard, 1946.

(5) Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures, 1840.*

(6) *Constitution de 1848, Préambule.*

(7) *Loi constitutionnelle du 25 février 1875, art. 2.*

(8) *Loi constitutionnelle du 25 février 1875, art. 5.*

# LES APPORTS LIBÉRAUX ET JACOBINS AUX ORIGINES DES DEUXIÈME ET TROISIÈME RÉPUBLIQUES

par George Armstrong KELLY

**S**i les mots "jacobin" et "libéral" viennent seulement d'entrer au lexique de la langue française, ils ont cependant une longue tradition dans le passé historique français (1). Il est indéniable que Vercingétorix ait été le premier libéral français et Jules César le premier Jacobin. Je me suis laissé dire que le roi Philippe-Auguste, qui institua le premier monopole d'Etat était un Jacobin, et je suis persuadé que Pierre Abélard était un libéral. Dans un passé plus rapproché, le cardinal de Richelieu et Michel de Montaigne sont deux noms souvent cités pour illustrer cette opposition. Ces remarques sont plus qu'une façon fantaisiste d'aborder notre sujet. Elles ont l'avantage de montrer que les traditions ne naissent pas spontanément du néant. De même qu'un album de portraits d'ancêtres, les traditions diffèrent de génération à génération, mais conservent cependant un air de famille. Il en est de même des deux grandes familles politiques françaises, les Jacobins et les libéraux.

Il ne peut être question ici de présenter une généalogie politique du peuple français, ni même de la pensée française ; et je n'aurai pas l'arrogance d'enseigner l'histoire de France à un auditoire français. Néanmoins, dans le cadre de mon mandat, je vais tenter de vous entretenir des aspects significatifs et souvent contradictoires de ces deux doctrines. J'aimerais montrer le rôle que leur rivalité et leur association ont joué dans les origines, les institutions et l'esprit des Deuxième et Troisième Républiques ; je me propose d'en parler dans le contexte de la liberté. Enfin, puisque j'effectue une étude comparative, j'aimerais conclure en offrant quelques remarques sur l'expérience politique des Etats-Unis, qui est bien différente.

## **Le rôle des événements : Révolution de 89, Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, Révolution de 1848.**

Il est évident que Jacobinisme et Libéralisme, et les liens qui les unissent, puisent leur définition dans les événements de la Révolution française, et les interprétations qu'ils ont suscitées par la suite. Le libéralisme avait essentiellement pour mission d'adoucir, d'affaiblir et de contenir l'emprise qu'avait le pouvoir politique sur une société civile nouvellement florissante qui brandissait l'étendard de l'opinion publique pour l'opposer à un legs de "mon plaisir". Le Jacobinisme, lui, avait pour mission

de donner à ce même pouvoir politique une base idéologique toute nouvelle, la volonté générale. Il devait contrôler et même étouffer l'expérience libérale dans l'intérêt de l'unité, de l'efficacité, et d'une "morale" commune stricte. On a répété que l'année 1789 fut libérale, et 1793 jacobine. Mais dès les premiers remous de la Révolution, ce conflit idéologique était déjà perceptible. Le principe absolu des droits du citoyen s'opposait à la théorie d'une volonté nationale s'exprimant par le truchement d'institutions souveraines représentatives. De tous les hommes d'état de l'Assemblée constituante, ce fut probablement Mirabeau qui comprit cette contradiction le plus clairement. Cependant, sa tentative de médiation entre la politique de liberté, la politique des clubs et la politique de la Cour se solda par un échec. Ceci signifie également qu'il ne réussit pas à "arrêter la Révolution". Ainsi, bien que l'année 1789 ait effectivement été libérale, et bien que le Jacobinisme n'ait complété sa rhétorique et établi sa réputation en tant que populiste, républicain, vertueux et belliqueux qu'en 1793, ces éléments existaient déjà à l'état latent, comme en témoignent les vues de Sieyès, qui pensait que l'intégrité nationale demandait la suppression des secteurs malsains et privilégiés de la société (2). Cet ancêtre du libéralisme avait son côté jacobin, ainsi, d'ailleurs, que d'autres libéraux. Et comme J.J. Mounier devait écrire, "on pourrait dire qu'il y a des Jacobins de monarchie, d'aristocratie, de superstition, comme il y en a de démocratie" (3).

Il est également bon de noter que Jacobinisme, tout comme libéralisme, tels que je les ai sommairement décrits ici, étaient deux doctrines essentiellement politiques. La Fête de la Fédération obscurcit temporairement l'imminence d'un conflit déjà latent en 1789, qui allait se révéler trois ans plus tard. La fraternité fut de courte durée. Le caractère politique du Jacobinisme explique le malentendu qui subsista entre Jacobins et socialistes depuis la Commune de 1871 jusqu'à la fin de la Troisième République. La tradition d'unité et d'indivisibilité avait prime sur la question sociale et l'idéologie de lutte des classes, hostile aux grands, aux riches et aux dévots. Malgré toute une série d'alliances avec les socialistes sous la bannière du républicanisme et du laïcisme, malgré les "Démocrates" de 1849, et de toute une succession de "cartels des Gauches", les Jacobins restèrent fidèles à leur principe directeur, et se préoccupèrent de

l'exercice du pouvoir politique et de la création d'une nation solidaire sur un modèle précis, non d'un autre type de société.

Il me reste un sujet à aborder avant d'entrer au cœur de la discussion. La France qui en 1814 émergeait d'une vingtaine d'années de gloire, de guerres, de changement et de révolution, était un pays las et quelque peu éprouvé, qui désirait prendre du recul envers l'ardeur jacobine. Les apologues du libéralisme, Benjamin Constant et Madame de Staël en particulier, avançaient un argument persuasif en déclarant que le Jacobinisme d'en haut du Consulat et du 1<sup>er</sup> Empire n'étaient que deux symptômes différents de la même maladie politique, à savoir le triomphe d'un arbitraire sans rival car soutenu en apparence par la souveraineté du peuple. En présentant cet excès de contrôle politique et de manipulation comme anti-moderniste, lui donnant le nom de "liberté des anciens" et d'"esprit de conquête", Constant s'efforçait de les banir du nouveau répertoire politique (4).

Néanmoins, les libéraux eux-mêmes avaient subi des revers catastrophiques en essayant dans un même temps de faire germer la liberté et d'organiser le pouvoir politique, non seulement sous la constitution bicéphale de 1791, mais également pendant la période troublée du Directoire ; en effet, Sieyès, Constant et Madame de Staël avaient alors ouvert la voie à Napoléon Bonaparte. Le 1<sup>er</sup> Empire a légué aux institutions françaises, et à l'esprit politique français, un "Jacobinisme napoléonisé" particulièrement tenace, ainsi que le précédent d'un souverain plébiscitaire. Les échecs cuisants du passé suscitérent chez les libéraux, pendant la Restauration, un fécond renouveau idéologique, qui aboutit à de nouvelles théories d'organisation du pouvoir. Malgré les philosophes, malgré les traditions parlementaire et constitutionnelle, il n'existait pas à proprement parler de modèle français. Si vous me permettez de simplifier à outrance, il y avait Montesquieu et le parti Whig anglais (5). Ce modèle, quoiqu'admirable, provenait néanmoins de l'étranger, ce qui allait par la suite permettre au Jacobinisme de se présenter comme un mouvement de destin national, en exploitant ses souvenirs d'héroïsme. Ainsi, dans la France de l'avenir, le libéralisme, d'inspiration anglaise, et plus tard américaine, ne semblerait pas suffisamment "français". C'est peut-être dans les quinze dernières années que les Français ont considéré le libéralisme politique comme un fait national. Quand en 1830 les libéraux accédèrent, pour ainsi dire, au pouvoir, établissant un système politique qu'ils avaient en grande partie contribué à mettre en place, ils durent faire face à une opposition vigoureuse et solidement établie. Le libéralisme ne se révéla pas non plus sous son jour le plus noble ; le droit de vote fut accordé à 250.000 personnes de sexe masculin, sur une population totale de 30 millions. Plus il se sentait attaqué, plus le parti libéral éprouvait le besoin d'adopter des pratiques napoléoniennes, de "convertir" les profanes et de réprimer les éléments subversifs. Il était lié à un monarque qui, pour tout bourgeois qu'il pût paraître, souhaitait désespérément se légitimer par l'exercice du vaste pou-

voir qu'il possédait encore. Dans de telles circonstances, le gouvernement libéral n'était pas aussi corrompu qu'on l'a souvent prétendu. Mais c'était un gouvernement de clique, de formule, et d'une banalité mortelle, en dépit des "capacités" individuelles de ses membres, et des membres de l'opposition "officielle". Comme le disait Lamartine à la Chambre des députés en 1839 : "La France s'ennuie". André Tardieu devait reprendre la même formule quelques quatre-vingt années plus tard. Il est indéniable que la Monarchie de Juillet ait été profondément ennuyeuse, dans un monde culturel où foisonnaient les œuvres de Victor Hugo, Vigny et George Sand. Ennuyeuse, mais incroyablement libre et agréable, comme Ernest Renan l'avouait dans ses mémoires. Renan, tout en affirmant que "jamais on n'a vécu plus à l'aise que de 1830 à 1848", et sous-entendant qu'il faudrait attendre sans doute très longtemps pour connaître un tel degré de "liberté négative", en déplorait le résultat. Car la liberté avait perdu son âme : "Tout le secret de la situation intellectuelle", pensait Renan, était que "le travail intellectuel a été abaissé au rang des jouissances. Le jour des luttes sérieuses étant venu, les jouissances se sont trouvées insignifiantes et fades" (6). Voilà le jugement que prononçait un jeune libéral sur un régime dirigé par de vieux libéraux. La Monarchie de juillet aliéna les couches de la société en-deçà et au-delà du "juste milieu". Et lorsqu'elle parut étouffer l'imagination de ses héritiers spirituels, son glas avait sonné.

C'est ainsi qu'advint l'impasse fatale, et que s'amorça au sein même du libéralisme une division dont les conséquences seraient ressenties pendant plus d'un siècle. Dans un même temps, ce conflit assura le regain de vigueur de l'esprit jacobin. L'ascendance du jacobinisme n'eut pas pour cause la série d'épisodes éphémères qui rappelaient les événements de l'année 1793, mais plutôt la fusion du "jacobinisme d'en bas" et du "jacobinisme d'en haut" au bénéfice d'un principe de gouvernement qui allait menacer un libéralisme au fondement social encore fragile. Ce n'est pas par hasard que le libéralisme trouva un glorieux refuge dans les arts et l'univers culturel, remplissant ainsi une fonction indispensable pour la civilisation mondiale.

### Comment définir Jacobinisme et Libéralisme ?

Avant d'en venir à la part que Jacobinisme et Libéralisme ont pris dans la formation de la II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> Républiques, il est nécessaire de proposer une définition plus précise de ces deux doctrines.

Le Jacobinisme français possède, me semble-t-il, ces traits principaux :

1. Il est fortement centraliste et centralisateur et dans ce sens il est le dernier maillon d'une chaîne qui relie les premiers rois capétiens, Colbert et Louvois, l'Abbé de Saint-Pierre et sa "science politique", la "république une et indivisible" et les institutions du Premier Empire. Ce style autoritaire - qui veut que la capitale gouverne les provinces et que l'Etat modèle la société - a pu coexister avec bon nombre de régimes différents.

jusqu'à son incarnation dans la loi. Cette théorie nécessite la suprématie du pouvoir législatif.

7. Bien que le Jacobinisme ne soit pas, à proprement parler anti-religieux, c'est une idéologie profondément anti-sacerdotale, non pas par objection de l'ingérence du spirituel dans la vie privée, mais parce que considérant tout corporatisme spirituel au sein de l'Etat potentiellement nuisible à la solidarité civique ; (le "voilà l'ennemi" de Gambetta). Les Jacobins, eux-mêmes, professent une espèce de culte de l'Etat, une "religion civile" aux échos scientifiques et positivistes.

8. Au cours des ans, le Jacobinisme semble avoir poursuivi des buts différents, soit un principe de vertu, soit une plus large démocratie, soit une bonne organisation du patrimoine national. Ces buts ne sont pas forcément contradictoires, mais s'appliquent chacun à des situations différentes.

9. Le Jacobinisme français, issu des guerres de la Révolution et de l'Empire a toujours possédé un côté nationaliste et belliqueux. Ce nationalisme réussit à acquérir une dimension mondiale (en émulation par là avec l'Ancien Régime et son rêve d'hégémonie culturelle), les Jacobins voyaient en leur pays un état pilote et en la population française un peuple pilote pour toute l'humanité. Bien que le Jacobinisme ne soit pas une idéologie internationale au même sens que le libéralisme économique ou le marxisme, il a servi d'inspiration à un grand nombre de jeunes nations cherchant à construire un Etat sur des bases solides et centralisées.

Voici maintenant, par effet de contraste, la doctrine qui émergeait à partir de 1814 sous le nom de Libéralisme. (Il faut admettre que, de même qu'il existe un Jacobinisme d'en bas et un Jacobinisme d'en haut, il y a en France une différence importante entre libéralisme économique, libéralisme doctrinaire et libéralisme démocratique ; dans la période qui nous concerne, le second est le plus important).

1. En théorie, le libéralisme préconise la décentralisation (il suffit pour s'en rendre compte, de consulter divers écrits de Constant, Barante, Tocqueville ou Montalembert). Les légitimistes dépossédés partageaient cette opinion. Lorsque, en 1830, les libéraux durent eux-mêmes se confronter avec le problème d'organisation du pouvoir, ils établirent alors une distinction entre la décentralisation administrative d'une part, et la décentralisation politique d'autre part. Lamartine était en faveur de la seconde, mais non de la première. Quelques libéraux, Thiers par exemple, étaient des centralistes convaincus.

2. Philosophiquement, le libéralisme prend naissance dans la personne individuelle avec ses droits et intérêts qui est le point de mire de la dignité, de la valeur. En principe, le rôle de l'Etat est de secondar le bonheur de l'individu. Cependant, au XIX<sup>ème</sup> siècle, bon nombre de libéraux voyaient l'individu comme le résultat de sa condition historique et sociale ; ils rejetaient le rationalisme abstrait du contrat social. Ils considéraient donc l'Etat au service des "forces vives" ou des "capacités" de

#### *Montalembert : un libéral spiritualiste*

2. Le Jacobinisme est égalitaire dans le sens négatif, à savoir qu'il s'efforce de confondre les éléments sociaux placés sous l'autorité de l'Etat et de ses agents. J.J. Rousseau écrivait dans le "Contrat Social" qu'il ne devrait pas y avoir de "sociétés partielles" s'immiscant entre la volonté de tous, qui est souveraine, et la volonté de chacun qui, bien que participant au tout, lui est sujette.

3. Le Jacobinisme est égalitaire au sens positif du terme, du moins depuis 1789, puisque les volontés individuelles forment la "volonté générale", créent et légitiment en effet le pouvoir public et sont en état de le révoquer. Ces volontés, chacune en principe d'une valeur égale à l'autre, forment un peuple, dont la volonté collective "a toujours raison" et qui, théoriquement, s'oppose à tous privilèges et intérêts spéciaux.

4. Dans un tel ordre - même en tenant compte du fait que le "Jacobinisme d'en bas" n'ait jamais formé de gouvernement qu'en état d'urgence - l'"intérêt général" ou encore la "conscience du peuple", bien que fondée sur les "droits", a tendance à leur opposer une foule de "devoirs", y noyant ainsi les droits individuels et la primauté de la vie privée.

5. Depuis l'année 1792, le Jacobinisme est demeuré fermement, même passionnément, républicain, ou pour le moins a souscrit à une forme de gouvernement ratifié par le consentement exprès du peuple.

6. Le Jacobinisme considère la législation comme un raffinement de la représentation (la loi étant l'incarnation de la volonté générale), un processus qui guide la volonté générale depuis sa source au cœur de la nation

la société civile.

3. Ce que le Jacobin appelle "peuple", le libéral l'appelle "société", qu'il considère comme une entité sujette à une division économique du travail, et à une distinction politique entre "capacités". Bien que ni Jacobins ni libéraux ne se réfèrent au concept de classe comme méthode d'analyse ou d'organisation du pouvoir politique, les libéraux acceptent le principe d'une hiérarchie basée sur le mérite, tel qu'il est défini par la société.

4. Les libéraux réfutent le principe de la souveraineté absolue - qu'elle soit de droit divin, d'origine législative ou qu'elle soit souveraineté du peuple - y voyant une source d'anarchie ou de tyrannie, ou des deux. En pratique, ils cherchent à la neutraliser. "La souveraineté constituée des gouvernements libres" dit Royer Collard, est distincte de "la souveraineté du peuple" en ce qu'elle se rattache à "des droits et des intérêts" plutôt qu'à des "personnes et des volontés" (7).

5. Chez les libéraux, l'organisation des pouvoirs publics repose sur un constitutionnalisme robuste, dont les traits principaux sont les suivants :

— la préservation d'un vaste domaine privé ou "social" garanti par un contrat solennel entre gouvernants et gouvernés ;

— la séparation fonctionnelle des pouvoirs du gouvernement ayant pour but le relâchement de l'"énergie" et des tendances arbitraires ;

— tout une gamme de libertés individuelles et civiles ;

— finalement, l'égalité de tous devant la loi, une suprématie légale plutôt que législative.

6. Les libéraux hésitent à choisir entre une monarchie libérale et une république conservatrice pourvu que les conditions de liberté soient remplies. Voyez ce qu'écrivit Benjamin Constant : "Nous n'en sommes plus au temps où l'on déclarerait la monarchie un pouvoir contre nature, et je n'écris pas non plus dans le pays où il est ordonné de proclamer que la république est une institution anti-sociale". Rémusat fait écho : "Quelle est la meilleure constitution politique ? La plus propre à mettre en lumière la vérité sur chaque chose et à faire arriver le pouvoir dans les mains de ceux qui sauront mieux l'exercer" (8). Tocqueville lui-même pouvait dire à Nassau père en 1855 : "Si Louis Napoléon accordait à la France ou acceptait d'elle des institutions vraiment constitutionnelles - citant là son "parti" -, les Parlementaires" - se rallieraient à lui avec joie. Ce sont les amis de la liberté, quelque forme qu'elle prit". En 1870, Albert de Broglie penchait pour "une monarchie qui touche à la république ; une république qui touche à la monarchie".

7. Le libéralisme redoute l'emprise des majorités transparentes et transitoires élues au suffrage direct sur le législatif et l'exécutif, il a de préférence recours à des mécanismes de filtrage tels que le suffrage limité, ou indirect, le bicaméralisme, ou la participation de la

branche exécutive au processus législatif. La classe dirigeante est jugée selon les critères de "propriété" et "capacités" (9). La démocratie joue un rôle dans l'organisation politique de la société, mais seulement un second rôle.

8. En matière de religion, le libéralisme se veut sceptique, tolérant et séculier. En France il s'est révolté devant les idolâtries de la Révolution. Malgré les contributions importantes faites par le catholicisme et le protestantisme (représentées en la personne de Montalembert et Guizot), il est plus juste de dire que le libéralisme français était "spiritualiste" dans le style de Victor Cousin et de Jouffroy. Les "Voltairiens" tels que Thiers, étaient des exceptions, quoique, davantage par le truchement de Comte que de Voltaire, ils fournirent par la suite un pont vers le Jacobinisme en la personne d'auteurs tels que Littré.

9. Avec son dialogue de libertés, sa disposition tolérante vis-à-vis des minorités discordantes, ses notions d'organisation parlementaire, son penchant vers l'entreprise économique libre et ses théories optimistes concernant la civilisation, la doctrine libérale avait des traits cosmopolitains prononcés. Ce nonobstant, en France elle fut perçue par ses détracteurs comme étant un ensemble restrictif d'axiomes politiques de type "bourgeois" ou "élitiste".

## La Seconde République, le Second Empire

La Deuxième République (1848-1852) eut un avènement inattendu. Les quelques républicains qui siégeaient à la Chambre pendant la monarchie de juillet - Dupont de l'Eure, Arago, Garnier-Pagès, Marie, Ledru-Rollin et Lamartine, quoique plus ambigu - n'avaient pas pour but de renverser la monarchie. Ce n'étaient pas des révolutionnaires. Ils désiraient l'avènement de la république mais n'y conspirèrent pas activement. La célèbre "campagne des banquets" (elle-même importée d'Angleterre), n'aurait pu réussir sans l'appui de l'opposition dynastique libérale. Odilon Barrot et ses amis ne désiraient pas un changement de régime ; ils souhaitaient tout simplement une réforme électorale doublant au plus le nombre des électeurs possibles afin de pouvoir remporter les élections et former un gouvernement. En général, les libéraux ne sont pas, sans assistance, faiseurs de révolution. Ils prêchent la réforme. Mis devant le fait accompli, les libéraux acceptent les révolutions et essaient alors, avec plus ou moins de succès, de les façonner selon leurs doctrines plastiques en un ordre offrant plus de liberté. Ainsi en fut-il du Gouvernement provisoire de février 1848. A l'exception peut-être de Ledru-Rollin dont l'histoire a fait un Jacobin, les membres du gouvernement étaient libéraux, mais c'étaient des libéraux démocrates, plutôt que des libéraux doctrinaires pour qui le pouvoir était d'origine et de nature explicitement jacobine. Lamartine, orateur, aristocrate, enfant chéri du grand public, bien que libéral, était venu au libéralisme par la voie détournée du légitimisme, du catholicisme et du romantisme, un cheminement peu orthodoxe. Pour

Lamartine, la souveraineté du peuple, loin d'être un axiome était une prudente concession. Il préférerait parler de "la souveraineté des idées" ou bien encore de la "souveraineté de la société organisée". Mais l'effondrement soudain de l'orléanisme en 1848 avait eu pour résultat de former un consensus en faveur d'une république démocratique constituée, ainsi qu'en 1792, par une assemblée élue au suffrage universel. Thiers, Tocqueville et Barrot avaient accepté cet état de fait. Le problème n'est donc pas de savoir si le peuple devait se prononcer, mais quand il devait le faire. Les Jacobins de Paris, avec l'aide de Ledru-Rollin, alors Ministre de l'Intérieur, cherchaient à repousser les élections, pensant qu'il fallait éduquer le peuple avant que celui-ci puisse exprimer la "volonté générale" sans être influencés par les "seigneurs" et les "grands notables". Le Jacobinisme d'en haut devrait secourir le Jacobinisme tout court. Mais comme chacun sait, les élections eurent lieu très vite, donnant aux modérés la majorité à l'Assemblée constituante.

On pourrait sommairement décrire les origines de la II<sup>ème</sup> République comme la rencontre d'un moment jacobin à Paris (sous la tutelle de législateurs et journalistes qui, dans l'ensemble, souhaitaient éviter une répétition des événements de l'année 1793) et d'un moment conservateur dans la plupart des provinces. Entre action et réaction, il y avait matière à compromis, malgré l'étonnement de certains libéraux ("M. Thiers et M. Barrot" écrivait Tocqueville "étaient... à moitié fous"). En fait, les libéraux furent obligés de faire quelques concessions inévitables à la "république une et indivisible", au suffrage universel, à un pouvoir exécutif d'inspiration jacobine et à un gouvernement, municipal aux tendances populistes. Mais les Jacobins radicaux avaient dû, pour leur part, concéder l'inscription de la plupart des libertés dans l'élaboration d'une constitution libérale. En fin de compte, d'abord le spectre, puis la réalité de révolution sociale en juin poussa républicains opportunistes et Jacobins dans une alliance brève mais non moins significative pour la défense du principe commun de propriété privée.

J'ai déjà dit que la Deuxième République marqua une transition du libéralisme de doctrine au libéralisme démocratique, transition quelque peu ralentie par la modération du Corps législatif et aussi, par la crainte d'une révolution sociale. Parallèlement, il convient de faire une distinction à l'intérieur du mouvement jacobin. Si le simple fait d'être un "républicain de toujours", comme l'étaient Dupont ou Cavaignac, témoignait d'un lignage jacobin, il convient de distinguer ces "Jacobins de la légalité" des conspirateurs à la Buonarrotti, ou à la Blanqui qui formaient les clubs, organisaient des journées révolutionnaires et conservaient des souvenirs émus du Comité du salut public. Cette distinction n'est pas sans importance car elle devait réapparaître dans le scénario des événements qui provoquèrent l'avènement de la III<sup>ème</sup> République ; alors que, paraît-il, la Commune de Paris de 1871 était plus qu'à moitié "jacobine" avec des hommes tels que Félix Pyat et Charles Delescluze,

il est non moins vrai que les nationalistes républicains, tels que Gambetta, Eugène Spuller et Georges Clémenceau pouvaient se réclamer eux-aussi à juste titre d'être des "Jacobins".

En ce qui concerne la distribution des pouvoirs, la Deuxième République ressemblait trait pour trait au régime que proclamait la Constitution de 1791 si l'on substitue au monarque un président élu tous les quatre ans au suffrage universel. De même qu'en 1791, la constitution ne fut pas ratifiée par le peuple ; de même qu'en 1791, la constitution reconnaissait des droits antérieurs à la promulgation de lois positives. Une autre identité était la complète séparation des pouvoirs : le législatif possédait une compétence absolue dans son domaine, sur lequel le président n'avait droit ni de veto ni de dissolution ; le président avait à sa disposition toute la panoplie des pouvoirs exécutifs et n'était pas obligé de choisir ses ministres en fonction de la majorité parlementaire. Enfin, de même qu'en 1791, les 700 députés siégeaient tous à la même chambre (comme le disait Marrast : "si la nation est une, la législature doit l'être aussi").

*Thiers : libéral, voltairien, centraliste*

On pourrait donc, sans effort d'imagination, revenir à ce qui a été dit plus haut concernant la présence relative du Libéralisme et du Jacobinisme dans la formation de la I<sup>ère</sup> République. Si l'on propose deux modèles - d'une part la brève monarchie constitutionnelle de Louis XVI et d'autre part la "République à l'américaine" - il est clair que la II<sup>ème</sup> République est plus proche du premier que du second en 1848. Faute de mieux, nous appellerons cette république "libérale". Mais de nombreuses caractéristiques révèlent l'esprit jacobin de sa Constitution : la

république est déclarée "démocratique, une et indivisible" ; la souveraineté du peuple est proclamée ; le scrutin s'effectue au suffrage universel des adultes de sexe masculin, le vote est organisé par la liste départementale, il n'y a qu'une seule Chambre. La suprématie du pouvoir législatif est renforcée.

Il est bien connu que l'impasse entre législatif et exécutif (ainsi que la non-ré-éligibilité du Président) mena fatalement au Coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte, qui mit fin à l'expérience républicaine. Il serait futile de tenter ici d'analyser ces événements en fonction de l'opposition entre Jacobinisme et libéralisme. Néanmoins la facilité relative avec laquelle le Prince-président put rétablir les prérogatives de l'Etat fort démontre - si nous considérons l'esprit - combien était fragile le gouvernement libéral et combien l'esprit centraliste était toujours vivace en France. Un autre élément reste à noter : temporairement du moins, l'échec de la Deuxième République mettait fin à l'espoir de créer une norme raisonnablement commune de légitimité. De ce fait, l'idéal d'un peuple uni dans un consensus minimum de légitimité fut brisé. Sans doute est-il possible de se rallier à un régime, mais l'instinct, tout naturellement, est de se rallier à l'Etat, non parce que c'est un "Etat vache à lait" (ce qui n'était pas le cas de l'Etat français) mais parce que lui seul peut se porter garant des lois et des valeurs publiques.

Les régimes sont éphémères (Lamartine les appelait "dictatures provisoires", entendant dictature dans son sens romain), mais l'Etat demeure, incarnant la volonté nationale.

A la chute de la Seconde République, les libéraux se soumièrent à une sorte d'exil intérieur - ils fréquentaient toujours les académies et les revues intellectuelles. Quant aux Jacobins, ils formèrent une sorte d'opposition clandestine (car la plupart n'avaient pas de goût pour l'Empire, contrairement à certains Jacobins d'en haut). Bien sûr, quelques membres des deux factions trouvèrent bon de coopérer avec un régime qui, à certains points de vue, possédait des traits attachants (cf : la ratification d'un traité de libre échange avec l'Angleterre, les nombreuses innovations de l'industrie française, une politique étrangère jacobine - excepté envers Rome - la législation sur les organisations ouvrières, et au cours de la dernière année du régime, une tentative de libéralisation des institutions).

C'est à cette époque que devait naître et se développer avec une rapidité étonnante un phénomène culturel dont le retentissement surpasserait toute querelle politique. Je veux parler de la foi quasi unanime, du moins chez les personnes cultivées, envers le Progrès. C'était la première fois que l'humanité pouvait envisager son propre avenir avec un tel optimisme. Bien qu'appartenant, par leurs aspirations et leur rhétorique à des traditions différentes, Jacobins, libéraux et bonapartistes pouvaient tous chanter les louanges du progrès. Ce n'était pas un chœur harmonieux, car les mélodies n'étaient pas les mêmes, leurs évangiles n'étaient pas identiques ; mais la

confiance dans le Progrès était partagée. Cependant chacun des courants politiques mettait l'accent d'une manière différente sur la technologie et sur l'enseignement. Ce fut surtout dans le domaine de l'éducation - et spécifiquement de l'instruction civique - que le conflit idéologique se fit sentir en France, bien qu'il fût masqué par un conflit entre l'Eglise et l'Etat. La III<sup>ème</sup> République persisterait dans sa mission d'instaurer un catéchisme civil prêchant instruction et progrès - faisant ainsi du Jacobinisme une théorie de conservation et non plus de conspiration.

Dans les circonstances que je viens d'exposer le culte du Progrès et celui de l'Etat semblaient faire bon ménage. A cet égard, les œuvres de Dupont-White sont exemplaires. Dupont-White, bien qu'il ne soit en aucun cas un maître de la pensée politique de son temps (il écrivit surtout sous le Second Empire) avait traduit "On liberty", le livre de John Stuart Mill, et vit son œuvre principale "L'individu et l'Etat" critiquée à sa parution, comme socialiste et collectiviste. De nos jours son œuvre, lorsqu'on en parle, serait plutôt classée sous la rubrique de "libéralisme interventioniste" (10). Il serait certainement plus juste de parler de rencontre du libéralisme et du Jacobinisme d'en haut. "Non" écrit Dupont-White, "l'Etat n'est pas seulement un gardien stérile de ce qui est, un applicateur, un exécuteur de lois pré-existantes. Il lui appartient éminemment de faire des lois nouvelles, c'est-à-dire de prévoir ce qui sera, de préparer ce qui doit être, or, cela est l'œuvre même du Progrès" (11). Egalement "l'Etat n'est pas seulement la force, c'est avant tout une autorité morale". Voilà somme toute des généralités ; mais là où l'auteur devient intéressant, c'est quand il déclare que les Français en particulier, à cause de leurs coutumes et de leur passé, ont besoin de l'Etat : "cette grandeur et cette nécessité du rôle de l'Etat, qui se révèlent ailleurs, éclatent en France. Le Progrès y est affaire de gouvernement à un degré inouï : ni l'humeur de ce pays, ni la liberté, ni la nature ne suffiraient à cette œuvre". En bref, l'Etat doit prévaloir même sur la liberté, pour que la France connaisse progrès et prospérité. Ce n'est tout à fait le "périsse ma vie, que la France soit sauvée" de Danton mais c'est tout de même une importante espèce de jacobinisme.

### L'établissement de la Troisième République

Les plus critiques du Second Empire furent des libéraux, déjà à cette époque quelque peu "américanisés", quelque peu "démocratisés" par l'exemple d'Alexis de Tocqueville. Parmi eux, Laboulaye et Prévost-Paradol étaient les plus influents (12). Bien évidemment, leur credo déclarait que le progrès était secondaire par rapport à la liberté, et devait en tous les cas être guidé par l'initiative individuelle. Mais les circonstances étonnantes de la victoire remportée par la Prusse en 1870, la capture de l'empereur suivie de sa "déchéance", offrirent aux républicains à l'ardeur jacobine la possibilité d'influencer le caractère du nouveau régime. Solidement implantés dans les plus grandes villes et dans certaines des régions (notamment le Midi) qui avaient été radicali-

sées par la propagande du réseau "démocrate" de 1848, les Jacobins n'avaient plus à redouter d'être persécutés par les préfets de Bonaparte. Dans une certaine mesure, villes et campagnes n'étaient pas divisées comme elles l'avaient été en 1848, mais unies par l'idéal d'une "république une et indivisible" qui semblait apporter une solution face au désastre de Sedan.

Toutefois l'histoire en décida autrement. L'avènement des nouvelles institutions nationales fut un processus lent et ambigu, qui se prolongea jusqu'à la démission du Maréchal Mac Mahon en 1877. Il s'avéra que la France aurait une république aux formes libérales et aux coutumes jacobines. De nombreux événements contribuèrent à ce résultat. Tout d'abord, la France était militairement faible, et le peuple désirait par-dessus tout conclure la paix avec les Allemands dans les conditions les plus avantageuses possibles. Malheureusement, les Jacobins les plus radicaux étaient également les Français les plus belliqueux, qui prêchaient à un pays vaincu la guerre à outrance. Gambetta, courageux et fin politique, plaida pour la résistance et la guerre tant que faire se put, se couvrant de gloire et assurant ainsi son avenir. Mais il sut s'arrêter à temps. La plupart des Français refusaient de continuer à se battre contre l'Allemagne avec le risque de provoquer une révolution de classe. Quand Thiers et Jules Favre réussirent à obtenir un armistice pour élire la représentation nationale qui aurait le pouvoir de traiter avec Bismarck, les électeurs, après une campagne électorale d'une semaine, votèrent en bloc en faveur de la paix et comme inconsciemment élirent une assemblée à majorité royaliste. Et comme cette majorité de l'Assemblée nationale allait gouverner la France jusqu'en fin 1875, toute possibilité d'une république radicale semblait désormais lettre morte. En fait - et contrairement aux désirs de la population de sentiments plutôt républicains - il ne pouvait être question que de monarchie.

Le second événement significatif fut la Commune de 1871. Bien que quelques villes aient connu semblables révoltes (Lyon, Toulouse, Montpellier en particulier) aux yeux des Français la Commune de Paris semblait menacer non seulement la propriété, la société et la paix, mais l'Etat lui-même. Un grand nombre de livres chantent les louanges des radicaux parisiens (le premier en date étant "l'Histoire de la commune de 1871" cet ouvrage très puissant de Lissagaray). Mais vue de Versailles, ou du reste de la France, la Commune semblait une menace insensée. En supprimant l'insurrection de la manière que nous connaissons, Thiers ne fit qu'augmenter la popularité dont il jouissait déjà en tant qu'architecte de la paix avec l'ennemi. S'il y avait au sein du grand public une tendance vers le Jacobinisme radical, la Commune y mit fin en poussant paradoxalement les dirigeants jacobins les plus visibles et les plus influents du côté de Versailles, comme ils s'étaient rangés du côté de Cavaignac en juin 1848. En troisième lieu, il faut bien tenir compte de la personne d'Adolphe Thiers, ce petit vieux coriace que Maurice Agulhon avait décrit dans un autre contexte comme étant "un bourgeois orléaniste chimiquement pur" (13). Méridional, voltairien, plé-

biéen de naissance, il avait, bien que libéral, des tendances jacobines. C'était un centraliste, un protectionniste, un chauviniste et - à une distance respectable - un admirateur de Napoléon 1<sup>er</sup>. Thiers avait joué un rôle dans la révolution de 1830, avait été désarçonné par celle de 1848, mais 1870 était l'heure du destin et Thiers devint le héros et le dirigeant de la France. En dépit de la loyauté qui le liait aux princes d'Orléans il opta, d'abord en privé, puis ouvertement, pour une république de type conservateur. Son influence auprès des Princes d'Orléans et sa réputation d'homme d'ordre jouèrent un grand rôle. Il est bizarre qu'en devenant républicain et en voulant bâtir un Etat fort, Thiers était en fait plus jacobin que ceux qui, comme Delescluze, ont lutté pour l'autonomie municipale de Paris.

Finalement, Thiers trouva en Gambetta, le républicain jacobin congénital un parfait complément. Bien qu'à l'origine, ils aient été ennemis, leurs vues et leurs opinions finirent par converger. De monarchiste libéral, Thiers évolua vers la Troisième République ; de Jacobin belliqueux, Gambetta devint un "opportuniste" c'est-à-dire un instrument consentant de la république modérée pourvu qu'elle soit ensemencée par les nouvelles élites issues des couches humbles de la société. Thiers et Gambetta devaient finalement chanter les louanges l'un de l'autre et faire campagne côte à côte.

J'espère que ces vues et ces évolutions de deux éminents hommes d'Etat illustrent le rapprochement qui s'effectua entre libéraux et Jacobins au cours de la III<sup>ème</sup> République d'une manière plus éclatante que ne l'aurait permise une description longue et aride des manœuvres parlementaires qui l'ont engendré. Il me faut néanmoins m'arrêter brièvement sur les institutions et l'esprit de la Troisième République. Contrairement aux régimes constitutionnels qui l'avaient précédé, la III<sup>ème</sup> République ne possédait pas, à proprement parler, de Constitution à l'origine. Elle avait été créée, d'une manière organique, au moyen d'actes et de textes de l'Assemblée nationale et, par les trois lois de 1875 relatives à la distribution des pouvoirs. Il n'y eut ni déclaration de principes, ni déclaration des droits du citoyen. L'on n'y fait pas mention de type de régimes (ce qui a conduit certains historiens distraits à répéter que les actes et les textes visaient à faciliter l'avènement d'une monarchie ; ils visaient plutôt à ne pas choquer les monarchistes qui étaient en train de perdre pied). En tous cas, l'organisation des pouvoirs est clairement définie (malgré certains changements qui se produisirent par la suite).

Bien que l'avènement de la Troisième République eut lieu en bon ordre et bien qu'elle fût, aux yeux des Français, remarquablement pragmatique, il n'y a pas lieu de considérer que ses fondements sont le fruit du hasard. En effet, elle avait été nettement mieux préparée que la Seconde République. Sa Constitution prévoyait une République fondée sur le suffrage universel des électeurs de sexe masculin et une législature bi-camérale accordant à chaque membre des pouvoirs égaux "à l'américaine", ce qui signifiait principalement que le Sénat et la

Chambre des Députés pouvaient renverser les Ministères. Le président avait des pouvoirs comparables à ceux d'un roi constitutionnel ; il était élu pour sept ans. Le ministère convoqué par le président était collectivement responsable des actes du gouvernement. Le président avait le pouvoir de dissoudre la Chambre ; mais, il est bien connu qu'après 1877 il ne se servit pas de ce pouvoir. Le gouvernement puisait sa source dans la souveraineté populaire, mais était modéré dans la pratique : les députés étaient élus au suffrage universel direct et tous en même temps ; les sénateurs étaient élus au suffrage universel indirect à partir du suffrage local, avec un avantage marqué pour les régions rurales, renouvelables par tiers tous les trois ans. Le président de la République était élu par les deux Chambres réunies.

Officiellement, cette Constitution de 1875 a concédé davantage au libéralisme de style français qu'au Jacobinisme ; cette Constitution de 1875, premièrement, a évité empiriquement d'avoir recours aux principes abstraits ; deuxièmement, elle a effectué la séparation des pouvoirs et le filtrage de la volonté générale : troisièmement, elle fut caractérisée par la lenteur du processus qui a traduit la volonté populaire en lois ; et enfin elle a maintenu certains pouvoirs exécutifs. Elle a inauguré un système délicat de poids et mesures politiques et sociaux qui, bien qu'ils aient finalement donné naissance à une société bloquée, ont néanmoins permis à la France de jouir d'une longue époque - presque sans interruption - de "guérison idéologique" et de consolidation nationale.

Ainsi la Troisième République en arriva à un compromis entre la rhétorique jacobine, une pratique essentiellement libérale de la politique, et un ordre social conservateur adapté à la fois aux exigences du progrès et au confort de l'esprit de clocher. La France avait non seulement un Etat, mais aussi un régime acceptable, celui qui selon Thiers, divisait le moins la nation. Gambetta avait aussi raison en remarquant que, en acceptant une république de type conservateur, le Français moyen bénéficierait d'un véhicule sûr pour avancer ses intérêts dans une direction démocratique sans pour autant risquer la révolution (14).

Les aspects de la Troisième République ont toujours été plus libéraux que son langage politique et que bon nombre de ses pratiques gouvernementales. Car la France ne fut pas miraculeusement libérée de sa puissante "énergie fractionnelle" ni des disputes sérieuses concernant le pouvoir social. Les républicains, comme tous les gouvernements qui les avaient précédés au pouvoir, se sont empressés, tant que faire se put, d'insérer leurs amis au Conseil d'Etat, dans la magistrature, l'université, et, en règle générale dans les positions clé d'une société civile qui, par habitude, était étatisée. L'utilisation du pouvoir de la police et même du pouvoir judiciaire n'avait pas toujours lieu dans un état d'esprit libéral (15). Mais l'on pourrait avancer que ces infusions d'autoritarisme et de paternalisme - de Jacobinisme, si l'on veut - étaient le côté obscur du républicanisme dans un pays qui, comme de Tocqueville l'a laissé entendre,

n'était pas spontanément amoureux de la liberté.

### L'expérience des Etats-Unis

Quoiqu'on ait pu dire de nos jours concernant l'échec de la France de comprendre "la liberté moderne", "la liberté négative" ou bien encore la "liberté anglo-saxonne", l'observateur neutre est forcé de conclure que la France a recherché et atteint la liberté par des moyens originaux qui étaient présents dans sa culture politique, dans son talent et dans son génie en tant que nation. Les Anglais et les Américains ont leurs idées de la liberté et leurs façons de la pratiquer qui n'ont pas été et ne sont pas exactement semblables à celles des Français. Il existe en effet une liberté jacobine typiquement française et elle paraît avoir deux aspects. Tout d'abord, il s'agit d'une liberté collective de nation qui revêt parfois une forme belliqueuse et un caractère quelque peu abstrait. Mais c'est aussi la liberté concrète des petits propriétaires et des citoyens vivant à l'étroit dans un espace limité, la liberté des petits commerçants, des artisans, des paysans, des ouvriers, des personnes courant le risque de se noyer et craignant la calamité, des personnes dont l'indépendance dépend d'une marge de sécurité et d'un degré de prévoyance que seul l'Etat peut garantir (16). Une liberté ainsi conçue peut ne pas plaire aux Américains qui ont d'autres traditions, une culture protestante, d'autres espaces et richesses géographiques. Mais pourquoi demander aux Français de bâtir leur définition de la liberté à partir de modèles étrangers ? S'il existe aujourd'hui en France des preuves qu'après deux siècles de luttes idéologiques concernant la signification de la liberté, non seulement entre Libéraux et Jacobins mais aussi entre autres adversaires politiques, il se manifeste un renouveau de la foi envers "notre type de liberté" - la liberté de la société face à l'Etat - nous ne cacherons pas notre joie. Mais nous, Américains, devons comprendre que la France a tiré ses conclusions de par ses propres moyens sur le rôle et la place de la liberté vis-à-vis de l'Etat. Et nous ne devons pas considérer que le dernier mot idéologique de la France concernant sa contribution à la définition de la liberté est dit.

Le sens américain de la liberté dépend lui aussi de sa culture, de son histoire. Il est vrai que peu d'éléments dans notre expérience historique ou dans notre conscience politique nous poussent vers le Jacobinisme. En fait, notre aversion envers le Jacobinisme est tellement prononcée que, quelle que soit la substance de nos débats, nos opinions politiques, de quelque côté que ce soit, sont moulées dans les discours du libéralisme individualiste. Nous avons un Etat ; nous ne l'aimons pas beaucoup. Mais étant une sorte d'empire et de commonwealth dans le même temps, l'Amérique est inévitablement jacobine dans bon nombre de ses habitudes, malgré sa façade rhétorique. Comment est-ce possible ? C'est possible parce que, quelle qu'ait été son administration ou sa philosophie politique, il a toujours été nécessaire de gouverner une nation vaste et diversifiée en appliquant le pluribus unum. Hegel exposa la raison d'être du "Jacobinisme américain" mieux que quiconque

à ma connaissance, bien qu'il n'ait jamais visité notre pays. Dans ses derniers cours de philosophie de l'histoire qu'il fit à Berlin, alors même que nous accueillions Tocqueville, il dit "un Etat véritable et un Gouvernement véritables ne peuvent naître qu'après l'avènement d'une distinction des classes, lorsque la richesse et la pauvreté deviennent extrêmes et lorsqu'une grande partie de la population ne peut plus satisfaire ses besoins de la manière habituelle... L'Amérique du Nord ne sera comparable à l'Europe que lorsque l'immense espace que ce pays fournit à ses habitants aura été occupé et lorsque les membres du corps politique commenceront à être montés les uns contre les autres." Toutes ses prédictions, sauf peut-être la menace implicite de lutte des classes, se sont réalisées. Tout au moins, il existe, en fait, en Amérique la base d'un conflit entre Jacobins et Libéraux, qu'aggrave la disharmonie raciale et ethnique.

alliés au Congrès - (tels que Thaddeus Stevens de Pennsylvanie) livrèrent aux modérés comme aux sudistes vaincus un combat idéologique, exigeant de leurs adversaires une vertu absolue qui ressemblait à certaines expériences européennes ! Georges Clemenceau, de passage aux Etats-Unis à l'époque alors qu'il travaillait à la pige pour "Le Temps", a rédigé une série d'articles brillants exprimant sa sympathie pour les radicaux républicains. Les Jacobins se reconnaissaient donc de part et d'autre de l'Atlantique en ces temps : car le style politique américain n'était pas très différent des aspirations des "nouvelles couches" de Gambetta. En fait, malgré le succès des uns et les échecs des autres, il n'est pas difficile d'imaginer le Général Grant et le Général Trochu changeant de place, ou encore Grover Cleveland et Jules Grévy prenant la place l'un de l'autre.

Le troisième moment jacobin était le New Deal de Franklin D. Roosevelt. Je ne veux pas dire que Roosevelt avait un tempérament particulièrement jacobin ; il serait peut-être plus correct de le décrire pareil à votre Thiers, bien qu'il ait été issu d'une famille privilégiée à la richesse ancestrale. Plutôt, je soutiendrais que le New Deal était l'époque où l'Amérique s'est vu obligée pour la première fois de faire face au scénario hégélien décrit plus haut. Ainsi fut établi aux U.S.A. un cadre structurel pour le Jacobinisme - et ce pour toujours. Dans un sens complexe, un Etat véritable fut créé ; et, loin d'être en voie de disparition, il est devenu toujours plus puissant. L'on peut s'attendre à ce que cela continue car - à moins de preuve du contraire - l'Etat américain doit maintenant faire face à des exigences qui étaient jadis inconnues, à des demandes nouvelles formulées par ses citoyens, et il doit aussi faire face à des situations d'urgence dont il partage la responsabilité avec le reste du monde occidental. Alors que la France, pour des raisons qu'elle a créées ou choisies de son propre chef, commence à ajouter à son répertoire de liberté un examen plus approfondi du moment libéral, il semble probable que les Etats-Unis devront venir à bout du moment jacobin. Nos idées de la liberté et sur la liberté devront donc être repensées. Dans cette étrange entreprise, la France et l'Amérique auront de nombreuses leçons à partager.

George Armstrong KELLY

*Gambetta : un jacobin modéré*

Malgré sa courte histoire - qui après tout ne remonte pas à Clovis ou à Philippe-Auguste, l'Amérique a connu quelques moments jacobins. Le premier, communément appelé "Hamiltonien" est intervenu au début de l'expansion vers l'Ouest, créé par le besoin de fournir un système efficace de communication et de transport pour les personnes et les produits. Là le pouvoir de l'Etat (ou des états) permit à l'individu d'acquérir des terres et des biens qu'il n'aurait pu faire siens autrement. Un autre moment, plus significatif encore, fut la fin de la guerre civile de 1861-1865. A la fin de ce conflit sanglant, les Jacobins du Nord - partisans de l'abolition de l'esclavage et leurs

1. Le dernier paru des **Robert** (Paris, 1985) définit un libéral politique comme étant "favorable aux libertés individuelles dans le domaine politique" et cite la première utilisation du terme dans le **Journal du marquis d'Argenson** (1750), notant "sens répandu", 1799-1800. "Pour ce qui est de Jacobin", le vocable est défini comme étant un "républicain intransigeant, partisan d'un pouvoir central fort, dans une république démocratique" (première utilisation, 1790).

2. Emmanuel Joseph Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?* (ed. Roberto Zapperi, Genève, 1970), p. 128 : "Pourquoi ne renverrait-on pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants..."

3. Jean-Joseph Mounier, *De l'influence attribuée aux philosophes, aux franc-maçons et aux illuminés dans la Révolution française*.

4. Benjamin Constant, *De l'Esprit de la Conquête et de l'Usurpation dans leurs Rapports avec la Civilisation Européenne* (1814) ; et *De la Liberté des Anciens Comparée à celle des Modernes* (1819). Les deux

textes ont été republiés chez Marcel Gauchet, ed. : **Benjamin Constant : de la Liberté chez les Modernes** (Paris, 1980).

5. Le lien anglais a été promu par Madame de Staël qui, allant plus loin que Montesquieu notait : "... après un siècle de durée des institutions qui ont formé la nation la plus religieuse, la plus morale et la plus éclairée dont l'Europe puisse se vanter, je ne concevais pas de quelle manière la prospérité du pays, c'est-à-dire, sa liberté, pourrait être jamais menacée." (*Considérations sur la Révolution française*, 3 vols., Londres, 1818).

6. Ernest Renan, "L'Etat des Esprits en 1849" dans *Questions Contemporaines* (Paris, 1868).

7. Prosper de Barante, *La Vie Politique de M. Royer-Collard : ses Discours et ses Ecrits* (2 vols., Paris, 1861).

8. Charles de Rémusat, dans *Le Globe*, 11 mars 1829, cité dans Pierre Rosanvallon, *Le Moment Guizot* (Paris, 1985), p. 157.

9. Ceci est remarquablement bien traité par P. Rosanvallon, *Le Moment Guizot*, pp. 107-140.

10. Bien étudié dans Georges Burdeau, *Traité de Science Politique* vol. V : *L'Etat Libéral et les Techniques Politiques de la Démocratie Gouvernée* (Paris, 1953), p. 334.

11. Charles Brook Dupont-White, *L'Individu et l'Etat* (Paris, 1865), p. vi.

12. Edouard de Laboulaye, *L'Etat et ses Limites* (Paris, 1863) ; et Lucien-Anatole Prévost-Paradol, *La France Nouvelle* (Paris 1868).

13. Maurice Agulhon, *L'Apprentissage de la République, 1848-1852*, (Paris, 1973).

14. Cf. Gambetta, dans Joseph Reinach, ed., *Discours et Plaidoyers Politiques de Gambetta* (11 volumes, Paris, 1881-1885), p. 426 : "La démocratie radicale" nous rendra tous politiquement plus libres - intellectuellement plus savants - économiquement plus aisés - moralement plus justes - socialement plus égaux, et elle établira l'ordre sur l'équilibre et l'harmonie des droits et des intérêts".

15. Voir les excellents commentaires à ce sujet de Jean Rivero "Le Libéralisme à l'épreuve", *Centenaire de la Troisième République : Actes du Colloque de Rennes, 15-17 mai 1975* Paris 1975.

16. Voir J. Chastenet, *Enfance de la Troisième*, p. 246, description du bourgeois moyen de Gambetta : "Il se rattache plutôt à la tradition jacobine, tantôt sous sa forme républicaine, tantôt sous sa forme bonapartiste... Son idéal, discrètement opposé à celui de l'ordre moral (c'est-à-dire, le parti du duc de Broglie) est celui d'une République centralisée, autoritaire, égalitaire, fermée aux nobles comme aux prêtres, se méfiant des "gros", protectrice des "petits", hostile en même temps à la démagogie, soucieuse des entreprises modestes et répandant, par l'instruction laïque et obligatoire, des "lumières" pleines mains".

## INTERVENTIONS

**Georges VEDEL**

J'aimerais insister sur une donnée, peut-être spécifique de l'histoire française ; c'est qu'effectivement, au fur-et-à mesure que se sont formées les idées politiques modernes, des conceptions de la liberté assez différentes se sont développées. Elles ont donné naissance à deux conceptions de la démocratie dont l'un des rameaux allait vers le marxisme léniniste par des relais tout à fait imprévus mais inscrits dans l'histoire depuis les Jacobins : le relais babouviste, la démocratie sociale de 1848, la Commune. Tout cela va vers une "Démocratie absolue", selon Capitant, ou "totalitaire" selon Talmon.

Il faut avoir tout cela présent à l'esprit pour comprendre la manière dont se pose le débat entre le Jacobinisme et le Libéralisme. Sur ce point je me permets de dire que je suis plutôt de l'avis de Mr Kelly, que le Jacobinisme est quelque chose de vivant, dans la tradition française et même dans la tradition actuelle. Tout à l'heure je pensais aux instructions que Ledru-Rollin avait données pour préparer le peuple français à exercer le suffrage universel. Je ne sais pas si les historiens ont été attentifs à un petit apport du vaudeville à ce morceau de notre histoire. Une pièce de Labiche, "Le Club champenois", met en scène un petit bourg dans lequel, conformément aux instructions de Ledru-Rollin, la municipalité s'efforce de donner une éducation civique à des cultivateurs indifférents. Je passe sur l'intrigue. Un acteur ambulancier pour se faire bien voir du Maire dont il courtise la fille, anime la réunion du club fondé sur les instructions de Ledru-Rollin en jouant, sous des déguisements successifs, le

rôle d'un candidat bonapartiste, d'un candidat modéré et d'un candidat ouvrier. Grâce à lui le débat politique est simulé dans le monde rural.

Quand Monsieur Mermaz annonçait, au début de la législature de 1981, qu'il y avait un problème de l'éducation du peuple à la liberté véritable, il était quelque peu dans la tradition de 1848. Peut-être, dans cette salle, certains se souviennent du discours d'ouverture de Monsieur Chevènement, prononcé lors du Congrès international de science Politique, qui s'est tenu l'an dernier à Paris. Le discours était consacré à l'Etat, thème principal du congrès de science Politique. C'était, par l'exaltation de l'Etat démocratique et vigoureux, un discours jacobin. Donc, je crois que lorsque l'on dit que le jacobinisme serait un souvenir historique, on se trompe ; le jacobinisme n'est pas mort.

Après cette première remarque, je voudrais maintenant faire une observation sur l'inégal traitement qui a été réservé au jacobinisme et au libéralisme par mon ami Jean Rivero.

Il ne faut pas méconnaître une donnée fondamentale du débat. Les jacobins ne sont pas moins amis de la liberté que les libéraux et dans leur pensée ils le sont même davantage parce qu'ils sont amis d'une vraie liberté. Pour eux "les libéraux" sont amis simplement d'une liberté de second rang, d'une liberté que l'environnement social comprime. C'est, vous le devinez, tout le débat sur les deux conceptions de la démocratie. Il y a d'une part les "libéraux" qui croient que la liberté existe déjà et est déjà un instrument valable pour la vie individuelle et pour la vie du groupe, et les jacobins qui croient que c'est une terre à conquérir avec tout ce que ceci suppose comme cheminement intellectuel, politique et social. Le débat entre jacobins et libéraux n'est donc pas un débat entre l'autorité et la liberté mais un débat entre

deux idées de la liberté.

On s'est demandé si le jacobinisme est un mythe. Madame Welch a dit avec beaucoup de raison que s'il est un mythe, le libéralisme est aussi un mythe. Sans doute le libéralisme est accepté comme "doctrine" par Jean Rivero et le jacobinisme n'est-il accepté par lui que comme "mythe". Mais ceci ne va pas sans contradiction. Jean Rivero accorde au libéralisme deux privilèges qu'il refuse au jacobinisme. Il admet qu'une "doctrine" puisse ne pas être cohérente. Il l'admet pour le libéralisme qui n'est pas une doctrine plus cohérente que le jacobinisme tandis que pour accéder au rang de doctrine le jacobinisme devrait avoir une cohérence rigoureuse. D'autre part, il accorde à la doctrine libérale le privilège d'avoir pu évoluer dans le temps (de Benjamin Constant à Raymond Barre si l'on veut) sans avoir perdu son caractère de doctrine, cependant que les mutations historiques du jacobinisme le disqualifieraient et le feraient passer au rang de mythe.

En fait l'un et l'autre sont à la fois "doctrines" (si l'on entend par doctrine l'exploitation intellectuelle de quelques grandes intuitions, de quelques grandes structures de pensée adaptées et accommodées aux circonstances historiques du moment) et en même temps "mythes", (si l'on entend par mythe une inspiration un peu nébuleuse, contradictoire, qui change avec l'histoire). L'on pourrait faire sur le libéralisme exactement l'exercice que Jean Rivero a fait sur le jacobinisme. Dans le libéralisme il y a des *acquis*, il y a des *répudiations* et il y a des *équivoques*.

Il est certain, par exemple, que dans le libéralisme, on peut considérer comme *acquis*, l'idée d'un pouvoir modéré, balancé, limité, l'existence de droits et de libertés, l'existence d'un système constitutionnel protecteur de ces droits et libertés. Mais l'on y trouverait aussi nombre de *répudiations*. C'est ainsi, par exemple, que le rôle des groupements volontaires (associations, syndicats, etc...) procède d'une répudiation de dogmes initiaux, alors que la position "libérale" initiale, c'est la loi Le Chapelier violemment ennemie des groupes interposés entre l'Etat et l'individu.

Le suffrage universel est-il une donnée originellement libérale ? On peut en douter. Il faudra qu'en 1848, le professeur Kelly le rappelait tout-à-l'heure, l'élan du peuple, des gens qui détiennent la force du moment arrache le suffrage universel. Rappelons-nous les hésitations, les réticences et les refus des libéraux envers le suffrage universel.

Sans doute aujourd'hui aucun libéral n'oserait dire qu'il est contre le suffrage universel mais, si on applique, pour définir le libéralisme les mêmes critères que ceux qu'a retenus Jean Rivero pour définir le jacobinisme, les "répudiations" qui caractérisent le mythe se trouvent dans l'un et dans l'autre. L'un et l'autre comportent des *acquis* mais aussi des composantes originaires qui sont répudiées et si j'ose dire masquées. De même que les jacobins masquent la Terreur, les libéraux masquent leurs goûts pour le suffrage censitaire ou du moins le suffrage contrôlé.

Enfin il y a des *équivoques*, troisième volet du mythe selon Jean Rivero et notamment l'équivoque religieuse. En matière de religion quelle est la position libérale ? L'anticléricalisme a des racines libérales certaines. Être libéral sous la Restauration c'était être anti-religieux. Mêmes *équivoques* dans la conception de l'économie. Par exemple, le système fiscal. Quelle est la position des libéraux dans l'évolution de nos problèmes fiscaux et financiers ? Elle a été extrêmement variée. Le libéralisme s'est-il appliqué au commerce extérieur ce qui est une des grandes questions du XIX<sup>e</sup> siècle ? C'est Napoléon III qui n'était pas libéral, qui a pratiqué le libéralisme économique, le libre échangeisme. Mais la classe politique libérale en France n'était pas libre échangiste. La politique agricole de la III<sup>e</sup> République qui a été faite par les libéraux n'était pas une politique libérale quant au commerce extérieur. Quelle est la place qu'il faut faire au monde de la petite entreprise et de l'artisanat par rapport au monde de la grande entreprise ? Nous entrons ici dans les variantes du libéralisme économique.

Ce que je voudrais dire en guise de conclusion c'est que, à mon avis, l'image d'un pays pour qui le jacobinisme aurait été un accident, né des convulsions de la Révolution, mais n'altérant pas en profondeur le libéralisme, est une image inexacte. Jacobinisme et libéralisme ont, au même degré, leur part de "doctrine" et leur part de "mythe".

Même si j'exprime cette nuance par rapport à d'autres, je sors, comme nous tous, enrichi parce ce que j'ai entendu, notamment de Jean Rivero et de G.A. Kelly.

Maurice AGULHON

J'avais demandé la parole pour exprimer mon accord avec la présentation des choses qu'a faite M. Rivero et j'avoue, à ma confusion, qu'après avoir entendu la réfutation qu'en a faite M. Vedel, je reste sur mon opinion première.

Je pense moi aussi qu'il n'y a pas tout à fait symétrie entre les deux objets qui nous sont proposés : jacobinisme et libéralisme. Le jacobinisme n'a pas de doctrine au même titre que le libéralisme, il s'agit plutôt d'une série de pratiques, de traditions devenues mythes, et utilisées aussi de façon plus vulgaire : "jacobin" est l'épithète désagréable dont on affuble tout gouvernement, même libéral, dès lors qu'il se défend. Mais je crois que personne, au XIX<sup>e</sup> siècle sauf exception, sauf Blanqui sans doute, n'a fait la théorie de ce qui a été la pratique dictatoriale de l'an II puisque, au contraire, la doctrine de ceux qu'on appelle les Jacobins était précisément de justifier les actions de l'an II par "les circonstances", c'est-à-dire d'en faire un empirisme. L'idée de la plupart des républicains qu'on considère comme "Jacobins" n'était pas de faire du jacobinisme un modèle généralisable, doté d'une véritable systématisation doctrinale.

La deuxième raison pour laquelle j'avais demandé la parole c'est pour rappeler très brièvement ceci : l'exercice qui consiste, surtout pour l'Histoire de France, à faire un parallèle entre libéralisme et jacobinisme, est un exercice un peu faux, car il y a, dans l'histoire intellectuelle et dans l'histoire politique françaises, une troisième composante, qui fut longtemps la composante majeure. De qui s'agit-il ? des gens qui n'étaient ni libéraux ni jacobins, parce qu'ils récusaient la Révolution en toutes ses époques et sous toutes ses formes. Ces hommes et ces groupes étaient partisans d'un autoritarisme qui, lui, n'était pas de "circonstance" mais de principe, parce qu'il fondait la politique sur des bases philosophiques clairement anti-libérales. L'histoire du dialogue entré libéraux et jacobins est une histoire confuse et complexe précisément parce qu'elle a dû comporter aussi des moments de réconciliation entre eux (libéraux et jacobins) contre cette troisième force, qui a longtemps été, en vérité, une première force. Du moins en France. Je précise "du moins en France" car il me semble qu'à l'origine des grandes différences de caractère qui séparent la démocratie française de la démocratie américaine figure précisément le fait que la France a eu sur son sol des forces contre-révolutionnaires que, pour les raisons historiques que nous savons, l'Amérique n'a pas eues.

Je dirais maintenant deux choses qui me sont inspirées par l'intervention de Mr le Doyen Vedel. L'une est très générale et consisterait à poser qu'il est nécessaire de prendre en compte dans l'explication politique non seulement des éléments doctrinaux mais aussi les faits de sensibilité, d'éducation, ou d'expérience (on ne se détermine pas seulement en fonction d'une doctrine abstraite mais en fonction du combat auquel on a conscience de prendre part, etc...)

L'autre consisterait à défendre Jules Ferry. La question est de savoir si le discours : "il faut éduquer le peuple" est un discours jacobin. On pourrait dire tout aussi bien que c'est un discours libéral ; et, pour Jules Ferry, ce l'était à coup sûr, parce que, dans son esprit, et sans doute aussi dans celui d'un Ledru-Rollin en 48, "éduquer le peuple" c'était substituer l'information à l'inculture. En principe, quoi de plus libéral ? En réalité la question est complexe parce que la réponse dépend du jugement que l'on porte sur ce qu'ont en tête les gens des sociétés traditionnelles, ces paysans que l'on fait électeurs en 1848. Si vous considérez qu'ils ont la Bonne doctrine, et que la République vient leur inculquer une autre, alors vous présentez l'entreprise d'éducation du peuple comme agressive, et par conséquent jacobine. Si vous considérez au contraire qu'ils sont en manque de culture politique, en manque d'information, et que l'ins-truction publique leur donne, avec une information plus large, avec l'apprentissage de la lecture, des moyens de choisir librement et en connaissance de cause, alors l'en-treprise d'éducation du peuple est indéniablement libé-rale. Voilà une question sur laquelle, cette fois, l'anti-thèse, ou l'alternative, libéralisme/jacobinisme sont justifiés, c'est que nous sommes ici dans l'ordre de l'interprétation.

J'ai beaucoup apprécié l'accent mis par les interve-nants sur l'ambiguïté des notions tant du libéralisme que du jacobinisme. Je suis d'accord avec le doyen Vedel quand il a insisté sur les relais qui conduisaient des jacobins, surtout jacobins extrémistes "rouges", jus-qu'au léninisme. Le modèle de Lénine fut Robespierre, le jacobinisme de Robespierre, avec l'élitisme et la terreur qu'il implique et qui s'oppose au libéralisme, à la démoc-ratie représentative, à l'Etat de droit. Tout comme le jacobin de 1793, le communiste léniniste se croit en possession de la vérité absolue, de l'unique voie vers le salut de l'humanité.

Cependant, présenter le libéralisme et le jacobinisme comme les deux principales traditions qui s'opposent dans l'histoire de la France du XIX<sup>e</sup> siècle me semble inexact. Le libéralisme était tout au long de son histoire en lutte aussi avec d'autres traditions presque également, sinon plus fortes, les traditions monarchiste, cléricale (contre cette dernière le libéralisme a pu s'allier aux jacobins) républicaine-radical, démocratique, égali-taire. Je crois que parmi ces traditions - auxquelles on doit ajouter le bonapartisme - c'est la tradition libérale qui était en France la plus faible. Tout se passe comme si les Français préféraient l'autorité et l'égalité à la liberté.

Je crois que le relais du jacobinisme à la gauche et à l'extrême gauche a été assuré surtout par l'historiogra-phy française, de Michelet jusqu'à Mathiez et Soboul. Mathiez a été très attentivement lu par Lénine, par Trotski et par d'autres révolutionnaires. Il n'est pas exa-géré de dire que les bolchéviques sont les vrais héritiers du jacobinisme.

Un autre point sur lequel j'aimerais insister c'est une certaine continuité entre libéralisme et social-démocratie. Si on étudie la naissance, par exemple, du socialisme anglais, on voit qu'il est sorti d'une scission du parti libéral, la classe ouvrière ayant souhaité un parti à elle. Mais avant la naissance de la conscience de classe ouvrière, celle-ci a fait confiance aux libéraux pour représenter ses intérêts Ce n'est pas un hasard que l'idée-force de la social-démocratie, le Welfare-State, soit née dans l'esprit d'un libéral, Keynes. A présent, avec la radicalisation du Labour party, les sociaux-démocrates anglais, comme Owen et Jennings ont retrouvé le chemin de l'alliance avec le libéralisme. Il s'agit là d'une alliance moins contre-nature que celle de certains socialistes avec les léninistes.

Permettez-moi de dire encore quelques mots des effets sur le reste de l'Europe, du libéralisme et du jacobinisme tels qu'ils se sont exprimés en France. C'est la France qui était la grande médiatrice vers l'Europe centrale, vers l'Allemagne, vers l'Autriche et vers la Russie, des idées constitutionnalistes anglaises et démocratiques améri-caines. La première phase de la Grande Révolution qui allait jusqu'à l'An I, souleva dans toute l'Europe du Centre et jusqu'à la Russie de Catherine II, un grand espoir, un immense enthousiasme. Des esprits comme

Hegel, comme Hölderlin, étaient révolutionnaires en 1789-1791, puis déçus par les jacobins, se sont tournés contre la Révolution Française. L'exemple de l'Autriche est très significatif à ce sujet. Les despotes éclairés Joseph II et Léopold II étaient inspirés des idées avancées des Lumières. Mais après l'arrivée au pouvoir des jacobins, la décapitation de Louis XVI et de Marie Antoinette, après l'échec de la Monarchie constitutionnelle en France qui était l'espoir de l'Europe, les événements politiques ont pris un tournant non seulement contre-révolutionnaire, mais aussi anti-libéral, réactionnaire en Allemagne, en Autriche et en Russie. C'est l'absolutisme monarchiste qui a fait son retour avec la Sainte-Alliance. Dans ce sens on peut dire, que les Jacobins ont rejeté au moins de 50 ans le commencement de la

libéralisation de l'Europe du Centre et de l'Est.

Le jacobinisme a eu un autre effet aussi : non seulement il a "réactionnalisé" l'Europe du Centre et de l'Est, mais - par le biais de l'expansionnisme bonapartiste, - il a réveillé le nationalisme des petits peuples et dans ce sens là, je pourrais dire que les jacobins ont eu leur triomphe posthume en 1918-1919, lorsque - à travers le jacobin Clémenceau, - ils ont donné un traité de paix à l'Europe qui a réalisé le rêve des jacobins, l'Europe des républiques laïques et indépendantes placée sous la protection de la France. Celle-ci hélas, n'a pas su ou pu la défendre ensuite. Ainsi, en fin de compte, le triomphe du jacobinisme a ouvert la voie d'abord à Hitler, et ensuite au superjacobin Staline et cassé l'Europe en deux.

# RÉFÉRENCES AUX MODÈLES LIBÉRAUX DANS LA FRANCE DES ANNÉES 1900-1930

par René RÉMOND

**L**es dates qui délimitent la période considérée 1900-1932 ont quelque importance pour le sujet même : il n'est donc pas sans intérêt d'y arrêter un instant notre attention pour les préciser et scruter la signification de leur choix. Nous prendrons pour point de départ le tout début du vingtième siècle, les lendemains immédiats de l'affaire Dreyfus : la République a surmonté la crise, une des plus graves qui l'aient éprouvée, mais à quel prix pour les idées et les pratiques libérales ! La tourmente a entraîné une radicalisation du débat politique, une exacerbation des tensions et des conflits, une aggravation de la coupure du pays en deux : le reclassement des forces qui en a résulté dessine une nouvelle configuration idéologique qui laisse peu de place aux idées libérales. Quant aux conditions, elles ne sont pas plus favorables : le libéralisme demande pour s'épanouir un climat d'apaisement et l'acceptation d'un minimum de consensus entre les partenaires : or la crise a ruiné les tentatives de rapprochement des centres, coupé court aux ouvertures visant à rallier les opposants : plus question après 1899 et le sursaut qui impose la formation d'un gouvernement de défense républicaine prenant appui sur la coalition des gauches d'encourager "l'esprit nouveau". Il ne saurait y avoir de place dans la République, au gouvernement, dans la majorité, que pour des républicains de toujours.

A l'autre extrémité je m'arrêterai au tout début des années 30 ; très précisément à l'année 1932, au seuil de la grande crise qui ébranlera la confiance dans les institutions et les valeurs libérales. Les deux dates encadrent trois décennies qui présentent une différence notable avec les périodes évoquées par les précédentes communications : celles-ci s'ordonnaient autour de ruptures dans la continuité des régimes ; 1900-1930 garde de bout en bout les mêmes institutions. Ce petit tiers de siècle s'insère ainsi entre une crise intérieure qui fut préjudiciable au libéralisme et une autre crise, de portée plus générale, qui remettra en question les postulats fondamentaux du système de pensée libéral. Cette séquence est-elle pour autant une oasis libérale ? Elle est partagée par le milieu à égalité par l'épreuve de la guerre qui tranche brutalement le déroulement régulier de l'existence collective : quelles conséquences eurent pour le libéralisme ces quatre années à tous égards exceptionnelles ? Les circonstances imposèrent l'abandon provisoire de certaines des dispositions qui caractérisent le fonctionnement d'une société libérale : l'impératif de la défense nationale ne souffrait pas la discussion puisqu'il y allait du salut public. Aussi est-ce la résurgence du jacobinisme avec l'installation d'un gouvernement de guerre. La présence, à partir de novembre 1917 ; à la tête du gouvernement du vieux radical autoritaire Clemenceau est plus qu'un

symbole : il préside à une sorte de dictature parlementaire. Mais, le péril écarté, que subsiste-t-il des innovations dictées par la nécessité ? La guerre n'a-t-elle été qu'une parenthèse qu'on s'est empressé de refermer aussitôt qu'on l'a pu, ou demeura-t-il dans les institutions, les pratiques, les esprits des vestiges de cette situation d'exception ? Elle est une des questions impliquées par le découpage de cette séquence dans la succession des expériences politiques.

Il se trouve, en outre, par un heureux concours, que ces dates dont nous percevons la signification du point de vue des institutions et des forces politiques, en ont une aussi également sur un autre registre : elles coïncident à peu de chose près avec la publication de deux essais qui intéressent le libéralisme et apportent donc aussi une réponse appréciable à nos interrogations sur la situation du libéralisme dans ces années. Ils sont dus à deux observateurs pénétrants de la vie politique, de surcroît deux esprits sincèrement libéraux sous le patronage desquels il me plaît de placer ces quelques propos. En 1903 Emile Faguet publie un livre tout bonnement intitulé *Le libéralisme*, qui dresse un constat essentiellement négatif : il assure n'avoir jamais rencontré de Français vraiment libéral et en conclut que le libéralisme est étranger à notre culture ; décidément la France n'est pas libérale et le Français point fait pour l'être. Faguet, il est vrai, écrit au temps du jacobinisme triomphant et à un moment où les passions politiques sont portées au paroxysme. Quelque trente ans plus tard, en 1932 exactement, soit donc l'année même que nous avons choisie pour terme de notre parcours, Albert Thibaudet consacre dans son livre sur *Les idées politiques de la France* un chapitre au libéralisme, il en parle aussi en d'autres endroits. Son jugement est beaucoup plus nuancé et moins pessimiste que celui de Faguet. Il constate que la France est, au moment où il écrit, le seul grand pays d'Europe continentale resté libéral et il incline à en conclure que cette singularité est le signe d'un attachement sincère des Français aux valeurs du libéralisme. Auquel de ces deux observateurs donner raison ? Leurs jugements ne diffèrent-ils qu'en raison de la différence des temps et des situations ? Auquel cas l'évolution de 1903 à 1932 attesterait le progrès des idées et des pratiques libérales. Tel est-il bien le sens de la période ?

\*  
\*\*

Que la France soit au début du XX<sup>e</sup> siècle une société démocratique, la chose n'est pas douteuse, mais elle n'emporte pas nécessairement pour conséquence qu'elle soit aussi une société libérale. Les exposés précédents ont suffisamment souligné la distinction entre les deux traditions et recensé leurs différences qui peuvent aller jusqu'à des oppositions tranchées pour me dispenser d'y insister. Le libéralisme n'est pas originellement démocratique et la démocratie n'a pas le libéralisme dans ses gènes. La France est-elle réellement libérale entre 1900 et 1932 ?

La réponse ne s'impose pas avec la force de l'évidence. Surtout elle n'est pas unique ; elle varie avec les aspects

considérés, selon que l'attention se porte sur l'activité intellectuelle, les débats politiques ou les pratiques administratives. Elle s'infléchit aussi en fonction des diverses applications du libéralisme, politiques ou économiques, entre lesquelles les contradictions ne sont ni rares ni inconcevables. Enfin la réponse dépend du moment. Sous le bénéfice de ces observations, il est possible d'avancer quelques observations.

Pour la pensée libérale la période considérée n'est pas une des plus fastes : je n'y vois pas de grands noms qui puissent s'égaliser à ceux qui l'avaient illustrée au XIX<sup>e</sup> siècle : personne qui soit comparable à Benjamin Constant, Tocqueville ou Laboulaye. Eux-mêmes sont partiellement tombés dans l'oubli ; Tocqueville a connu depuis sa mort une très longue éclipse dont il ne sortira qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Mais si la pensée libérale ne se renouvelle guère, elle est en possession d'état et tient de solides positions : dans les institutions académiques et universitaires, à l'Académie des Sciences morales et politiques peut-être plus encore qu'à l'Académie Française ; une des manifestations les plus significatives du libéralisme académique est la pétition signée de ceux qu'on appela les "cardinaux verts", catholiques désireux de prévenir le choc entre la République laïque et un catholicisme intransigeant, qui se prononcèrent pour une acceptation de la Séparation par l'Eglise et proposèrent d'en faire une expérience loyale. Le libéralisme domine aussi à la Faculté de Droit comme à l'Ecole libre des Sciences Politiques, dont le directeur, Anatole Leroy-Beaulieu, est un libéral exemplaire. Le libéralisme est sans doute moins puissant à la Sorbonne où il doit composer avec des opinions plus avancées et partager avec le radicalisme républicain. Le point de vue libéral s'exprime dans des périodiques : même s'ils n'ont pas tous un tirage très élevé, ils jouissent d'une réputation qui confère à leurs analyses et à leurs propos respectabilité et autorité : le *Journal des Débats*, le *Temps*, la *Revue des Deux mondes*, d'autres encore. Enfin le libéralisme est, si l'on peut risquer pour cette époque un anachronisme verbal, l'idéologie dominante des élites traditionnelles, sociales, intellectuelles, avec une nette inclination conservatrice. Entre les deux attractions qui sollicitent toujours contradictoirement le libéralisme, progressiste et conservatrice, au début du siècle la seconde prédomine sans conteste : c'est l'effet de la rupture avec le personnel gouvernemental qui a rejeté à droite les libéraux et avec eux leurs idées confondues, de plus ou moins bonne foi, avec la réaction traditionaliste.

Si des élites ont élargi le cercle, on relève que d'autres doctrines plus avancées, plus systématiques aussi, disputent aux idées libérales la faveur du grand nombre et contrebattent ses postulats.

A l'extrême droite monte l'étoile de l'école d'Action Française qui se situe aux antipodes de la pensée libérale, tant par ses positions que par son tour d'esprit : la critique des institutions représentatives où les libéraux voient la garantie des libertés, l'antiparlementarisme, la dénonciation de l'individualisme, l'impératif de la raison

d'Etat, l'exaltation de la Nation, l'anticapitalisme, l'esprit de système et l'intolérance qui l'accompagne. Un point mais mineur, pourrait être un terrain de rapprochement : l'attachement à la décentralisation qui est alors une opinion nettement conservatrice. Parallèlement se dessine dans les milieux intellectuels une renaissance catholique qu'atteste le nombre relativement élevé de conversions, mais elle s'opère sous l'inspiration d'une interprétation intransigeante, antimoderniste, contre-révolutionnaire de la tradition catholique, qui voit dans le libéralisme la source de toutes les erreurs modernes et la cause de tous les maux qui désolent la société. De ce côté de l'opinion aucune sympathie donc à attendre pour les idées libérales.

A l'opposé, à gauche, ou plutôt à l'extrême gauche, les doctrines socialistes se définissent aussi par l'opposition aux postulats du libéralisme, la dénonciation de ses effets et la récusation de ses conséquences. Or avant 1914 le socialisme est perçu et vécu comme une grande espérance que beaucoup identifieront à l'aspiration à la paix universelle autant qu'à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. Après 1918 l'exemple de la révolution soviétique, exaltant tour à tour les souvenirs de la Commune, la résurgence du jacobinisme et des aspirations anarchisantes, réactive autant de courants viscéralement hostiles au libéralisme.

Les références aux expériences étrangères se font plus rares qu'en d'autres temps : on ne songe guère à s'inspirer de l'exemple des Etats-Unis. La grande popularité du président Wilson va à l'homme et honore en lui sa contribution à la paix et ses projets d'organisation internationale plus que la Constitution américaine. Quant à la référence au modèle britannique, plus fréquente à droite qu'à gauche, elle vise plus l'institution monarchique, la couronne, la continuité dynastique que le Parlement.

\*  
\* \*

Et le parti républicain, dira-t-on ? La majorité qui s'est formée sur la volonté de protéger la démocratie contre les entreprises de la réaction n'est-elle pas libérale ? La réponse est mitigée.

Les républicains au pouvoir sont certes des libéraux si c'est être libéral que d'avoir une vision individualiste de la société et de vouloir étendre les libertés civiles et politiques ; la majorité fonde en 1901 la liberté d'association, jusque là suspecte. Ils sont aussi, comme tout bon libéral, sincèrement attachés aux institutions parlementaires et n'entendent pas abdiquer la souveraineté des représentants élus. Mais sur d'autres chapitres ils sont rien moins que libéraux : dans leur stratégie, leur comportement, leurs pratiques. C'est sans doute pour partie un effet de la division du pays et de la guerre qui oppose les deux camps : puisque l'héritage demeure contesté de la Révolution, que la démocratie est toujours refusée par une fraction de la droite, la défense républicaine prime tout autre considération : la République doit être sauvée à tout prix, fût-ce celui d'infractions aux

libertés essentielles. Tout est justifié dès lors qu'il s'agit de préserver les conquêtes de la démocratie : pas de liberté pour les ennemis de la liberté. De là une législation fort peu respectueuse des libertés. La thèse de Jean-Pierre Machelon, *La République contre les libertés ?* relève les exemples nombreux de violations de la sorte : telle l'initiative qui nous paraît cent ans plus tard proprement scandaleuse de suspendre quelques mois l'immovibilité des magistrats du siège pour se donner les moyens d'épurer un corps et révoquer quelques centaines de juges dont le gouvernement suspecte le républicanisme. On est loin de notre conception de l'Etat de droit. Nulle part cette tendance n'est aussi manifeste que dans la politique religieuse. La passion anticléricale a inspiré une législation discriminatoire qui frappe d'incapacité juridique des citoyens au seul motif de leur appartenance à des congrégations : ainsi, à partir de 1904 la seule qualité congréganiste prive les religieux du droit d'enseigner reconnu à tous leurs concitoyens. C'est une législation de proscription qu'adoptent les républicains. La Séparation de l'Etat et des Eglises était dans son principe une idée libérale et son adoption aurait pu, en d'autres temps, être une victoire du libéralisme ; n'était-ce pas l'expression juridique de la reconnaissance par l'Etat de la liberté religieuse et de sa renonciation à s'ingérer dans le champ de la conscience individuelle ? Mais l'esprit de la majorité qui vote la loi de Séparation, le refus de prendre en considération les spécificités de l'organisation des Eglises, en firent une loi de combat. C'est l'application ultérieure qui en changera l'inspiration et substituera aux intentions antireligieuses du législateur une pratique plus respectueuse de la liberté.

Dernier élément de mésentente et d'incompréhension radicale entre la gauche au pouvoir et le libéralisme, un intégrisme républicain qui n'admet pas la moindre concession, qui tient les réalisations démocratiques pour un ensemble infrangible et qui surtout réserve à ceux qui font partie de naissance du parti républicain l'accès au pouvoir : les Républicains s'arrogent un droit exclusif sur la République.

Ajoutons que la notion de pluralisme est tout-à-fait étrangère à l'esprit du temps, à droite comme à gauche : personne n'a idée que les différences puissent être une richesse. La passion de l'unité, et d'une unité conçue comme unicité et comme uniformité, exclut tout accommodement avec des pensées différentes de celle qui doit unifier la nation autour des principes de 89 et de la démocratie.

Pour toutes ces raisons le libéralisme n'est pas à l'honneur ni au pouvoir dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle.

\*  
\* \*

Que la guerre de 14-18 n'ait pas laissé les choses en l'état, qui s'en étonnerait ? Après un tel bouleversement rien n'est plus comme avant. Les principes libéraux ont à la fois perdu et gagné au change.

Les nécessités du moment et la politique de guerre ont amplifié les atteintes à l'économie libérale. Venant après l'ébauche d'une législation sociale qui avait commencé de restreindre les applications du libéralisme, et d'éloigner le fonctionnement de l'économie de la liberté absolue pour les partenaires de contracter, elles ont imposé une réglementation et étendu le champ des interventions de l'Etat. L'Etat rationne, répartit, réquisitionne, fixe les prix, les salaires. Il agit même directement : il se fait industriel, employeur. L'économie dirigée qui s'instaure est le contraire de l'économie de marché préconisée par le libéralisme. Or des mesures prises ainsi sous l'empire de la nécessité plusieurs survivront aux circonstances et dureront jusqu'à la guerre suivante et même au-delà : tel le blocage des loyers, décidé aux premiers jours de la guerre pour préserver les droits des locataires mobilisés et éviter à leurs familles d'être expulsées, qui restera en vigueur jusqu'à aujourd'hui pour certaines catégories de logements et pèsera sur le marché immobilier.

Mais pour les idées et aussi pour les comportements politiques, l'évolution se fit plutôt dans un sens conforme au libéralisme. L'opinion ne suit pas le Cartel des gauches dans sa volonté de remettre en vigueur la législation anticléricale dont l'application était suspendue depuis la déclaration de guerre ; signe d'une évolution des esprits et prévaut une interprétation, que l'on peut qualifier en rigueur de termes de libérale, d'un régime de séparation. L'apaisement des passions soulevées auparavant par la question religieuse a permis la réintégration dans la République d'hommes de droite qui étaient des libéraux : pour ne citer que les noms de quelques-uns des plus représentatifs un André Tardieu, un Paul Reynaud, un Pierre-Etienne Flandin. A gauche le radicalisme des Comités teinté de libéralisme, prend le

pas sur le radicalisme proconsulaire. Le thème du pluralisme fait une timide apparition sous le couvert de la formule des familles spirituelles qui composent la France : de la conception farouchement unitaire des républicains des années 1900 à la renaissance d'une pluralité de familles qui concourent à faire la communauté nationale, le glissement est capital. Notons enfin l'amorce d'une régionalisation qui tempère le centralisme et introduit une dose de libéralisme dans l'organisation administrative et les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales.

L'essentiel est surtout qu'un libéralisme diffus imprègne les consciences, pénètre les mœurs et inspire les comportements ; les libertés fondamentales d'opinion, d'expression, sont observées. Les Français qui en ont pris l'habitude en jouissent comme sans y penser : ne vont-elles pas de soi ? Ils ont oublié le prix dont leur acquisition a été payé, le long chemin qu'il a fallu parcourir avant de les instaurer durablement. Albert Thibaudet, lucide observateur des mœurs politiques et bon connaisseur de la sensibilité de ses contemporains, estime en 1932 que le libéralisme a cause gagnée : s'il ne suscite plus de grands dévouements, s'il ne soulève plus l'enthousiasme, c'est parce qu'il est passé dans la réalité : il est victime de son triomphe. Même si les thèses libérales n'ont pas la faveur des intellectuels, le libéralisme est devenu la pratique commune.

Tout sera presque aussitôt remis en question par les contrecoups de la crise qui va atteindre la France à son tour, les convulsions des années 30, la montée des périls extérieurs, la fascination des modèles étrangers, l'imminence d'un nouveau conflit.

René RÉMOND

**L'existence d'une revue dépend  
du nombre de ses abonnés.**

**Abonnez-vous  
et faites connaître France-Forum.**

**MERCI**

# CAP SUR LE BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION

par René PUCHEU

**G**ageons le. Dans deux ans, jour pour jour, nous en serons saturé ! De quoi, donc ? De la Révolution Française et de son bicentenaire.

Nous ploierons sous les averses des commémorations et célébrations. Nous aurons indigestion des harangues politiques. Il est vrai qu'à ce point, nous ironiserons à la manière d'Alain : "Le pouvoir célébrant la prise de la Bastille, c'est comme le prêtre bénissant Jeanne d'Arc. Le pouvoir est un être qui digère les affronts". Nous serons excédés de l'omniprésence de Mirabeau, Danton, Robespierre et des autres, sur les écrans (petits et grands), sur les scènes, dans les livres, les journaux etc. La Révolution ? Ça n'ira plus !

D'autant que cette fois, ce ne sera pas comme en 1889. Nos aïeux avaient pu prendre la tangente de la mémoire et du souvenir en allant à l'Expo, en se passionnant pour la Tour Eiffel et le progrès technique, en applaudissant Edison, Pasteur et Eiffel (1). Finauds les républicains de ce temps ! Bien sûr, nous aurons la pyramide du Louvre,

la grande arche de la Défense et l'Opéra de la Bastille. Ce sera plus grave. En plus, on nous annonce qu'à la télé, ce bicentenaire sera à la carte. On aura droit à plusieurs versions. Quel casse-tête !

Voilà pourquoi, on ne pouvait, ici, davantage attendre pour ouvrir le dossier de la Révolution française. Surtout que la Révolution, ça nous intéresse chacune et chacun. Par elle passe notre relation à la France, à la politique. *Dis-moi quelle est ta Révolution, je te dirai quel citoyen tu es.* Donc, où en sommes-nous avec la Révolution ? Où en est la Révolution française dans la conscience nationale ?

Pour permettre de le repérer, voici quatre coordonnées.

## LA LIBERATION A FAIT DE L'OMBRE

**1) Dans la lutte pour le pouvoir, la Révolution n'est plus ce qu'elle était.**

Les cultures politiques françaises ont été marquées en

profondeur par la Révolution comme référence et comme tic. Cette obsession de la "révolution" et de la contre-révolution, cette sacralisation de la "révolution" et ce mépris - à gauche - pour les "réformes" - auquel même des modérés comme Léon Blum et François Mitterrand ont succombé -, viennent de là. Cette inclination, aussi à imaginer que les élections sont des "choix de société", des instants où le destin humain bascule de la nuit au jour et réciproquement. En 81, Jack Lang et Pierre Mauroy illustrèrent ce trait jusqu'à la caricature. Et, le Parti Communiste Français serait-il ce qu'il est sans la tradition jacobine qui, en lui, l'emporte, souvent, sur le marxisme ?

Ces traits s'atténuent. Surtout, depuis 1945, la situation faite à la Révolution française a changé.

Longtemps, l'adhésion, sans réserve, à la Révolution tint lieu d'onction. Fut le seul titre de légitimité démocratique. Exemple : Danton fut la Sainte Marguerite d'Edouard Herriot : "Là en dehors de la terre bénite, reposait un personnage mystérieux, un Conventionnel, un ami de Danton... Près de ce tertre abandonné, j'eus ma première notion, bien confuse encore, de la Révolution" (Pourquoi je suis devenu radical-socialiste. 1928 p. 13).

Longtemps, impossible de devenir ministre sans faire l'hommage à "la Révolution". "Acceptez-vous la République ? Oui soit, mais acceptez-vous la Révolution ?" lançaient les Républicains, aux alentours de 1900, aux parlementaires qui optaient pour le "ralliement". C'est fini.

*La "Libération" l'a emporté sur la Révolution.* La légitimité est, depuis quarante ans, proportionnelle à l'intensité de la passion anti-fasciste que l'on eut ou que l'on eut pu avoir en ces années "noires".

Le procès de Klaus Barbie qui coïncide avec le retrait des générations qui furent les "acteurs" de la "Libération" va-t-il marquer la fin de 1944 comme rite fondateur ? Précisément, la Révolution, à l'occasion de son bicentenaire va-t-elle reprendre sa place primordiale et sa fonction première dans le sacré politique ?

A suivre. Peu probable, toutefois. D'autant que "l'esprit du temps" est en train de découvrir une nouvelle "fondation" : la naissance de la "République définitive". Le temps des Jules, - les années 1880 - risque d'être préféré à celui de Danton et de Maximilien. Mais attendons pour savoir.

## LA PRISE DE LA BASTILLE RESISTE

**2) Dans l'opinion française, la Révolution reste ce qu'elle était, mais ludiquement.**

Sur ce point, on parie. Ce sera l'un des intérêts du bicentenaire de nous révéler ce qu'est la Révolution dans l'imaginaire français à l'aube du troisième millénaire. En attendant, pas facile à établir. Prenons le risque de qua-

tre observations :

— *89 tient le coup.* On danse pour le 14 juillet. On continue à être avec ceux qui ont pris la Bastille. Supprimés les privilèges ! La nuit du 4 août, les Droits de l'homme ! Vive la Révolution !

En 1910, dans un manuel pour le certificat d'études, on voyait deux étonnantes pages, dressant le dyptique entre l'avant et l'après :

"Avant la Révolution : le Roi/ Après la Révolution : la Loi" puis on détaillait l'idée : "1) Le Roi était souverain/ La nation est souveraine ; 2) L'égalité civile n'existait pas/L'égalité civile existe ; 3) La liberté de conscience n'existait pas/la liberté de conscience existe ; 4) La liberté personnelle n'existait pas/La liberté personnelle existe ; 5) La liberté de la Presse n'existait pas/ La liberté de la Presse existe ; 6) La liberté du travail n'existait pas/La liberté de travail existe ; 7) La justice égale pour tous n'existait pas/La justice égale pour tous existe ; 8) L'instruction populaire n'existait pas/L'instruction populaire est obligatoire" (2).

C'était le credo républicain et "micheléen". C'est encore quasi intact. Au plan de l'intellect, la distinction entre les "libertés réelles" et "formelles" a nuancé. Au plan des sensibilités, pas de changement si l'on feuillette quelques albums illustrés et dessinés destinés à la jeunesse. Egalement la Révolution reste la "fin de l'Ancien Régime" (dans les Dictionnaires). Tant et si bien que le Comte de Paris a passé la Bastille par profits et pertes : "L'évènement symbolisé par la prise de la Bastille est d'une dimension telle qu'il ne sert à rien de le condamner ni de le regretter" (cité in Lieux de Mémoires t. 1 p. 429).

— *la Terreur embarrasse et divise.* Beaux témoins les écarts entre sa présentation dans La Grande Encyclopédie Larousse (1976) et le Dictionnaire Encyclopédique (1985). Celle-là commente : "Un des traits de la Révolution de 1789 était l'instauration de la liberté... Or quatre ans après... Si cette période a fait moins de victimes qu'une légende contre-révolutionnaire l'a dit - les estimations le plus vraisemblables tournent autour de 40.000 morts - ce sang répandu embarrasse les héritiers de la Révolution".

Celui-ci avance plus feutré : "Dans l'esprit des Montagnards... la Terreur doit être l'instrument de la défense nationale... Le bilan de la Terreur est le suivant : sur 500.000 personnes incarcérées. 17.000 furent condamnées à mort à la suite de procès. 25.000 furent exécutées sans jugement, quelques milliers moururent en prison de faiblesse ou de maladie". Et, pour en rajouter dans la nuance, le Grand Larousse fait suivre le mot "Terreur" de "Terreur blanche". Si vous avez sous la main Le Petit Larousse, lisez y encore une autre version.

La Terreur est, encore, dorée. Dans cet album pour adolescent (Bendjella. Ed. Hachette) elle est festive : "C'est le règne de la Terreur, le sang coule en abondance. Les Français se tutoient, s'appellent citoyens, fréquen-

tant les clubs politiques, changent les noms des mois, adorent de nouveaux dieux". Ah la belle époque !

Dans "L'Histoire de France" de Pierre Miquel (Ed Marabout), à large diffusion, il a observé que la Terreur fut la plus "grande boucherie" depuis la Saint-Barthélémy - vous comprenez le clin d'œil ! et aussitôt après, cette phrase lapidaire "La Terreur payait" ;... etc

— la Révolution n'en finit plus d'émouvoir tout le monde. Elle reste un gisement inépuisable de tragédies et de feuilletons pour la culture de masse. On peut pleurer des martyrs, de quelque côté que l'on penche. Louis XVI, métamorphosé par l'échafaud en "fils de Saint Louis", Marie-Antoinette en mère torturée par Louis XVII qui lui est arraché, Robespierre lui-même martyr en final de la Terreur, etc.

Mais, au bout du compte avec qui, donc, l'opinion s'identifie-t-elle le plus ? Il serait intéressant de le savoir.

— les clivages subsistent. Il n'y a pas de consensus, hors de la "Déclaration des Droits de l'Homme". Et encore ! la querelle de presse en 1983, au moment du débat sur le projet d'Exposition Universelle en 1989, en a été un signe (3). Faisons confiance à l'Humanité et au Fig Mag pour les exprimer !

La Révolution dans l'opinion ? A suivre, à la trace, au fil des mois prochains !

## DES INTELLECTUELS ? CONTINUITES ET EBRANLEMENTS

**3) Chez les intellectuels de droite, on fait la part des choses. Mais, on insiste sur le coût et les conséquences.**

"Après nous avoir longtemps divisés, la Révolution aujourd'hui, pacifiée, nous unit". Jeanne d'Arc et les soldats de l'an II vivent éternellement en paix dans notre mémoire, écrit Pierre Chaunu (4).

Oui mais... ce n'est pas, sans avoir souligné quelques lignes plus haut : "Ce qui est important dans la Révolution, ce n'est pas ce qu'elle a fait, mais la manière dont elle l'a fait et le coût de la transformation. Le coût : un million et demi de morts, 15 à 20 pour 100 de la richesse en patrimoine... En 1789, la France et l'Allemagne ont autant de lisants-écrivains et le même nombre de naissances ; à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne a trois fois plus de naissances que la France et une culture scientifique qui lui vaut la moitié des prix Nobel. C'est ce phénomène en ouverture de ciseaux qui trouve son point de départ dans le choc révolutionnaire... La France, pays longtemps le plus développé de l'Europe et du monde, fournit dans la parenthèse de 1793-1794 un contre-modèle pour les pays sous-développés" (id).

A lire cela, on ne peut que nuancer fortement le diagnostic de Jean Touchard : "La Révolution française n'est plus aujourd'hui un clivage fondamental entre la droite et la gauche". (La Gauche en France depuis 1900 Ed. Seuil 1977). Sinon la Révolution, du moins certaines heures de la Révolution continuent à diviser. 93

reste une fracture essentielle.

En vérité dans l'historiographie de la Révolution, pourtant si riche, il nous manque une étude sur les mouvements divers de la pensée de Droite face à la Révolution.

**4) Chez les intellectuels de gauche, ça bouge. Quelques uns refusent d'adorer ; ils veulent "penser la Révolution".**

Qu'est-ce à dire ? François Furet l'a exposé dans son livre intitulé précisément "*Penser la révolution (5)*", publié en 1978 et qui a tous les accents d'un manifeste. C'est deux choses, essentiellement.

D'abord, "*Procéder à un "refroidissement" de l'objet "Révolution française"*", pour parler en termes lévi-straussiens". Autrement dit, il faut se désinvestir de cet événement : "De la Révolution française il y a donc des histoires royalistes, des histoires libérales, des histoires jacobines, des histoires anarchistes ou libertaires... Mais toutes ces histoires qui s'affrontent et qui se déchirent depuis deux cents ans au nom des origines de cet affrontement et de cette déchirure, ont en réalité un terrain commun : elles sont des histoires d'identité. Il n'y a donc pas, pour un Français de cette deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, de regard *étranger* sur la Révolution française. Il n'y a pas d'ethnologie possible dans un paysage aussi familier". Ainsi, premier impératif, le "désinvestissement". "Aulard et Taine, en écrivant sur la Révolution Française débattaient de la République. Mathiez et Gaxotte discutent des origines du communisme". Il faut en finir avec ce "cercle vicieux" et rendre la Révolution à la "curiosité intellectuelle".

En second lieu "penser la Révolution", c'est se libérer d'un "rabachage respectueux" du "*catéchisme révolutionnaire*" qui, avec des couleurs différentes court, court les histoires libérales tout autant que les histoires socialistes et marxistes. L'historien anglais l'a remarqué : "La théorie officielle de la Révolution française mise en avant, sur le moment de façon vague, par les acteurs du drame révolutionnaire, élargie en théorie historique générale par les historiens de la Restauration, et tenue pour évidente dans la plupart des travaux qui ont été réalisés depuis sur l'histoire de la Révolution, est définie, en termes clairs et concis, par un des plus grands historiens français de ce siècle : "La Révolution, écrit Georges Lefebvre, n'est que le couronnement d'une longue évolution économique et sociale qui a fait de la bourgeoisie la maîtresse du monde" (6). "La Révolution bourgeoise" tel est le "personnage métaphysique" (Furet) dont il faut se débarrasser comme clé explicative, sans oublier l'autre dogme : "la théorie des circonstances" qui explique la Terreur par la guerre.

Evidemment, cette revendication de désacralisation ne peut que susciter une nouvelle cabale de dévôts. Témoins les pages liminaires du deuxième tome du livre d'Albert Soboul sur "*La civilisation de la Révolution française*" (Ed. Artaud). Sous le titre "Comprendre la

Révolution", il s'agit, bel et bien, d'une encyclique avec excommunications majeures contre les hérétiques, qui, dans la langue de gauche, se nomment les *révisionnistes*. Brr !

## LES REVISIONNISTES VONT PAR VAGUES

Qui sont, donc, ces gens qui outragent "la Révolution "notre mère à tous", matrice de notre histoire" (A. Soboul) ?

Ils se sont avancés par vagues successives.

Premier en date : R.R. Palmer, historien américain et J. Godechot. En 1955, ils soutinrent que la "Révolution française n'est qu'un aspect de la révolution occidentale ou plus exactement atlantique qui a commencé dans les colonies anglaises d'Amérique, peu après 1793, puis s'est prolongé par les révolutions de Suisse, des Pays-Bas, d'Irlande, avant d'atteindre la France".

Voilà, la Révolution Française menacée d'être noyée dans une "Révolution atlantique" ! Il y a de quoi s'émouvoir. Surtout si, à la manière de Claude Nicollet (L'idée de République ; Gallimard) on tient que "la part de la France c'est d'avoir connu une Révolution, à vrai dire la *seule*, et dans un sens de continuer à la vivre de façon permanente". Il ne faut pas, toutefois, trop s'alarmer. Comme l'a montré René Rémond (7). "Plus dangereuse fut l'offensive d'Alfred Cobban" (A Soboul dixit). Par cet anglais le scandale arriva ! Car c'est l'absence de la Révolution qu'il nie. En effet, c'est à deux idées majeures qu'il prétend produites par des "modèles rigides" plutôt que par l'étude des faits, qu'il s'en prend :

— "le renversement du système féodal par la bourgeoisie revêt toutes les apparences d'un mythe" prétend-t-il (p. 71). Ajoutant : "La Révolution, dans les campagnes françaises ne se dressa pas contre le système féodal, mais contre une commercialisation croissante et... elle ne fut pas un mouvement "bourgeois", mais, au contraire, un mouvement dirigé contre la pénétration des intérêts financiers urbains dans la campagne" (p. 70).

— second sacrilège : "*Dans la mesure où une évolution de type capitaliste était en jeu, ce fut une révolution non pas pour, mais contre le capitalisme*"... car si "les bourgeois de la théorie forment une classe de capitalistes, d'entrepreneurs industriels et de grands financiers, ceux de la Révolution française étaient des propriétaires terriens, des rentiers et des fonctionnaires... La Révolution fut leur œuvre et, pour eux au moins, elle fut une révolution parfaitement réussie" (p.177).

Et d'insister : "Ce fut là un des facteurs - bien entendu pas le seul - qui contribuèrent au retard économique de la France au siècle suivant" (p. 174). Résumant dans sa préface la thèse de A. Cobban, Emmanuel Le Roy-Ladurie souligne : "Tout s'éclaire... si l'on renonce au concept de révolution bourgeoise et capitaliste ; une fois de plus c'est l'espoir de la possession du *sol*- ne serait-elle que parcellaire - qui mobilise les acteurs révolution-

naires, y compris parmi les groupes de favorisés" (p. 15).

Incontestablement, pareilles remises en cause - qui elles-mêmes n'expliquent pas toute la Révolution - ne dévaluent en rien son importance. Oui mais... le léninisme en prend un coup et l'historiographie dogmatico-mythique, aussi !

## LE GRAND RETOUR DES EXCLUS

Pourtant un révisionnisme en appelant un autre, le pire restait à arriver. "En 1965, une entreprise révisionniste d'une autre envergure" (A. Soboul) surgit.

Déjà, "La disgrâce de Turgot" (Ed. Gallimard 1961) d'Edgar Faure parut en marge de l'orthodoxie. "La Révolution Française" de François Furet et Denis Richet (8) alla plus loin dans la déviation.

Elle comportait quatre entorses à l'orthodoxie. Contrairement à ce qui avait été soutenu "de Barnave à Marx", elle mettait en cause le caractère "fatal" de la Révolution. Elle prétendait que *l'événement* eut pu ne pas avoir lieu.

Surtout, elle soutenait "l'idée du télescopage de plusieurs révolutions : une révolution des avocats, une révolution parisienne et une révolution des paysans". Cela c'est l'hérésie majeure. Si la Révolution n'est plus un bloc, où va-t-on ? Où va le marxisme ?

En plus, elle niait que l'affrontement Montagnard-Girondin releva de la lutte des classes et de l'antagonisme social. Enfin on expliquait les sans-culottes à la fois par la psychanalyse et par une continuité avec la Ligue et la Fronde. Révisionnisme ! Révisionnisme que tout cela !

Hélas ! Perseverare diabolicum est ! François Furet a continué sur cette lancée iconoclaste en s'attachant à réintroduire dans le circuit de l'historiographie quelques exclus d'envergure : Tocqueville, Cochin et Edgar Quinet. Ces trois auteurs lui semblaient être plus stimulants pour l'approfondissement des recherches sur les causes et le déroulement de la Révolution, que Karl Marx.

*Pourquoi cette mise hors-jeu de Marx ?* F. Furet en donne les raisons dans un livre tout récent, rassemblant et offrant les textes de Marx, traitant de la Révolution française (9). Dans la copieuse introduction à ce recueil, il croit pouvoir affirmer que si Marx "a été un des plus grands historiens de l'Angleterre", il n'a été de la France qu'"un observateur intermittent, brillant, inégal, plein d'intuitions profondes et de préjugés péremptoirs" (p. 117).

Plus fondamentalement, il montre avec pertinence que si, malgré une "méditation interminable" la Révolution française est restée pour Marx une "énigme", cela tient de ce que "les outils qu'il s'est donnés lui permettent de dire à (son) sujet n'importe quoi et d'avancer, par exemple deux interprétations contradictoires de 1793 : à savoir que la Terreur accomplit les tâches de la révolution bourgeoise ou bien qu'elle constitue un renverse-

ment provisoire du pouvoir de la bourgeoisie" (p. 116). Le secret du drame de Marx ? Son refus, "depuis sa jeunesse" d'admettre "un Etat indépendant de la société" (p. 109). Tant et si bien que la collection des textes de Marx sur la Révolution française laisse surtout "aux commentateurs les éléments d'une critique du marxisme" (p. 120).

*Pourquoi, en revanche, ce recours à Tocqueville ?* Parce que son œuvre est "pleine d'interrogations en chaîne" et que pour penser, il faut oser questionner. Précisément "toute conceptualisation de l'histoire révolutionnaire commence par la critique de l'idée de Révolution telle qu'elle a été vécue par les acteurs et véhiculée par leurs héritiers ; c'est-à-dire comme un changement radical et comme l'origine d'un temps neuf". Or sur ce point, Tocqueville est inégalable pour le décapage.

"Il introduit le doute au niveau le plus profond ; et s'il n'y avait dans ce discours de rupture, que l'illusion d'un changement ?" Puisqu'il montre "que la Révolution était plus qu'aux trois quarts accomplie dès avant la Révolution", que "la Révolution étend, consolide, porte à son point de perfection l'Etat administratif et la société égalitaire dont le développement est l'œuvre caractéristique de l'ancienne monarchie".

Mais alors : "Pourquoi ce processus de continuité entre l'Ancien Régime et le nouveau a-t-il emprunté les voies d'une révolution ?" pourquoi "ce divorce absolu entre l'histoire objective de la Révolution, son "sens" ou son bilan et le sens qu'ont donné à leur action les révolutionnaires".

Tocqueville fait surgir la question. Il oblige, ce faisant, à "restituer à la Révolution française sa dimension la plus évidente qui est de nature politique". Mais Tocqueville ne donne pas de réponse.

*D'où l'appel à Augustin Cochin.* Cet historien du début du siècle complètement occulté pour cause de "réactionnisme" et mort à la guerre de 14, a peu publié (10). Pourtant, selon F. Furet, il aide à aller plus profond dans le phénomène Révolution française, car "le problème de Cochin, ce ne sont pas les causes qui ont rendu la Révolution possible ; c'est la naissance, avec, la Révolution, d'une nouvelle légitimité culturelle, l'égalité, accompagnée par le développement d'une nouvelle règle du jeu politique, la "démocratie pure" - que nous appelons la démocratie directe". Dès lors, "comme Michelet, il s'intéresse à la Révolution française comme discontinuité politique et culturelle ; il cherche l'avènement torrentiel de l'idéologie démocratique... il s'agit de penser le jacobinisme" et de le cerner sociologiquement : "Ce n'est pas la psychologie du jacobin qui sera le dernier mot de l'énigme révolutionnaire ; ce sera la sociologie du phénomène démocratique".

L'analyse que fait Cochin du jacobinisme, Jean Baehler l'a exposée clairement (10), en notant que Cochin a le premier étudié "la production de l'homo idéologues, de ses stratégies en tant qu'acteur social et du type de régime politique et social qu'il impose" (10) ou impli-

que. En soulignant que ce type d'homme qui comme l'observe F. Furet instaure "une nouvelle sociabilité politique", "ne résulte pas d'une mutation hasardeuse... il est le produit normal, non voulu d'une forme spécifique d'association que Cochin appelle la société de pensée" qui apparaît vers 1750, où l'on se réunit pour "causer" pour "connaître l'enivrement de refondre le monde", pour découvrir, ensemble et dans l'unanimité la vérité, ce qui les amène, très tôt, à n'accepter que ceux avec lesquels l'assentiment est possible.

Comment cette structure finit par se constituer en réseaux, par encadrer la rédaction de nombreux Cahiers, par inventer le jacobinisme, cette théorie du pouvoir, création française, qui exclue la "représentation" à l'anglaise, qui "tient tout pouvoir exécutif pour corrompu et corrupteur par nature, puisque séparé du peuple" (Furet), par s'imaginer qu'elle était le "peuple", A. Cochin lu par F. Furet et F. Furet lisant A. Cochin, l'éclairent. Ils permettent de comprendre que "la Révolution substitue à la lutte des intérêts pour le pouvoir une compétition des discours pour l'appropriation de la légitimité, qu'elle "inaugure un monde où... il s'agit de savoir *qui* représente le peuple, ou l'égalité, ou la nation ; c'est la capacité à occuper cette place symbolique, et à la conserver, qui définit la victoire" (Furet).

Et la Terreur au bout ? Pas irrésistiblement. Mais, non plus pas par le seul accident des circonstances. Robespierre tout comme les Bonaparte font partie d'une des logiques, sinon irrésistibles, du moins possibles du jacobinisme. Restent des inconnues : "... D'où vient qu'on tue ?... C'est ici que l'histoire reste en défaut... Elle voit bien les faits, reconnaît même leur liaison logique aux principes... elle n'aperçoit pas l'origine, la nature des sentiments qui peuvent asservir un cœur d'homme, un peuple entier à cette terrible logique" (Cochin p. 189). La Terreur reste opaque. Enigmatique.

## L'HERETIQUE DE L'INTERIEUR

Véritablement, en sa quête passionnée et attachante pour dévoiler le mystère de la Révolution Française, François Furet n'en finit pas de recourir aux pensées douteuses. Après Tocqueville ou la question de la continuité, après Augustin Cochin ou la question de la nature de la rupture, voici dans son plus récent livre (11), Edgar Quinet ou la méditation sur la Révolution comme échec.

Bien sûr, Quinet est moins sulfureux que les précédents recours. Lui, au moins, est de la famille. Républicain, bon sang. Si Républicain que sous le Second Empire, il fut en exil. Néanmoins, malgré cette circonstance, homme peu sûr. Car, à l'automne 1865, alors que les Républicains tentent de s'unir sous la bannière de la Révolution, il rompt cet "œcuménisme républicain" en discutant l'héritage. Dans son livre "La Révolution", il répudie la dictature de salut public et la Terreur. Une intense querelle s'en suit dans laquelle Jules Ferry prend la défense de Quinet et dont F. Furet nous donne les textes passionnants, après un commentaire qui ne l'est pas moins.

D'où vient ce "pouvoir de scandale" de Quinet ? De ce que pour lui la Révolution n'est pas un bloc ? Qu'il y a 89 et qu'il y a 93 ? C'est plus compliqué. La pensée de Quinet est plus originale. Il est "en fait un auteur véritablement unique dans toute l'historiographie révolutionnaire". Selon son approche, le découpage de la Révolution n'est pas chronologique. Il n'est pas dans le temps, il est dans l'épaisseur : "La Révolution englobe deux processus distincts... d'une part... la "Révolution civile" ou encore " matérielle et sociale, et qui renvoie aux transformations de la société", l'égalité civile, notamment et, dès le 4 août, c'est gagné ! D'autre part "l'ordre de la liberté politique" dans lequel "la Révolution est la promesse sublime d'un nouvel ordre politique et spirituel... avènement de la conscience dans l'histoire... invention du citoyen moderne". Or, sur ce plan, la Révolution est échec, rechute dans le passé qui fut despotisme. Retour à l'aliénation monarchique, venue de Byzance.

Pourquoi cet échec ? O paradoxe ! Par suite "d'une excessive modération de la Révolution". Parce qu'elle s'est "contentée d'instituer la tolérance et la liberté des cultes", alors que l'ambition révolutionnaire eut dû être de "instituer une nouvelle religion sur les ruines de l'ancienne", une "religion nouvelle - autre paradoxe - qui ne soit pas une religion". Si la Révolution a échoué et si les jacobins ont pu faire "éclore de nouveau l'ancien despotisme" c'est parce qu'ils n'ont vraiment voulu l'institution d'aucune croyance. La liberté l'a emporté en Angleterre et aux Etats-Unis grâce à une Révolution religieuse. C'est à la jonction du Christianisme et de la Révolution que Quinet voit la faille et trouve la source de l'inclination permanente des jacobins - d'où sa volonté d'en débarrasser la République - à ne rêver que de despotisme : "Il n'y a de nouveau que le but chez les Jacobins. Quant aux moyens, la contrainte et l'autorité, c'est ce

que l'on avait toujours vu chez nous depuis des siècles" (Quinet p. 64).

Pensée déconcertante. Excitante. Qui a le mérite de provoquer à situer la Révolution dans l'aventure du christianisme. Et aussi de saisir que l'essence de la Révolution est politique. C'est, également, l'immense mérite de François Furet de s'acharner à réhabiliter cette nature fondamentale de la Révolution Française.

Mais si, la question de la Révolution est la question du pouvoir, la Révolution française a-t-elle eu lieu ? Faut-il, vraiment, la commémorer ?

Le bicentenaire ? Je vous en avais prévenu : quel casse-tête !

René PUCHEU

(1) *Le Centenaire de la Révolution par Pascal Ory (Lieux de Mémoires Ed. Gallimard T. 1 La République).*

(2) *Sur la Révolution dans la culture scolaire : Mona Ozouf. L'école de la France (Ed. Gallimard Idées 1984).*

(3) *Voir l'amorce de revue de presse de cet épisode de 1983 dans "Le 14 juillet" de Christian Amalvy in "Lieux de Mémoire op cit.)*

(4) *P. Chaunu : La France (Ed. Pluriel)*

(5) *François Furet : Penser la Révolution (Ed. Gallimard Folio)*

(6) *A Cobban : Le sens de la Révolution française. Préface Le Roy Ladurie (Ed. Julliard. Commentaire 1984)*

(7) *René Rémond. Introduction à notre temps. T. 1 (Seuil Histoire)*

(8) *François Furet et Denis Richet : La Révolution Française (Pluriel)*

(9) *F. Furet : Marx et la Révolution Française. Textes présentés par Lucien Calvié (Ed. Flammarion 1986)*

(10) *Augustin Cochin : L'esprit du jacobinisme, Préface J. Baechler (Ed. PUF 1979)*

(11) *F. Furet : La gauche et la révolution au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Edgar Quinet et la question du Jacobinisme 1865-1870 (Ed. Hachette 1986).*

## **Les livres de nos collaborateurs**

**Michel CROZIER**

Etat modeste, Etat moderne

*Ed. Fayard*

**Jean-Paul CLÉMENT**

Chateaubriand politique (textes choisis)

*Pluriel*

**Paul CAMOUS**

Le commerce dans la société de consommation

*P.U.F. "Que sais-je ?"*

**Pierre AVRIL**

La V<sup>e</sup> République

Histoire politique et constitutionnelle

*P.U.F.*

# RELIGIOSITÉ ET MÉDIAS

par Jean-Marie DOMENACH

*D'une étude sur la propagande du Parti socialiste, rédigée par notre collaborateur et ami Jean-Marie Domenach, nous avons extrait ces pages qui montrent comment la religiosité continue à pénétrer la politique, et parfois, avec l'aide des médias, à la pervertir d'une certaine manière.*

**L**a propagande est aussi vieille que la politique, mais elle a changé plus vite qu'elle. Parce qu'on ne voit plus défiler au pas cadencé des bataillons en chemises noires, rouges ou bleues, parce qu'on a remplacé les slogans par des calembours, bref parce que la tolérance semble avoir amolli les fanatismes, on croit volontiers que la propagande politique est morte avec Hitler, Staline et Mao-Tse-Toung. Erreur. Elle s'est seulement métamorphosée : elle est devenue civilisée, subtile, insinuante ; elle n'est presque plus terroriste, elle est gentille, parfois drôle. Mais elle est restée menteuse - avec moins de grossièreté et plus de perfidie.

Pour repérer la propagande politique, il faut d'abord comprendre qu'elle se camoufle derrière une propagande de civilisation qui vise à faire croire à chacun qu'il est gentil, intelligent et "dans le vent", bref qu'aucune propagande ne l'influencera puisqu'il est un citoyen raisonnable et un consommateur avisé. On abandonne l'emphase, on débite des chiffres et l'on remplace les hurlements de meeting par des leçons professorales destinées à expliquer aux "Français-Françaises" qu'on est le plus calme et le plus objectif des hommes d'Etat. En réalité, ce vernis cache non seulement le truquage et la désinformation, mais un foisonnement de passions, des plus basses aux plus généreuses, un monde secret de mythologies. Si nous ne promenons pas dans les rues les portraits de nos *ayatollahs*, nous sommes, en politique, plus religieux qu'on le fut jamais. A preuve, dans l'automne 86, cette éruption soudaine dans les facultés et les lycées, hors de toute raison raisonnable, la résurrection du vieux mythe de la jeunesse et le culte, construit en une nuit, d'une victime de la brutalité policière...

On imagine à tort que le progrès scientifique et technique produit une rationalisation de la politique. C'est le contraire qui est vrai. En désenchantant la nature, en laïcisant la vie publique, en accroissant la solitude, ce progrès oriente le besoin de croire et d'aimer, le désir de

faire échec à la mort, vers des horizons terrestres, vers des buts sociaux et politiques. Dieu est mort mais la divinisation n'en fonctionne que davantage. C'est manifeste dans les pays en voie de développement. C'est occulté chez nous par la consommation privée et par le scepticisme qui a suivi l'échec des grandes idéologies de l'histoire. Mais cet échec a libéré un "croyable disponible" qui se fixe tantôt sur une cause, tantôt sur une autre. Tocqueville pensait que l'instabilité du monde moderne entraînerait un besoin de sécurité et de règles qu'on irait chercher dans la religion. Mais c'est celle-ci qui est devenue instable, et qui, chez nous, en se repliant sur ses *minima* libère une religiosité qui, comme on le verra, est utilisée par les propagandistes. Religion sans théologie et sans Eglise, dont les grands-prêtres sont les vedettes médiatiques.

La politique s'est toujours accompagnée d'une mise en scène (voir Jules César, Louis XIV ou Napoléon), mais les médias rendent le spectacle permanent ; ils l'appellent et le suscitent même. D'où ce renversement aux conséquences énormes : ce n'est plus la politique qui s'exhibe en spectacle, c'est le spectacle qui s'exhibe en politique. Autrement dit, le spectacle colore et englobe la politique au point qu'on ne peut plus les distinguer : le fictif double le réel et parfois prend sa place. Mai 68 fut un mime gigantesque, mais qui ébranla l'Etat. Les récentes manifestations d'étudiants et de lycéens furent une fête joyeuse, puis triste, qui fit reculer le gouvernement. Ce ne sont pas les médias qui les ont organisées, mais ils les ont amplifiées, magnifiées, accélérées ; ils en ont fait le spectacle et la mythologie du moment.

La nouvelle propagande s'établit donc en dehors du domaine politique traditionnel et elle se passe de ses supports habituels : presse de parti, réunions publiques, affichage militant, etc. Elle se branche sur l'imaginaire et se développe sur les lignes d'une culture médiatique où elle puise ses formules et ses mythes, et qu'à son tour elle alimente en spectacles. Le point de fusion se trouve

atteint lorsque les spectateurs sont happés par le spectacle au point que les rôles se confondent : *happening*. Les spectateurs envahissent alors la scène, deviennent acteurs et les rôles se confondent dans une sorte de transe qui s'interrompt lorsqu'elle vient se heurter à la réalité du pouvoir ou de l'économie. Le triomphe des manifestations de l'automne 86 a tenu à ce que cette désinhibition brutale fut transformée en une nouvelle célébration par la mort d'une victime que plusieurs signes désignèrent à la sanctification. Le deuil succéda à la fête et le réel se trouva de nouveau balayé par un puissant mouvement mystique...

Il s'ensuit que la nouvelle propagande ne nécessite pas des organisations semblables à celles qui jadis programmaient et lançaient des campagnes, même si certains instituts de publicité élaborent, souvent avec intelligence, des *logo*, des affiches et des slogans pour les élections. Les faiblesses des Partis en journaux, thèmes et organisations, peuvent devenir des forces puisque l'opinion, lasse des excès totalitaires, se méfie de toute propagande caractérisée et ne donne son adhésion qu'à ce qui lui semble indépendant, spontané, a-politique. L'habileté de la nouvelle propagande consiste donc à virer au compte de la politique ce qui semble ne pas l'être, tout en se présentant comme a-politique, sinon anti-politique.

"Gauche" est certes un terme politique, mais qui désigne une tradition et un idéal qui passent largement la politique ; il s'agit plutôt d'une mystique que d'une doctrine, d'une famille que d'un parti. Le P.S. a repris le mot à son compte et a eu l'excellente idée de lui accoler le mot de "peuple" qui a une connotation encore plus vaste. "Peuple de gauche" revient à capter une notion globale et dynamique au profit d'une fraction, la gauche. Le peuple français n'est ni de droite ni de gauche, mais à la fois conservateur et révolutionnaire. Il n'importe : on ne peut dire "peuple de droite" alors que "peuple de gauche" est un concept enthousiasmant. Cette ruse contient toutes les autres : on se présente en se réclamant non pas de sa propre identité mais de l'identité commune : "les Français", "les travailleurs", etc. On s'identifie mystiquement à la partie active et dynamique du peuple entier, et par lui, on se met hors d'atteinte ; comme le disait Victor Hugo, "le peuple est en haut mais la foule est en bas". On se réclame du peuple, mais en réalité on flatte la foule.

Le terme "socialisme" est tout aussi flou et exaltant. Gustave Le Bon a noté "à quel point l'imprécision des doctrines socialistes était un des éléments de leur succès". Cette imprécision n'a cessé d'augmenter au point qu'on ne sait plus s'il faut situer le socialisme du côté de l'Empire Soviétique ("socialisme réalisé") ou du côté de Michel Rocard ; au sein du P.S., personne n'est plus en mesure d'en donner la moindre traduction. Ce vocable énigmatique tire une grande part de son prestige de ce que, comme le bonheur, il peut incarner la réalisation de rêves différents dont le dénominateur commun semble être un avenir radieux où les pauvres deviendraient riches et où chacun obtiendrait de la société la garantie

d'une satisfaction et d'un statut supérieurs. Le socialisme dans une société de consommation a perdu son rapport aux valeurs de travail et de communauté pour devenir une assurance tout risque. Le thème de maintien des avantages acquis, est en contraste absolu avec l'ancienne mystique socialiste, qui appelait à la construction d'un monde nouveau.

Cependant, le mot continue de bénéficier de l'attraction qu'il doit à ses origines et il a conservé une forte charge religieuse. Sa mythologie était un décalque de celle du judéo-christianisme et, aujourd'hui encore, il continue d'enthousiasmer bon nombre de croyants. Les "militants d'origine chrétienne" ont fourni un appoint décisif à la reconstruction du P.S., à son succès de 1981. L'investissement religieux dans le socialisme, si fort au XIX<sup>e</sup> siècle, doit son regain récent à la sécularisation générale qui tourne vers lui beaucoup de gens qui, ainsi, pensent encore être fidèles à l'Évangile tout en n'étant pas sûrs de croire encore en Dieu. La faillite des principes "scientifiques" sur lesquels prétendait se fonder le marxisme a favorisé la pénétration de la religiosité dans un "socialisme" invertébré. En conséquence, l'aspect magique que Durkheim discernait dans le socialisme n'a cessé de grandir, et plus le socialisme échoue dans les faits, plus il grandit dans l'illusion, de même que plus dure la sécheresse et plus insistant devient l'appel aux faiseurs de pluie.

Hayek lui aussi a insisté sur la nature tribale du socialisme : une collectivité désemparée se ressoude dans l'espoir que ses entreprises réussiront si l'on parvient à conjurer les maléficaes, à envoûter les ennemis et à retourner à son profit le *mana*, l'obscur force des choses. La lourdeur croissante des appareils économiques et sociaux, les contraintes de la concurrence, tout contribue à rendre plus difficile la construction d'une société nouvelle. Les espérances, les enthousiasmes qui se mobilisent naturellement pour de telles opérations sont stimulés par des rites qui s'apparentent à ceux de la magie des cérémonies incantatoires. Le plus éclatant de ces rites fut, au milieu des fanfares, après son élection à la Présidence de la République, la descente de François Mitterrand dans la nécropole du Panthéon, cette intronisation demandée aux morts (1).

Ces imprécations, ces exorcismes, ces évocations, ces rites prennent d'autant plus d'importance que l'action politique ne parvient pas aussi souvent que l'espèrent les faiseurs de programmes dogmatiques à changer la réalité économique et sociale. Non seulement elles occupent l'espace vacant où elles parodient la politique, mais elles parviennent, ce qui est grave pour la démocratie, à occulter celle-ci.

Jean-Marie DOMENACH

(1) N.D.L.R. Le cérémonial du Président François Mitterrand en mai 1981 dans le Panthéon, une rose à la main, peut-il être considéré comme une réminiscence ou un substitut laïc du Sacre de Reims ? interrogation que formule l'historien Jacques Le Goff dans la revue "L'histoire".

# GRAND ÂGE ET DÉPENDANCE

par Dominique ANTOINE

**P**lusieurs émissions de télévision récentes se sont intéressées aux conditions dans lesquelles meurent les personnes très âgées. Un groupe de travail pluridisciplinaire dirigé par Madame Geneviève Laroque vient de publier ses conclusions sur le même sujet (1). L'ouverture d'un débat est la bienvenue. Parce qu'il rappelle l'issue inéluctable de notre destinée terrestre, ce moment tragique où la personne humaine affronte le mystère de son origine suscite trop souvent faveur et désir de fuite, alors que le bien-être de l'agonisant devrait être absolument préféré à celui de la famille, des amis et de la société qui l'entourent.

De même les conditions de vie aux âges très avancés sont encore trop mal connues. Les progrès de la médecine prolongent désormais la période autrefois très brève qui sépare la perte d'autonomie de la mort. Le traitement de la dépendance des personnes très âgées est un problème d'avenir en même temps qu'un enjeu de société, tant il est vrai que le sort réservé aux marginaux improductifs est révélateur des valeurs fondamentales qu'une collectivité entend promouvoir.

Le dispositif français d'hébergement et de soins des personnes âgées dépendantes (2) a été considérablement amélioré depuis quinze ans. De douloureux points noirs subsistent cependant, qui s'expliquent avant tout par le retard avec lequel nous prenons conscience de la nouveauté et de l'ampleur du problème posé.

Parce qu'il s'agit d'organiser des solidarités à l'échelon national, l'Etat doit conduire une politique homogène et volontariste, et inviter les collectivités décentralisées et les initiatives privées à la relayer.

## Dépendance

L'avènement du grand âge s'accompagne d'une perte d'autonomie. Entre soixante-quinze et quatre-vingt-dix ans selon les individus, l'état de santé se dégrade, la motricité décline, des troubles chroniques apparaissent. L'assistance d'un tiers devient indispensable pour un nombre croissant de gestes quotidiens. Parfois une détérioration psychique provoque une certaine désorientation. Cette vulnérabilité multiforme accroît l'intensité affective des relations avec les proches, mêmes lorsqu'elles deviennent difficiles.

La dépendance liée au vieillissement n'est pas en elle-même un phénomène nouveau. On l'appelait autrefois "invalidité", terme un peu réducteur en ce qu'il exagère la dimension physiologique de la dépendance. Ce qui a changé, c'est la durée de la période de dépendance qui atteint couramment cinq, dix ou quinze ans, sous l'effet du progrès des soins médicaux et para-médicaux. La rééducation fonctionnelle, par exemple, que pratiquent des kinésithérapeutes de plus en plus nombreux, ralentit les pertes d'autonomie. Plus tard, les techniques de prévention d'escarres permettent un maintien au lit pendant

de longues années.

La dépendance est un processus lent, dont les composantes interagissent les unes sur les autres. Une dégradation de l'état de santé peut provoquer une détresse morale et amplifier les besoins d'assistance dans la vie quotidienne. A l'inverse une insatisfaction psycho-affective peut accélérer la détérioration de l'état de santé. Ainsi la frontière entre autonomie et dépendance est imprécise, et la mesure de la population dépendante difficile. Il existe toutefois une forte corrélation entre l'âge et la dépendance : on peut considérer qu'au-delà de quatre vingts ans, une personne sur quatre est parfaitement autonome et une sur quatre gravement handicapée.

#### **Quatrième âge : une explosion démographique**

La prolongation de cette période de dépendance qui, de plus en plus souvent, précède la mort, modifie l'horizon de la destinée individuelle. Malgré la persistance des maladies cardio-vasculaires, du fléau du cancer, des accidents de la route, le scénario de la dépendance est désormais le plus probable pour chacun d'entre nous. Sans doute devons-nous nous préparer à cette longue dépossession. Tributaires d'autrui comme dans notre petite enfance, il nous sera donné d'éprouver sans médiation aucune la vérité et la richesse des relations interpersonnelles, que l'"autonomie" nous donne l'illusion de pouvoir fuir ou contourner, alors qu'elles sous-tendent en réalité l'ensemble de nos comportements.

Mais la dépendance n'est pas seulement une fenêtre ouverte sur la dimension fraternelle de la vie terrestre. L'explosion démographique du quatrième âge en fait aussi un enjeu de société.

Au moment où le déclin de la natalité entraîne la population française sur la voie de la stagnation, la démographie des plus de quatre-vingt-cinq ans évoque celle des pays du Tiers-Monde. Il faut en effet distinguer, quand on mesure le vieillissement de la population, le troisième du quatrième âge. La proportion des plus de soixante-cinq ans dans la population totale ne commencera à augmenter sensiblement qu'à partir de 2005-2010. Au contraire le nombre des personnes âgées de plus de quatre-vingt-cinq ans double tous les trente ans depuis la dernière guerre : de 230 000 en 1955, il est passé à 680 000 en 1985 et atteindra 1,3 million en 2015. C'est précisément dans cette classe d'âge que les pertes d'autonomie sont les plus fréquentes et les plus graves.

La conséquence principale de cette explosion démographique est une tension sur les équipements collectifs d'hébergement et de soins : malgré la politique de maintien à domicile engagée dans les années soixante, le développement de la grande dépendance contraint les pouvoirs publics à adapter quantitativement et qualitativement l'offre de structures collectives d'accueil.

Le maintien à domicile doit être systématiquement encouragé. Un effort considérable a déjà été accompli en matière d'habitat, pour assurer aux personnes âgées des conditions de confort adaptées à leurs besoins. L'aide

ménagère s'est beaucoup développée : un demi-million de personnes bénéficient grâce à elle d'une assistance efficace dans les gestes quotidiens de l'approvisionnement, de la cuisine et du ménage. Les soins infirmiers à domicile, qui se multiplient depuis quelques années, évitent de nombreuses hospitalisations.

Pourtant la politique de maintien à domicile n'apporte pas de solution au problème de la grande dépendance. Compte tenu du roulement nécessaire pour assurer une permanence et des absences pour congé ou maladie, l'assistance d'une personne âgée très dépendante et isolée peut représenter l'équivalent de cinq emplois à temps complet. Les familles les plus disponibles, les plus dévouées et les plus aisées, éprouvent de grandes difficultés à supporter cette charge.

Tout en atténuant les effets de l'explosion démographique du grand âge, la politique de maintien à domicile modifie la nature des demandes adressées au système collectif d'hébergement. Elle recule l'âge moyen d'admission, aujourd'hui voisin de quatre-vingts ans, et transforme donc peu à peu les structures d'accueil en structures de soins.

#### **Un enjeu financier**

La médicalisation des établissements d'hébergement représente pour l'assurance maladie une charge annuelle de 6 milliards de francs, en progression rapide. Le coût de l'aide ménagère, supporté par les collectivités locales et les régimes de retraite, a doublé entre 1981 et 1984. Le développement des soins infirmiers à domicile a dû être freiné à partir de 1984, pour des raisons financières.

Ce renchérissement tous azimuts résulte à la fois de l'allongement de la période de dépendance et du "papy boom". Il intervient au moment où le ralentissement de la croissance impose un rationnement des ressources consacrées aux problèmes sociaux. La prise en charge des personnes très âgées se heurtent dès aujourd'hui à la concurrence d'autres demandes collectives et à une offre mieux contrôlée. Les arbitrages financiers seront toujours plus douloureux. Un débat est d'autant plus urgent que le jugement que l'on peut porter sur le dispositif actuel d'accueil en établissements des personnes âgées dépendantes est très contrasté.

#### **Des améliorations considérables**

Jusque dans les années cinquante, la seule mesure publique prise en faveur des vieillards dépendants était le placement en hospices, où ils cotoyaient des handicapés, des éthyliques et des vagabonds, dans des conditions matérielles et sanitaires très précaires. Malgré l'institution des logements-foyers en 1954 et des maisons de retraite publiques en 1958, ce n'est qu'après la publication en 1962 du rapport de Pierre Laroque sur "la politique de la vieillesse" que prend forme la politique menée à l'égard des personnes âgées jusqu'à ce jour. Le créateur de la Sécurité sociale insistait déjà sur les risques de ségrégation inter-âges et définissait la politique de main-

tien à domicile : il prononçait la "condamnation" de l'hospice.

La transformation du parc d'équipements publics d'accueil pour les personnes âgées dépendantes, qui n'est devenue effective qu'à partir des années soixante-dix, a résulté d'une double dynamique. D'une part les établissements hospitaliers se sont ouverts aux personnes âgées. D'autre part les établissements sociaux - maisons de retraite, logements-foyers - se sont médicalisés. La combinaison de ces deux mouvements historiques explique qu'aujourd'hui un public homogène de personnes âgées dépendantes soit accueilli dans deux filières distinctes.

Dans les services de "long séjour" hospitalier, l'accent est mis sur la prise en charge sanitaire, au détriment de l'approche psycho-affective. Les personnes âgées vivent à l'hôpital, à un couloir des urgences ou de la maternité. L'assurance maladie verse à l'établissement un "forfait soins" de l'ordre de 150 francs par jour.

Dans les "sections de cure médicale" des maisons de retraite et des logements-foyers, l'univers est plus particulier. Les pensionnaires disposent souvent de meubles personnels. Ils courent toutefois le risque d'un transfert à l'hôpital lorsque leur état de santé s'aggrave. Le "forfait soins" versé par l'assurance maladie, pour des raisons obscures, ne s'élève qu'à 100 francs par jour environ.

La reconversion des hospices, de son côté, n'a été engagée qu'en 1975. Sur les 225 000 lits comptabilisés à cette époque, 155 000 ont été modernisés. Pour des raisons financières, la plupart des hospices transformés sont devenus des maisons de retraite, ce qui entraîne aujourd'hui une certaine pénurie de lits de long séjour.

### **Des injustices trop nombreuses**

Malgré l'effort considérable engagé depuis quinze ans pour accueillir les personnes âgées dépendantes dans des conditions plus décentes et faire face à l'explosion des besoins, les sources d'injustice demeurent trop nombreuses : les inégalités devant le système d'hébergement et de soin sont aggravées par la persistance de la misère hospicielle et par le scandale psychiatrique.

Le dispositif d'accueil des personnes âgées dépendantes est un véritable kaléidoscope. Plus rien ne justifie aujourd'hui la dualité d'approche sanitaire-social. D'un établissement à l'autre, les conditions de vie varient considérablement : la corrélation entre le coût de l'hébergement et la qualité des prestations est rien moins qu'évidente. La planification étant largement décentralisée, les disparités inter-régionales qui affectent les niveaux d'équipement sont surprenantes. Enfin l'information des familles est insuffisante et les files d'attente sont fréquentes : d'où des orientations aléatoires, fonction trop souvent des parrainages que l'on peut faire valoir.

D'autre part la transformation des hospices n'a été réalisée qu'à 70 %. 70 000 lits doivent encore être

reconvertis. En 1987, des vieillards continuent de végéter dans des salles communes vétustes, où les affaires personnelles sont réduites au minimum. Leurs journées ne sont rythmées que par le passage du lit à la chaise, par les repas et par le retour au lit, dans des conditions de promiscuité et d'inconfort tout-à-fait indignes de notre niveau de civilisation.

Enfin de nombreuses personnes âgées dépendantes sont hébergées dans les hôpitaux psychiatriques (ou "centres hospitaliers spécialisés - CHS). Certes la dépendance liée au grand âge peut présenter un caractère psychiatrique. Ainsi les vieillards frappés de la maladie d'Alzheimer (démence sénile) perturbent la vie des établissements d'accueil traditionnels, au sein desquels l'aménagement de services spécialisés n'est pas toujours envisageable. Pourtant une personne âgée sur deux accueillie en CHS relèverait d'une autre forme d'hébergement et de soins.

Le premier facteur explicatif de cette situation souvent scandaleuse est d'ordre financier : dans les hôpitaux psychiatriques, l'assurance maladie prend en charge 100 % des dépenses, frais d'hébergement compris. Beaucoup de familles, d'abord réticentes à l'idée d'une hospitalisation en CHS, adoptent une attitude beaucoup plus conciliante quand elles prennent conscience de ce trait distinctif. Le deuxième facteur est lié à l'abondance de l'offre psychiatrique. La politique de sectorisation vide les CHS d'une partie de leur population, tandis que leur personnel ne décroît pas. Aussi la clientèle des personnes âgées dépendantes est-elle appréciée, puisqu'elle procure des prix de journées (plus de 1000 francs actuellement) qui contribuent à la couverture des frais fixes.

La population des hôpitaux psychiatriques français compte environ 100 000 personnes, soit l'équivalent de la ville de Versailles ou le double de la population carcérale. 30 000 d'entre elles ont plus de 65 ans.

### **Pour une politique volontariste**

Pour permettre aux grands vieillards, c'est-à-dire à vous et moi demain, de vivre leurs dernières années dans des conditions de confort et de soin telles que leur attention ne soit pas accaparée par une détresse physique, matérielle ou affective, trois types de mesures devraient être prises dès aujourd'hui.

Il faut d'abord harmoniser les modalités institutionnelles de l'accueil, tout en intensifiant la politique de maintien à domicile. La filière hospitalière et la filière sociale, qui relèvent de deux lois distinctes, doivent être fusionnées. Les rapports récents consacrés à la dépendance (3) insistent à juste titre sur la nécessité de "médicaliser le social" et de "socialiser le sanitaire". Il faut pousser cette logique jusqu'à son terme. L'unité de la notion de dépendance, qui ne peut être réduite ni à une dégradation de l'état de santé, ni à un besoin de prise en charge psycho-sociale, serait ainsi consacrée.

Il convient d'autre part, de toute urgence, de mettre un

terme à la misère hospicielle. La rigueur avec laquelle sont gérés les budgets sociaux depuis 1983 ne favorise pas cet objectif. Il est impensable pourtant de s'arrêter en chemin. Une volonté politique claire doit être affirmée. Des marges d'action peuvent être dégagées à l'intérieur même de la contrainte financière actuelle, si l'on s'attaque, par exemple, au scandale psychiatrique.

Le problème des hôpitaux psychiatriques est comparable à celui de la sidérurgie lorraine. Comme on est mineur de père en fils, on est infirmier psychiatrique de père en fils. Dans les hôpitaux psychiatriques comme dans les bassins sidérurgiques, la collectivité finance à grands frais des activités partiellement condamnées. Mais dans les deux cas, les pesanteurs sociologiques sont tenaces.

La nécessaire reconversion des centres hospitaliers spécialisés, signalée dans le IX<sup>e</sup> Plan, doit donc faire l'objet d'un plan comparable à ceux mis en œuvre dans la sidérurgie, les charbonnages ou les chantiers navals. Une campagne d'information favoriserait les décisions courageuses qui s'imposent. Il convient surtout de prévoir une vaste concertation avec le personnel concerné, ainsi que des mesures de formation professionnelle. Enfin il faudra implanter sur les sites des hôpitaux psychiatriques des entreprises nouvelles susceptibles d'accueillir la main d'œuvre excédentaire.

Les opérations de reconversion seront plus faciles si ces entreprises appartiennent, comme les actuels CHS, au secteur sanitaire et social. Comment ne pas songer à l'implantation de maisons d'accueil pour personnes âgées dépendantes ?

\*  
\*\*

Grâce à l'effort accompli depuis quinze ans, le système collectif d'hébergement et de soins offre aux personnes âgées dépendantes, dans la majorité des cas, des structures d'accueil adaptées à leurs besoins.

Pourtant une politique volontariste pourrait encore l'améliorer. Sa nécessité et son urgence peuvent être mesurées à l'importance des enjeux.

Les progrès de la médecine et des soins paramédicaux maintiennent en vie pendant de longues années un nombre croissant de personnes âgées qui ont perdu leur autonomie de vie. L'explosion des besoins induits par cette dépendance se produit au moment où les budgets sociaux doivent être mieux maîtrisés. Ces deux facteurs suffisent à faire de la dépendance des personnes très âgées un problème de société. Mais les enjeux ne sont pas seulement démographiques et financiers.

Une société qui au nom de la performance et de la jouissance matérielle négligerait la qualité des relations interpersonnelles se condamnerait au dessèchement et au pourrissement. Quelle chance de compter parmi nous des personnes blessées ou vulnérables - handicapés, enfants nouveaux-nés ou à naître, personnes âgées dépendantes ! Comme la marge révèle le texte et le silence la musique, ces personnes nous désignent en permanence l'être spirituel qui nous habite ; elles nous invitent à mobiliser nos ressources intérieures pour enrichir notre rapport à autrui. De l'attention que nous portons à l'aube et au crépuscule de la vie dépend la qualité de ce que nous construisons ensemble sous le soleil de midi.

Dominique ANTOINE

*N.B. L'article de Dominique Antoine s'inspire d'un travail collectif réalisé en 1986 dans le cadre d'une semaine sociale organisée à l'E.N.A. à laquelle l'auteur a participé.*

(1) Rapport "Soigner et accompagner jusqu'au bout", Documentation Française.

(2) Hôpitaux, maisons de retraite, logements, foyers, hospices, hôpitaux psychiatriques.

(3) cf. par exemple le rapport de M. Daniel BENOIT au Conseil Economique et Social, Journal Officiel, 1<sup>er</sup> août 1985.

*"Au moment où le faux universalisme marxiste est en train de faire une faillite spirituelle et intellectuelle éclatante, quelle que soit encore sa puissance matérielle, seul un universalisme vrai peut donner une espérance à l'humanité et un sens à l'histoire. Notre civilisation, celle de la machine et des droits de l'homme, pourrait s'ouvrir l'univers entier, mais elle est menacée de l'intérieur par le déchirement de ses propres valeurs : les forces prométhéennes, dans un monde façonné par la science et la technique, font éclater les formes traditionnelles de la culture et dégradent le sens de la personne et le sentiment du sacré. Si bien qu'au moment où l'homme prend conscience des véritables dimensions de l'humanité, il est mis en question en tant qu'homme".*

*Editorial du n° 1 de France-Forum - Février 1957*

*"L'humanisme dont nous nous réclavons affirme la primauté du spirituel, mais, s'il perdait le goût de la technique et le sens du sacré, l'esprit ne serait plus qu'abstraction et discours. Et, pour remonter au-delà de notre civilisation vers les grands symboles qui prophétisaient déjà l'universalité de la culture à venir, nous nous refusons à choisir entre Prométhée, héros de la technique, et Antigone, héroïne du sacré. L'un chasse la terreur du monde et fait l'homme plus grand que les dieux, l'autre ôte l'absolu au pouvoir politique en lui rappelant qu'il n'a pas de droit sur l'âme des morts et les choses sacrées".*

*Editorial du n° 1 de France-Forum - Février 1957*

# DROITS DE L'HOMME ET GRANDE PAUVRETÉ

par Joseph WRESINSKI

**L**e Conseil économique et social a récemment abordé la grande pauvreté dans la perspective des Droits de l'Homme qui constituent la référence morale des sociétés modernes (1).

Il a répondu ainsi à l'inquiétude d'une grande partie de l'opinion publique, en refusant que s'installe définitivement une société à deux vitesses où les uns prennent part au développement économique et culturel tandis que les autres sont réduits au silence et à l'assistance à vie.

Lorsqu'il s'est saisi de cette question, le Conseil économique et social s'est donné pour tâche de déterminer l'ampleur et la gravité du phénomène, d'examiner les réponses apportées, de faire des propositions pour des solutions "cohérentes, globales et prospectives" visant à la disparition de la grande pauvreté.

Une présentation des grandes lignes de ce Rapport nous conduira à une réflexion sur les liens entre "grande pauvreté" et "droits de l'homme".

## I- Le Rapport du Conseil Economique et Social

### A) Le constat

— 7 % de chaque classe d'appelés au service national maîtrisent mal la lecture et l'écriture (2).

— 400 000 personnes ne sont pas couvertes par l'assurance-maladie (3).

— On peut estimer entre 200 000 et 400 000 le nom-

bre de personnes privées de toute forme d'habitat, à 2 500 000 celles qui n'ont pas les ressources suffisantes même pour survivre.

Ces quelques chiffres avancés par le Conseil économique et social alertent déjà sur la gravité de la situation. Mais la connaissance que l'on en a est encore loin d'être assez approfondie et elle ne prend pas toujours en compte les situations extrêmes.

Le Rapport du C.E.S. utilise différentes approches pour prendre la mesure de ces réalités : statistiques diverses mais aussi monographies de quartier et biographies familiales qui donnent une connaissance plus qualitative de la façon dont les précarités sont vécues, de leurs effets, des aspirations et des réactions des groupes concernés. Enfin il rend compte des actions menées sur le terrain qui révèlent bien souvent des capacités étonnantes de résistance, d'adaptation, d'imagination pour combattre la grande pauvreté.

Si le Rapport montre les énergies dépensées par ceux qui vivent la grande pauvreté et par ceux qui agissent à leurs côtés, il atteste aussi que la grande pauvreté est le lot de familles entières, le plus souvent de groupes de familles, où les précarités ont tendance à se cumuler, une difficulté dans un domaine entraînant dans un autre, ce qui met souvent en échec les actions entreprises pour y faire face.

### B) L'évaluation des réponses apportées

Progressivement, afin de se prémunir contre les préca-

rités les plus graves de l'existence, des réponses collectives ont été instituées pour le plus grand nombre, complétées parfois par des dispositifs qui se voulaient adaptés aux plus démunis.

C'est ainsi que l'école s'est dotée d'un enseignement spécial, que la protection sociale repose pour certains sur l'aide médicale, que le logement social pour sa part n'a pas su garantir un véritable droit au logement.

Force est de constater que les institutions prévues pour tous, de protection ou de promotion sociale, atteignent souvent mal les situations extrêmes et que les réponses "spécifiques" laissent leurs bénéficiaires à l'écart des circuits de tous et ne leur apportent pas les mêmes garanties.

Si bien que des familles continuent à être sans ressources, des jeunes à sortir illettrés de l'école, des travailleurs à rester des années au chômage, des citoyens à être privés de toute possibilité d'exercer leurs droits.

Les situations extrêmes ne sont pas vraiment prises en compte, soit du fait de conditions inaccessibles (pour bénéficier d'indemnités de chômage, il faut avoir occupé suffisamment longtemps un emploi régulier), soit que certaines réalités sont ignorées du législateur (l'absence de domicile, qui est le lot de bon nombre de personnes et familles sans logement véritable, interdit l'accès à tout ce qui dépend de la commune, des secours d'urgence au droit de vote, et même parfois à l'école et à l'agence de l'emploi).

La grande pauvreté maintient à l'écart. Ceux qu'elle touche ne sont plus associés aux évolutions comme aux décisions collectives ; et les structures à leur tour ne sont plus adaptées à leur situation.

Pourtant des expérimentations existent qui misent sur la recherche d'un partenariat avec les plus pauvres. Elles sont souvent le fait d'initiatives locales et personnelles, peu relayées encore par les Pouvoirs publics, et de ce fait sans grande incidence sociale malgré leur pertinence. Cela est particulièrement vrai dans un certain nombre d'innovations en matière de formation (pédagogie de la réciprocité, partage des savoir-faire, apprentissage de la prise de parole et d'un métier...), ou pour la garantie de l'accès aux soins.

C'est d'ailleurs cette recherche de partenariat avec les plus pauvres, à travers des procédures les rétablissant dans les circuits de tous et les préparant à un avenir d'autonomie, qui se trouve à la base du plan d'action proposé par le Conseil économique et social.

### **C) Les recommandations**

Le Conseil Economique et Social demande d'abord des bilans périodiques sur l'ampleur et la nature des précarités, en privilégiant l'examen des situations les plus précaires.

Il propose en outre une meilleure information et sensibilisation de l'opinion et des professions plus directe-

ment concernées par ces réalités.

Mais surtout il recommande de mettre en place des conditions pour que les plus démunis puissent agir en partenaires, c'est-à-dire pour favoriser leur expression, développer leurs possibilités de participation et la représentation, au sein d'instances de consultation et de concertation, des cellules et mouvements associatifs constitués en solidarité avec eux.

C'est dans la mesure où ces conditions seront remplies que pourra valablement être entrepris un plan d'actions simultanées dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation, de revenu, du logement et de la santé.

— Pour l'éducation, on doit instituer une meilleure communication entre les milieux familiaux les plus démunis et le milieu scolaire, dans un effort accru sur l'école maternelle, la poursuite des zones prioritaires et la lutte contre l'illettrisme.

— Pour assurer l'emploi et la formation des travailleurs les moins qualifiés, il est nécessaire que l'ensemble des partenaires concernés élaborent un programme adapté de formation et d'accès à l'emploi.

— Pour la santé, la généralisation de l'assurance-maladie et l'extension des couvertures complémentaires comme du tiers-payant doivent aller de pair avec des campagnes de promotion de la santé en direction des populations les plus démunies, qui ont droit aux bilans de santé et à la médecine préventive.

— Pour garantir le droit au logement, il faut donner mission et moyens à une instance locale de loger les personnes et les familles se trouvant sans un vrai logement et assurer le maintien dans les lieux des locataires insolvable menacés d'expulsion jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante ait été trouvée.

— Quant au revenu, la mise en place d'un plancher de ressources est un élément de sécurité indispensable sans lequel personne ne peut s'engager dans un processus d'insertion, en attendant une réforme du système de protection sociale qui assurerait un minimum de garantie de ressources dans le cadre des diverses prestations de sécurité sociale.

Enfin, la cohérence de ces actions ne pourra être garantie que par la création d'une instance de coordination interministérielle, et leur extension à tous ceux qui se trouvent en situation de grande pauvreté ou en sont menacés que par l'application d'une véritable loi d'orientation définissant les objectifs à atteindre pour combattre la grande pauvreté et dégageant les moyens nécessaires pour l'entreprendre.

## **II- Un appel aux défenseurs des Droits de l'homme**

### **A) La grande pauvreté, une question de droits de l'homme**

Que ce soit comme souffrance de la condition

humaine ou comme scandale à faire disparaître, la grande pauvreté a toujours interrogé les hommes. A l'ère de la promotion des Droits de l'Homme, elle s'inscrit comme une violation de ceux-ci.

Cela était déjà vrai à l'époque révolutionnaire, à en juger par cette déclaration d'un membre de l'Assemblée Constituante :

“là où existe une classe d'hommes sans substance,  
“là existe une violation des Droits de l'Humanité” (4).

En 1948, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme a été proclamée, comme il est annoncé dans le préambule, pour “libérer l'homme de la terreur et de la misère”.

Le 30 septembre 1982, le Président de la République Française affirmait devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, que la tâche actuelle des défenseurs des Droits de l'Homme était de les garantir à tous.

“Le combat pour les Droits de l'Homme est aujourd'hui un combat pour que nul ne soit exclu de leur bénéfice, ni le travailleur du Tiers-Monde immigré dans un pays plus développé, ni le membre du Quart Monde où l'on est pauvre et illettré de génération en génération, ni le nomade qui tient à conserver la tradition du voyage, ni le délinquant qui cherche à se réinsérer, ni le handicapé ni les personnes âgées trop souvent délaissées.”

La grande pauvreté mobilise de plus en plus la réflexion et l'action des instances chargées de promouvoir les Droits de l'Homme.

Directeur de la Division des Droits de l'Homme au Conseil de l'Europe, Mr Leuprecht (5) affirme que le droit à la vie est aujourd'hui le droit de vivre dans la dignité, et que la dignité des êtres humains passe par la volonté d'une protection particulière des plus faibles.

Des actions sont parfois engagées pour lutter contre des formes de discrimination à l'égard des très pauvres.

Le Conseil de l'Europe a interrogé les Etats contractants sur la manière dont ils garantissent le respect des Droits de l'Homme aux mineurs placés en institution.

A la suite d'un arrêt de la Cour européenne des Droits de l'Homme, un pays a dû modifier sa législation sur l'assistance judiciaire, de façon à permettre à chacun d'avoir accès à la justice.

On ne peut manquer par ailleurs de remarquer que le Pape Jean-Paul II insiste très souvent et très fortement sur la défense des Droits de l'Homme qu'il fonde sur l'éminente dignité de la personne humaine.

L'opinion publique elle-même tend à reconnaître qu'il y a un lien manifeste entre “grande pauvreté” et “Droits de l'Homme”. En 1982, un appel lancé par le Mouvement ATD Quart Monde pour faire reconnaître la misère comme une violation des Droits de l'Homme a recueilli plus de 200 000 signatures (6).

## **B) Les droits de l'homme en situation de grande pauvreté : violations et aspirations.**

C'est également en termes de Droits de l'Homme que l'on entend souvent les populations en grande pauvreté exprimer leur situation. Une phrase constamment répétée dans les quartiers pauvres, “nous ne sommes pas des chiens”, n'est autre qu'une revendication de dignité : nous sommes des êtres humains et nous devons être traités comme tels.

Sollicitées de préciser leur pensée, les mêmes personnes expliquent que ce sont l'humiliation et la dépendance qui les font souffrir, plus encore que les privations mêmes. C'est à la liberté et à la reconnaissance de leur égale dignité qu'elles aspirent, comme en témoignent ces prises de parole lors d'universités populaires organisées par le Mouvement ATD Quart Monde :

“les pauvres ils sont en chair et en os, comme les autres.”  
“savoir lire et écrire c'est la liberté ; celui qui n'a pas de métier c'est l'esclave.”

“avoir un logement où l'on n'ait pas honte de dire où l'on habite.”

“pouvoir se soigner sans avoir à s'humilier pour demander des papiers”.

Dignité, liberté, égalité. Ces aspirations sont d'autant plus fortes qu'elles sont bafouées par la vie quotidienne en situation de grande pauvreté.

Ne pas pouvoir s'acquitter de ses dettes, devoir mendier pour subsister, dépendre des autres pour faire valoir ses propres droits, ne pas disposer d'un logement, se faire traiter de parent incapable... C'est là une longue suite d'humiliations, qui entraînent de multiples dépendances : vis-à-vis du commerçant qui accepte de faire crédit, du fonctionnaire qui peut déformer ce que l'on veut, de celui qui peut accorder ou refuser un hébergement, de celui qui peut décider du sort de votre propre famille.

Ce sont souvent les réponses mêmes aux situations de précarité qui provoquent l'humiliation ou la dépendance. L'orientation d'un enfant en classe spéciale peut être ressentie comme une honte par la famille. Les secours de l'aide sociale ou l'aide médicale supposent une enquête auprès de la famille proche ; leur obtention est soumise à l'appréciation d'une commission qui peut ou non les accorder. L'attribution aux mères seules de l'allocation de parent isolé entraîne un contrôle sur la vie privée pour vérifier l'“isolement”. La tutelle aux prestations sociales met le budget de la famille entre les mains d'une personne étrangère...

Toutes ces situations qui placent un être humain en position d'infériorité face à d'autres ne sont pas le résultat d'une fatalité, mais d'attitudes humaines et de mécanismes institutionnels qui introduisent, involontairement le plus souvent, une discrimination envers certains.

On a vu comment le système de protection sociale laisse à l'écart de la sécurité offerte à tous, ceux qui n'ont pas travaillé dans les conditions voulues ; comment la

participation politique est rendue impossible sans un domicile. Ceux qui n'ont pas de ressources suffisantes ne peuvent bénéficier des aides pour les retards de loyer. Ceux qui sont sans qualification se trouvent de plus en plus durablement éliminés du marché du travail. Ceux qui n'ont pas les bases scolaires nécessaires ont difficilement accès aux structures de formation professionnelle.

La privation de ressources n'est plus un simple malheur mais un drame, dans un pays qui a les moyens d'en assurer à tous, et où un certain nombre de dépenses sont obligées, par exemple pour le logement, les transports, où même pour l'école dite gratuite.

L'élimination du monde du travail peut être considérée comme une violation des Droits de l'Homme dans un pays où c'est essentiellement l'emploi qui ouvre l'accès à la protection sociale comme aux structures de participation.

L'ignorance est une violation des Droits de l'Homme lorsqu'elle affecte des savoirs que des institutions ont mission de transmettre à tous et qui sont exigés pour la plupart des actes de la vie quotidienne.

Violation des Droits de l'Homme encore que l'impossibilité de participer, faute de partenariat, aux structures associatives, pourtant supposées ouvertes à tous.

Lorsque la situation et les aspirations d'un groupe de population sont ignorées des décisions publiques, lorsque sa manière d'être et de réagir reste en dehors des références culturelles, lorsque des citoyens sont ainsi mis à l'écart de leur propre communauté, il y a violation des Droits de l'Homme. Ils ne participent pas aux évolutions de leur propre société, ils ne bénéficient pas de ce qui se bâtit sans eux. Ils se retrouvent sans ressources, sans logement, sans possibilité de se soigner, d'apprendre, de travailler et de faire entendre leur voix.

### C) Garantir les Droits de l'Homme à tous.

Éliminer la grande pauvreté, c'est rétablir les très pauvres dans la zone d'influence des Droits de l'Homme et empêcher que d'autres, à leur tour, n'en soient exclus.

C'est d'abord respecter les Droits de l'Homme dans toute action, c'est-à-dire assurer à tous les mêmes garanties, sans que ce soit pour certains au prix d'humiliations ou d'une privation de liberté.

L'indemnisation du chômage et de la maladie, par exemple, ne respecte les Droits de l'Homme que si elle garantit au chômeur et au malade le même accès à la vie publique qu'au travailleur et au bien portant.

La garantie d'un logement ne les respecte que si elle laisse à l'intéressé le choix du lieu et du type de logement, si elle lui permet de mener sa vie familiale comme il l'entend.

Éliminer la grande pauvreté c'est respecter les Droits de l'Homme en toute occasion, jusque dans les actions destinées à l'éliminer. C'est aussi les promouvoir là où ils ont été niés.

Pour cela, une réelle connaissance des situations d'exclusion est nécessaire, accompagnée d'une évaluation des résultats des actions menées et des exclusions qui subsistent.

En même temps doit être rendue possible la participation des intéressés à la vie collective, afin qu'ils puissent faire connaître et prendre en compte leurs aspirations et leurs démarches.

L'action à mener suppose une volonté d'atteindre les situations extrêmes dans un effort accru envers ceux qui sont jusque là restés à l'écart des avancées collectives, dans une intervention sur les conditions d'accès et les mécanismes d'exclusion.

Enfin l'élimination de la grande pauvreté demande de veiller à ce que de nouvelles exclusions ne viennent pas remplacer celles que l'on cherche à combattre à travers tous ces efforts.

Les expérimentations qui suscitent un espoir d'amélioration sont celles qui respectent les Droits de l'Homme et s'attachent à les promouvoir, en s'appuyant sur les aspirations et les démarches des intéressés, en consentant un effort particulier auprès de ceux qui ne sont pas atteints par les actions d'ensemble.

\*  
\* \*

Mais tout cela ne se mettra en œuvre que si tous les défenseurs des Droits de l'Homme font leur cette ambition, s'ils inscrivent au cœur de leur combat et de leur engagement cette exigence de justice qu'est l'application des Droits de l'Homme dans leur propre pays, s'ils se font partenaires des exclus de la misère et de la grande pauvreté.

C'est la seule véritable garantie que ceux-ci puissent trouver sur leur chemin pour retrouver leur égale dignité.

C'est pourquoi le Mouvement ATD Quart Monde a choisi de célébrer son trentième anniversaire en rassemblant, autour des familles du Quart Monde, tous les défenseurs des Droits de l'Homme, en Octobre prochain dans une grande fête internationale à Paris, Place des Droits de l'Homme.

Joseph WRESINSKI  
Fondateur du Mouvement  
ATD Quart Monde

(1) Rapport "Grande pauvreté et précarité économique et sociale" présenté par Joseph Wresinski au nom du Conseil économique et social, qui en a adopté l'Avis le 11 Février 1987.

(2) Dossier de presse du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme 5 Février 1986.

(3) I.N.S.E.E. Données sociales, 1984.

(4) La Rochefoucauld Liancourt, président du Comité de Mendicité, en 1790.

(5) M. Leuprecht : audition devant la section des Affaires sociales du Conseil économique et social, le 15 Avril 1986.

(6) Voir le n° 122 de la Revue "Quart-Monde" (avril 1987) consacré aux Droits de l'Homme. Editions Science et Service, 15 rue Maître Albert, Paris 5<sup>ème</sup>. Prix 30 Frs.

# L'ÉCU ET LE BOUCLIER

par Charles DELAMARE

**L** Le système monétaire international est comme le poisson. Il pourrit par la tête. La convertibilité entre les différentes devises n'étant plus assurée par l'or depuis Août 1971, repose depuis cette date sur une référence commune, établie par rapport au dollar. Comme on l'a vu précédemment, (1) l'endettement croissant des Etats-Unis envers l'étranger sape la confiance indispensable à la crédibilité d'une monnaie de réserve. La fragilité qui en résulte frappe d'obsolescence ce que l'on a besoin de considérer comme un étalon de mesure, stable et fiable.

Le problème de l'endettement international, lourd de menaces graves lorsqu'il concernait les pays en voie de développement, devient un péril majeur depuis qu'il pèse de plus en plus sur la gestion de la monnaie dans laquelle s'opère plus de la moitié des transactions internationales.

L'attitude du gouvernement des Etats-Unis à cet égard, dictée par des considérations d'ordre interne, ne laisse apparaître qu'un fort mince filet de commisération envers les conséquences internationales de ses décisions. Elle laisse augurer un comportement similaire dans le domaine militaire au cours des transactions qui s'engagent avec l'URSS. L'égoïsme de "Grande Puissance" remplace désormais le comportement plus nuancé, plus coopératif et plus responsable qui caractérisait depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale "l'imperium" américain.

Absorbé par la préparation aux élections présidentielles de la fin 1988, on pourrait dire isolé par elles, le gouvernement des Etats-Unis paraît bien décidé à utiliser le rôle pivot que joue le dollar dans le système monétaire mondial pour maintenir chez lui l'expansion à un rythme positif et le chômage au bas niveau qu'il a atteint actuellement. Le protectionnisme, qu'il soit l'effet de mesures restrictives adoptées par le Congrès ou d'une dépréciation encore plus accentuée du cours du dollar, inspirera plus largement encore l'action des autorités dans les mois à venir. La situation particulière occupée par la devise des Etats-Unis autant que les traditions culturelles explique que l'opinion publique de ce pays ne se soit pas indignée comme l'aurait été celle de l'Allemagne ou de la Suisse du fait que la devise nationale ait perdu 50 % de son pouvoir d'achat en un an par rapport au yen ou aux monnaies européennes.

Au contraire, elle a trouvé le procédé de bonne guerre. Elle regrette seulement que le Sénat n'ait pas voté quelques bonnes taxes à l'importation sur les marchandises extrême-orientales et européennes, fut-ce au mépris des accords du GATT, pour montrer à ces minables alliés

qui est le vrai patron. Dans l'esprit de l'Américain moyen (et même supérieur) flotte à l'arrière plan des débats financiers l'idée que toutes ces nations jaunes ou blanches qui récriminent en permanence ont été libérées par l'armée des Etats-Unis et ne sont pas tombées sous le joug soviétique depuis 40 ans seulement grâce au maintien d'un effort pénible et coûteux financé par les contribuables américains. Maintenir l'économie nationale en bonne santé paraît donc un objectif primordial aux yeux de ceux-ci et passe devant toutes les considérations monétaires. Est-ce une analyse correcte, même en ne se plaçant que du point de vue de l'intérêt propre des Etats-Unis ? On peut en douter. C'était, semble-t-il, l'avis de Paul Volcker. Le départ de ce dernier signifie que l'opinion inverse domine désormais le gouvernement de son pays.

## UNE ECONOMIE CHAOTIQUE

Quelles conséquences vont en découler pour l'économie mondiale ? Il est difficile d'en voir les avantages. Le mieux que l'on puisse espérer est le maintien chaotique du statu quo. Ce n'est pas satisfaisant. Le déficit du budget fédéral diminuera substantiellement certes, le déficit commercial aussi mais l'un et l'autre insuffisamment pour empêcher la position débitrice nette de l'Amérique d'empirer. Les autres pays continueront à couvrir l'impasse budgétaire américaine, de moins en moins grâce à l'épargne privée, de plus en plus par le soutien des banques centrales au dollar.

Par ce dernier moyen l'Amérique exporte son inflation et par conséquent son chômage. Lorsque la Bundesbank (ou une autre banque centrale) achète du dollar pour soutenir le cours de cette monnaie, elle tente de réduire le désavantage de compétitivité subi par les marchandises produites en Mark. Mais elle crée en contrepartie de la monnaie allemande. Comme l'opinion publique Outre-Rhin, à la différence de celle des Etats-Unis, est particulièrement sensible au maintien de la valeur de sa devise, la Bundesbank prend des mesures restrictives (constitution de réserves plus importantes par les banques, par exemple) pour neutraliser l'afflux des moyens de paiement supplémentaires. Elle freine l'activité de son économie. Les pays adhérant au Système Monétaire Européen suivent une politique semblable à la fois parce qu'ils veulent rester liés au D. Mark au sein du SME et parce qu'ils ont tous consenti depuis dix ans de lourds sacrifices pour lutter contre l'inflation. Ils n'ont pas envie de remettre en cause les acquis, chèrement payés, de la rigueur simplement pour permettre au

Président Reagan de ne pas alourdir sa charge fiscale, seul moyen pourtant de mettre un terme à l'énorme déficit budgétaire des Etats-Unis.

Le gouvernement américain pense de son côté qu'il faut continuer dans sa voie. La stimulation de l'économie nationale, estime-t-on à Washington, entraîne l'activité générale. Quels seraient les effets d'une cure d'austérité aux Etats-Unis ? Ils pèseraient sans aucun doute sur le reste du monde et surtout sur les pays en voie de développement comme Taïwan, la Corée du Sud, le Brésil ou le Mexique qui ont fortement accru leurs exportations vers les Etats-Unis. C'est pourquoi ces derniers, loin de se rendre aux arguments d'orthodoxie financière, exhortent le Japon et l'Allemagne Fédérale à suivre leur exemple et à relancer leur expansion en injectant de nouveaux moyens de paiement, notamment par une baisse des taux d'intérêt et par la réduction des prélèvements fiscaux. Mais cette argumentation est frappée d'un défaut majeur. Si les autres pays adoptaient ce raisonnement, il en résulterait une "pan-dollarisation" de l'économie mondiale, générant une inflation considérable. La création monétaire, lorsqu'elle n'est plus retenue par des règles strictes, s'accélère de plus en plus et produit les catastrophes que l'on a observées à plusieurs reprises : en Allemagne après la Première Guerre mondiale ou aujourd'hui au Brésil. Cette sorte de fuite en avant cause rapidement des dégâts tels qu'il faut l'arrêter au prix de souffrances multiples. Mais cela va plus loin. Si le monde occidental suivait les recommandations américaines il détruirait lui-même le système d'échanges internationaux qu'il a péniblement reconstitué sous l'impulsion de Washington après la Seconde Guerre mondiale et qui constitue le fondement de sa prospérité.

Le rejet de la rigueur financière n'empêcherait pas en effet les nations, bien au contraire, de chercher à protéger leurs producteurs contre la concurrence internationale. Mais celle-ci proviendrait non plus d'une différence de compétitivité réelle, rattrapable par des progrès dans l'organisation et la qualité, mais d'un avantage passager et artificiel assuré par l'injustice d'une dévaluation de combat. La riposte inévitable serait l'élévation de barrières douanières ou protectionnistes. Il est dangereux que ce soit précisément les Etats-Unis, première puissance mondiale qui donnent l'exemple, alors que tous leurs efforts après 1945 avaient consisté à éliminer les obstacles au libre échange, une des causes principales de la stagnation de l'entre deux guerres et par conséquent du conflit de 1939.

L'influence dont jouissent les Etats-Unis pour de multiples raisons risque de s'exercer aujourd'hui de manière négative en poussant l'ensemble du monde vers cette segmentarisation que des théoriciens d'Outre Atlantique commencent à appeler la "bilatéralité" (2). Certes, dans chacune de nos démocraties on sait ce qu'élection veut dire. On peut se contenter de faire le gros dos en attendant la fin de 1988. Mais il n'y a pas de raison de penser qu'ensuite un nouveau gouvernement à Washington reviendrait à des conceptions plus orthodoxes s'il n'était

pas persuadé par les faits de la nocivité du prurit isolationniste et protectionniste qui frappe les Etats-Unis depuis l'ouverture de la campagne électorale.

## DE L'UTILITE DE L'EUROPE

Nous sommes arrivés au moment où la Communauté Economique Européenne doit jouer à la fois un rôle de révélateur et d'initiateur sur le plan mondial. Cette affirmation semblera ridicule, même inconvenante à des hommes qui depuis deux générations se sont habitués à vivre à l'ombre de leur protecteur d'Outre-Atlantique. Les divisions héritées de l'histoire, entretenues par les intérêts particuliers ne se sont effacées que sous la pression du Nouveau Monde. Mais voilà : elles se sont estompées ! Il est clair que personne en Europe ne souhaite le retour de l'inflation et encore moins de la guerre tarifaire et de la surenchère des protectionnismes. C'est pourquoi il est possible que la CEE ne se contente plus de résister mollement aux injonctions américaines, mais commence à s'attaquer au problème qui est à la source de la dérive générale des économies : l'endettement.

Des nations isolées aussi puissantes soient-elles, comme la République Fédérale d'Allemagne, resteront incapables de proposer un plan de redressement applicable par elles seules. Parce que le système monétaire est international par nature. Il ne peut être amendé qu'avec le concours d'un nombre significatif de pays, formant un ensemble assez cohérent et assez crédible pour pouvoir répondre aux besoins des échanges mondiaux.

La Communauté Européenne est à la taille du problème que les Etats-Unis ont laissé grossir sans proposer d'autre solution que le ridicule Plan Baker. Il est exclu qu'ils prennent aujourd'hui des initiatives plus hardies maintenant qu'ils ont accepté sans réagir la perspective de voir la dette étrangère des Etats-Unis atteindre 800 milliards de dollars à la fin de 1990.

Le monde se précipite ainsi vers une récession beaucoup plus grave et beaucoup plus longue que celles vécues depuis la guerre. Elle sera peut-être encore pire que la crise de 1929. Il ne faudra pas s'en étonner. Elle correspondra à l'onde de choc consécutif à l'écroulement d'un édifice énorme et majestueux : le système monétaire mondial, né à Bretton Woods.

Cette catastrophe peut être encore évitée. Il ne reste plus qu'une seule entité qui soit à la mesure de ce défi : La Communauté Européenne. Celle-ci dispose des moyens matériels nécessaires. A-t-elle les ressources de l'imagination et de la volonté indispensables pour les mettre en œuvre ?

Si l'on en doute pas, il apparaît que la Communauté se doit d'élaborer un ensemble de dispositions à court, à moyen et à long terme qui viendront à bout du problème de l'endettement mondial. Il n'échappe plus à grand monde qu'il s'agit là de la tâche la plus urgente qui se présente en économie. Jusqu'à maintenant j'ai parlé du cas des Etats-Unis. Le surgissement en deux ans de cette grande nation comme le responsable de la plus grosse

dette mondiale est un événement nouveau qui bouleverse l'équilibre général. Mais il ne faut pas oublier les 1.000 milliards de dollars de dettes dont le remboursement aux conditions actuelles écrase une large part du Tiers Monde, causant misère et désespoir. L'Europe pour accomplir la mission qui lui est transmise par sa sœur américaine défaillante doit résoudre trois séries de problèmes. Tout d'abord, l'étalement de la dette sur une longue période et la fragmentation de sa résorption par diverses formules. Ensuite, l'allègement du fardeau que les Etats-Unis portent trop exclusivement sur leurs épaules : celui de la Défense. Enfin, la refonte de l'ECU en une véritable monnaie commune.

## LA DETTE : COMMENT S'EN DEBARRASSER ?

La dette ? Comment s'en débarrasser ? Le sujet devient un thème de rencontres internationales. On peut donc craindre le pire. Souvenons-nous des palabres d'avant-guerre qui de palaces helvétiques en manoirs britanniques avaient produit en février 1929 l'ingénieux plan Young grâce auquel aujourd'hui l'Allemagne n'aurait plus encore qu'une annuité et demi à régler, pour retrouver sa souveraineté financière dès 1989 ! Un caporal autrichien en a décidé autrement. Peu de gens oublient depuis lors que le meilleur moyen d'annuler les dettes est de ne pas les payer.

La deuxième guerre mondiale a passé un coup de chiffon brutal sur les tableaux noirs qui se dressaient à tous les états au moment de la grande crise. Par la suite la pression continue de l'inflation a fait fondre dans les bilans les postes débiteurs à terme. La calme assurance qui règne dans les milieux internationaux devant la chevauchée du dollar s'explique probablement par la certitude (dissimulée par la bonne éducation) que la solution aux problèmes actuels se trouve dans la réduction des passifs financiers au petit feu inflationniste. Les experts se trompent s'ils supposent que cette opération se produirait sans douleur. Au moins pour les Européens. Beaucoup plus que tous les autres ils sont immergés dans le commerce international. Ils seraient à coup sûr les grands perdants d'une telle évolution comme l'a été l'Angleterre après 1925. Mais ils ne seraient pas les seuls. Les pays de la Conférence de Lomé, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique Latine subiraient le contre coup des restrictions à l'achat de matières premières ou de produits peu élaborés.

L'Europe étant la première visée, il convient que ce soit elle qui prenne l'initiative d'une réduction drastique de l'endettement dans le Tiers Monde. De toute manière elle n'échappera pas à cette ablation. Il est infiniment préférable qu'elle fixe elle-même les modalités et le moment de l'intervention chirurgicale. L'Europe a-t-elle la capacité de supporter un tel choc ? Evidemment oui. Aux taux actuels l'annuité qu'il faut régler pour les 1.000 milliards de dollars est globalement d'environ 130 milliards de dollars (intérêts + amortissements du capital). Les pays en voie de développement peuvent et doivent régler le tiers de cette somme. Actuellement ils arrivent à

faire face cahin-caha à la totalité de l'échéance. Mais une fois qu'ils ont arraché de leurs entrailles les fatidiques 130 milliards de dollars, il ne leur reste pas assez de ressources pour investir et se développer. Des bienfaiteurs intéressés se substitueraient à eux pendant une période de cinq ans pour assumer les deux tiers de la charge, leur rendant ainsi une capacité de progrès et d'action. Pour les amoureux de craie et de tableaux noirs les montants payés pour compte d'autrui pourraient être inscrits au Grand Livre de l'Histoire avec une déclaration solennelle selon laquelle ces montants redeviendraient exigibles après l'An 2000. A tout hasard.

Bien évidemment ces facilités seraient assorties d'un contrôle européen, au moins aussi strict que l'a été celui des Américains sur les Fonds Marshall, pour que l'argent libéré aille bien vers des emplois servant au développement des pays aidés, non pas à celui des comptes ouverts par leurs dirigeants, trop attirés par la Confédération Helvétique.

Reste le problème de fonds. Comment trouver les 87 milliards de dollars nécessaires au parachèvement de ce plan ? Il faut préalablement observer que le Produit National Brut de l'OCDE atteint 9.000 milliards de dollars. L'aide proposée représenterait moins de 1 % de ce montant. Quand on dit OCDE, on incorpore les Etats-Unis et le Canada dont la responsabilité dans la croissance exagérée des dettes du Tiers Monde n'est guère contestable.

Mais on sait aussi qu'il n'est pas simple de taxer un pays d'un pourcentage supplémentaire de son PNB, encore moins une confédération d'états. C'est pourquoi il convient de prévoir une multiplication des formules pour sérier les difficultés. Beaucoup songent aux banques. C'est une mauvaise pensée. Ces institutions ont servi d'intermédiaires entre les nouveaux détenteurs de capitaux enrichis par le quadruplement du pétrole d'une part et les gouvernants des pays en voie de développement d'autre part. Elles ont eu le tort de croire au mythe de l'ONU, s'imaginant que le fait d'être un Etat souverain conférerait au Nigéria, par exemple, le même sérieux qu'à la Finlande.

Néanmoins il est bien tentant pour l'opinion publique de laisser la solution du problème à ces imprudents banquiers qui en temps ordinaire rudoient le faible citoyen lorsqu'il implore un concours à faible risque. Dans cette affaire de l'endettement, il faut une fois pour toutes renoncer à exercer la justice distributive. L'urgence est de trouver la sortie hors du labyrinthe. Demander aux banques de régler à leurs frais *tout* l'endettement mondial équivaldrait à mobiliser les gardes champêtres d'un pays le jour où celui-ci serait envahi par des divisions blindées, en leur donnant mission d'arrêter l'ennemi. Pour faire face à l'insolvabilité de leurs débiteurs, les banques constituent des provisions. La City Bank, la première institution américaine vient d'augmenter ses provisions de 3 milliards de dollars à cet effet. Qui paiera en dernier ressort ? Les clients de la banque en question qui acquittent un surcoût sur les crédits

demandés et les commissions réglées. L'excédent récupéré de la sorte vient combler le trou laissé par les débiteurs défaillants. Ce processus équivaut à la perception d'une taxe indirecte sur les plus actifs et les plus entrepreneurs. Comme il est appliqué, de manière bien dissimulée, dans tous les pays occidentaux, il ne faut pas s'étonner si les taux d'intérêts réels restent excessifs et si l'expansion est freinée au lieu d'être stimulée. Si une partie de la dette en suspens doit légitimement rester du ressort des banques responsables, il est clair que l'intérêt commun exige la prise en charge d'un pourcentage de celle-ci à fixer, les deux tiers par exemple, par une autorité internationale. L'effet incitatif sur l'économie devrait permettre de gagner trois ou quatre fois l'investissement en impôt.

On éviterait également le dépeçage des actifs valables chez les débiteurs auquel commencent à se livrer les banques. C'est le meilleur moyen de multiplier les Fidel Castro. La logique doit primer l'instinct financier. Cette autorité gérerait pour compte commun de la Communauté et des Etats-Unis une Caisse d'Amortissement de la Dette. Elle disposerait d'une contribution des Etats de 43 milliards de dollars (un tiers de 130 milliards restant à la charge des P.V.D., un autre tiers à celle des banques) pour procéder au remboursement des emprunts dans les meilleures conditions possibles, en utilisant librement les perfectionnements des marchés financiers. Elle s'appuierait sur la Banque Mondiale dont le rapport entre capitaux propres et emplois, actuellement de 1 contre 1, serait porté de 1 à 10 (contre 1 à 20 dans les banques normales). Il est temps d'être moins archaïque dans ces braves institutions onusiennes !

Les objections à de telles propositions pleuveront comme des hallebardes anglaises. La plus gênante tient au rôle des Etats-Unis. Ceux-ci doivent évidemment être associés à une telle entreprise, ne serait-ce que parce qu'ils seraient un des principaux bénéficiaires de la réussite du projet.

## LA DEFENSE C'EST LA LIBERTE

Pour décider les Etats-Unis il faut outre une volonté bien affirmée des Européens à l'égard de l'endettement, que ceux-ci manifestent leur désir de prendre sérieusement en mains la défense de leur continent. Les négociations avec l'URSS ont beaucoup de chances d'aboutir. L'acceptation de l'option zéro ouvre la voie au découplage de la défense de l'Europe et des Etats-Unis. Pour exiger de ces derniers l'engagement minimal qui matérialise leurs garanties verbales et écrites, il est nécessaire que les Européens montrent leur résolution et la couleur de leur argent. La France doit continuer à assurer l'indépendance et la crédibilité de sa défense, en restant en dehors de la négociation américano-soviétique. Mais elle a le devoir, en tant que puissance nucléaire, d'aider ses associés dans la recherche de la sécurité. Il est évident que la diplomatie soviétique proposera à l'Allemagne Fédérale sa dénucléarisation dès qu'un accord sur l'option zéro aura été conclu avec les Etats-Unis. Et au-delà l'URSS vise la neutralisation de la R.F.A. Ensuite, elle la

tiendra sous la menace de ses divisions blindées. C'est pourquoi il est opportun qu'une proposition soit faite, à l'initiative de la France, dès maintenant pour constituer une Communauté Européenne de l'Armement. Celle-ci aurait pour but de combler rapidement la disproportion entre les forces classiques soviétiques et celles de la Communauté. Là encore, celle-ci possède assez de richesse pour mener à bien la construction de 2.000 avions de combat et de 20.000 chars. Pourquoi 320 millions d'Européens craindraient-ils 260 millions de Soviétiques ? Cette initiative montrerait aux Américains que leurs alliés sont prêts à se conduire de manière adulte et à prendre en mains leur destinée. Elle ne contiendrait pas un obstacle aux concessions soviétiques. Le gouvernement de l'URSS a autant besoin d'être défendu à l'égard des visées de ses militaires que les Européens ont envie d'être protégés contre elles. La sécurité ne se partage pas. Elle doit profiter à tous, sous peine d'être tournée en son contraire.

L'allègement budgétaire qui résulterait pour eux d'une telle décision de l'Europe serait aux yeux des Américains le signe d'une réelle volonté d'indépendance de la part de leurs partenaires. Ils pourraient traiter sérieusement le déficit de leurs finances publiques, causé par l'effort d'armement au profit d'alliés européens tirant au flanc ou d'un Japon pratiquement déserteur.

Voilà comment la Communauté pourrait aider l'Amérique à résoudre le problème de son endettement, origine de l'infection inflationniste qu'elle propage autour d'elle ! L'assainissement qui en résulterait bénéficierait à l'ensemble des échanges internationaux et d'abord aux pays sous-développés. Cet effort en faveur de la sécurité permettrait également à la CEE de relancer son activité dans des domaines de pointe. Les commandes d'armement proposées ci-dessus auraient un effet multiplicateur sur la création d'emplois et accroîtraient la croissance d'au moins 1 % par an.

Il est plus important encore de noter qu'une telle initiative protégerait l'Allemagne Fédérale contre les tentations du "national-neutralisme" que les Français sous-estiment aujourd'hui de manière alarmante.

Comment financer l'investissement militaire sans inflation ? En mobilisant les réserves monétaires européennes qui restent actuellement stériles. Cette réactivation passe par une création.

## LA MONNAIE EUROPEENNE

S'étant dotée d'un bouclier, qui lui redonnerait son autonomie vis à vis des deux Superpuissances, la Communauté assoierait son indépendance financière sur une monnaie européenne. Celle-ci est indispensable au soutien de son développement équilibré ainsi qu'à celui du Tiers Monde. Cette monnaie existe déjà, répondra-t-on, puisque l'ECU a été mis en place depuis 9 ans. Ce "panier" de neuf devises a été utilisé soit entre banques centrales, soit entre entités privées. On se félicite de l'extension des opérations menées par ces dernières. On

est fier de les citer, ce qui démontre en même temps qu'il s'agit d'exceptions, même si l'Allemagne Fédérale vient de supprimer les obstacles juridiques à l'utilisation de l'Ecu privé.

On en restera indéfiniment à ce stade expérimental si une transformation fondamentale n'intervient pas dans la définition et l'assise de l'ECU.

Au-delà de l'extrême complication d'une unité de mesure qui présente l'inconvénient dirimant de fluctuer chaque jour, se profile le problème de l'attitude des autorités allemandes.

Celles-ci sont couramment accusées, de manière bien légère et rapide, de s'opposer à la transformation de l'ECU en une belle et bonne monnaie. Leur point de vue repose pourtant sur le bon sens. Une monnaie qui a cours dans un espace donné doit présenter des caractéristiques précises : stabilité, fiabilité et valeur libératoire à tout moment. Si chacune des différentes devises composant l'ECU se référait à un étalon unique, il acquerrait en partant de cette racine commune ces qualités indispensables. Ce n'est pas le cas.

Avant 1914, le franc (belge, suisse ou français) le mark, la livre sterling étaient définis par un poids en or. Il aurait été théoriquement possible de constituer à partir de ces devises qui ne différaient que par leur définition en grammes de métal, une monnaie unique, ce qui s'est produit effectivement pendant un certain temps avec l'Union Latine. Quelle est aujourd'hui la vertu unifiant une monnaie ? La force ! En termes plus raffinés, la politique économique, sociale, militaire, juridique du pays où cette monnaie a cours plus ou moins "forcé". La silhouette du gendarme devrait apparaître en filigrane sur chacun des billets en circulation.

Les Allemands ont raison de souligner qu'il faut commencer par la base, c'est-à-dire l'alignement des politiques économiques, sociales, militaires, juridiques etc... avant d'entrevoir une monnaie européenne. Cela ne signifie pas que l'alignement doive être total et qu'il doive se traduire par la création d'un institut d'émission unique. La Suisse par exemple, a eu au long du XIX<sup>ème</sup> siècle la même monnaie dans tous ses cantons sans qu'il existât une Banque Nationale. Celle-ci n'a été créée que soixante années plus tard.

Mais il est nécessaire que l'harmonisation des politiques influant sur la tenue de la monnaie soit poussée beaucoup plus loin que ce n'est le cas aujourd'hui pour qu'on puisse approcher de ce résultat. Il est évident, si l'on prend le cas de la drachme grecque (qui figure dans la composition de l'ECU) et du D. mark, que la gestion des gouvernements sous-tendant la nature de ces deux devises diverge beaucoup trop pour qu'on puisse réaliser une monnaie commune. L'ECU, tel qu'il existe aujourd'hui, donne lieu à des contrats librement passés entre spécialistes qui acceptent pour une durée choisie par eux cette référence, avec ses risques, dans leurs transactions. Il n'a pas le caractère obligatoire pour les parties non prenantes, la "valeur libératoire", inhérent à une vérita-

blé monnaie.

S'achemine-t-on alors vers une zone D. mark ? Cette évolution ne correspond ni à la volonté, ni à l'intention d'aucun pays. Ni de la Grande Bretagne, ni de la France, encore moins de l'Allemagne Fédérale. Même si celle-ci constate une harmonie des politiques économiques avec la Hollande et depuis quelque temps avec la Belgique, il n'est pas question pour les autorités de Bonn et de Francfort d'aller jusqu'à une monnaie commune. Parce que, sans parler des problèmes diplomatiques, le support d'une entité de ce genre reposerait sur la permanence des principales orientations économiques, c'est-à-dire sur l'intégration politique.

Il ressort de cette analyse que la mise en œuvre d'une monnaie européenne suppose une référence supranationale acceptée solennellement par tous les participants et ne dépendant d'aucun d'entre eux, instaurée grâce à un acte fondateur ayant la même force que les Traités de Rome.

En l'état de la Communauté Européenne il n'y a pas d'autre voie pour y arriver que celle d'un retour partiel à l'étalon d'or.

Chacune des nations voulant participer à cette entreprise accepterait les 3 conditions suivantes :

1- Transfert d'une partie substantielle des réserves en or de sa banque centrale (par exemple 35 % pour suivre le chemin tracé par le Système Monétaire Européen). Ce transfert devrait être effectué sans possibilité de reprise ou de retour en direction d'une Banque multinationale.

2- Emission par cette banque (par exemple, la Banque Européenne d'Investissement, sise à Luxembourg) d'une monnaie nouvelle qui s'appellerait, par exemple, l'ECU, selon des critères strictement définis. Le montant des moyens de paiement mis en circulation ne devrait pas, par exemple, dépasser dix fois les réserves en or détenues par la Banque Européenne.

3- Cette devise nouvelle aurait force libératoire dans tous les Etats de la CEE qui auraient signé ce traité. Il ne serait pas nécessaire que ce soient les Douze, mais il serait indispensable qu'il y ait au moins deux ou trois grands pays, dont l'Allemagne et la France, à avoir apposé leur signature en bas de ce document.

Il n'est pas besoin d'avoir respiré l'air de Harvard pour pressentir les nombreux problèmes qu'entraînerait une telle décision. Laisant de côté les questions politiques touchant la souveraineté nationale ou la protection des acquis sociaux, il suffit de se concentrer sur un point purement technique. Comment empêcher que, selon la Loi de Gresham, la nouvelle monnaie soit thésaurisée immédiatement et disparaisse comme l'ont fait les louis qui pavent les caves de notre pays ? Car l'objectif est inverse, l'ECU après qu'ont eût redoré son blason aurait pour finalité de faire disparaître peu à peu les monnaies existantes, gangrenées par l'interventionnisme des gardiens (infidèles) de leurs parités.

Pour ce faire, il faudrait évidemment procéder par

étapes. Le nouvel ECU (3) se substituerait à l'ancien en opérant une révolution copernicienne.

Actuellement l'ECU a bien du mérite à survivre et à se développer. Il dépend tous les jours de l'humeur vagabonde des Neuf Sœurs qui n'ont rien à voir avec les Muses, sauf qu'elles se tiennent entre elles et restent dans la ronde grâce aux liens du SME et de ses 2,25 % de variations autorisées. Si les ordinateurs n'existaient pas, il faudrait attendre la fin de la journée pour que soit calculé dans chaque établissement le rapport nouveau sorti tous les matins des relations entre ces Neuf Devises, mouvantes et volages.

En instituant les règles indiquées ci-dessus le changement serait total. Ce ne serait plus l'ECU qui tournerait autour des monnaies nationales, mais celles-ci qui comme neuf planètes ordonneraient leur orbite autour de lui. Il en résulterait un effet d'entraînement irrésistible. Les différents gouvernements se mettraient à assainir leur gestion économique et financière pour que la monnaie restée nationale ne fasse pas figure de parente anémique et vicieuse en face de la devise saine et vertueuse qui aurait cours sur leur territoire.

Cours d'abord abstrait, mais qui se concrétiserait par paliers jusqu'au 31 Décembre 1991. Un premier pas en ce sens pourrait être fait par le paiement des fonctionnaires européens et internationaux en nouvel ECU. Si leurs fournisseurs enfouissaient dans leurs coffres ce nouveau moyen de paiement il n'y aurait pas grand inconvénient. Ils finiraient par le remettre en circulation. Car au cours des étapes suivantes, il serait permis par exemple d'utiliser le nouvel ECU quand on passe les frontières européennes, ce qui économiserait de lourdes commissions de change. Peu à peu et avant la création de l'espace unique européen au 1<sup>er</sup> janvier 1992 la réforme aurait pris un tour irréversible.

Loin que "la mauvaise monnaie chasse la bonne", il est plus raisonnable de penser que la devise européenne chasserait les mauvaises habitudes, contractées par des gouvernements qu'inspire une gestion à courte vue.

Il est difficile de se débarrasser de ces erreurs parce qu'elles sont vieilles comme le monde ou tout au moins comme l'art de gouverner. Mais comme disait Eschyle "On n'est jamais trop vieux pour aller à l'école de la vérité".

Ces mots du grand auteur tragique devraient être médités par les responsables de l'économie et de la politique. Il s'opère actuellement une profonde restructuration des données sur lesquelles nous avons vécu, assez bien, depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. "La clé du problème de l'ajustement est une croissance équilibrée du commerce mondial" a proclamé Jacques Delors avant le sommet de Venise. Cette opinion n'est certainement pas partagée par tous dans les nouveaux centres d'influence.

THÈSE - Or il appartient à l'Europe de prendre des initiatives pour rappeler qu'elle existe et que sa conception de l'équilibre est bienfaisante pour le monde entier.

N'étant pas compacte la Communauté ne développe pas l'égoïsme de Grande Puissance. Tel est le fil directeur des idées indiquées ci-dessus qui s'articulent de la manière suivante :

1- L'endettement étouffant du Tiers-Monde sera résolu grâce à l'application d'une stratégie globale. Celle-ci résultera d'un effort coordonné entre les institutions publiques et privées, entre le Nouveau et l'Ancien Monde. Elle permettra de remettre dans le courant de l'investissement et du développement au moins 43 milliards de dollars par an. Actuellement ces sommes sont retirées de la production et annulées à la suite d'une série d'opérations financières abstraites.

2- Le réarmement par l'Europe dans le domaine conventionnel contribuera à réduire substantiellement le déficit budgétaire américain d'à peu près 40 milliards de dollars par an. En contre partie, il permettra d'injecter une somme de même grandeur dans la Recherche et l'Industrie de la Communauté. Les Etats-Unis commenceront alors à apurer leur dette extérieure. Le spectre de la faillite américaine s'éloignera. L'URSS de son côté sera en situation d'abaisser ses dépenses militaires et d'accroître d'autant ses investissements dans la consommation et la construction. La résolution bien apparente de l'Europe aura en effet dissuadé l'Etat-major de l'Armée Rouge de tenter le coup de dés qui s'imposerait à lui s'il se trouvait avec une supériorité écrasante devant une Allemagne dénucléarisée, désarmée, neutre. Le gros machiavélisme qui anime les Soviétiques et les fait soutenir les "verts" ferait place à une politique de paix et de bon sens, conforme aux désirs profonds du peuple russe.

3- Le financement de l'effort de réarmement ainsi que la participation à l'allègement des dettes du Tiers Monde sera facilité par la création d'une véritable monnaie européenne : l'ECU nouveau. Celui-ci fondé sur la mobilisation de 35 % des réserves en or, détenues par les différentes Banques Centrales de la Communauté dégaierait une ressource supplémentaire d'au moins 100 milliards de dollars non inflationniste parce qu'appuyée sur l'or. Elle se renouvellera partiellement d'année en année par capitalisation de l'expansion qu'elle engendrera.

La menace qui pointe derrière la dislocation du Système Monétaire International c'est le chômage massif après la récession. Elle peut être retournée et se transformer en un progrès spectaculaire. Mais il ne faut pas craindre la nouveauté. Une Europe sans rivages, comme la voulait François Perroux, ne peut pas être une Europe sans idées.

Charles DELAMARE

(1) FRANCE FORUM. *Le déclin de l'empire américain ?* Avril-Juin 1987.

(2) Alain Stoga : "Et si l'Amérique abandonne son rôle de leader mondial" *Courrier Economique* Juin 1987.

(3) *Celui-ci serait créé par des volontaires en nombre suffisant pour que l'opération soit crédible. Il suffirait par exemple que l'Allemagne Fédérale, le Bénélux, l'Espagne et la France s'entendissent sur les points évoqués ci-dessus pour que soit créé un ECU dans l'ECU. Un ECU or au sein de l'ECU papier.*

# LIBAN : LE MIROIR BRISÉ

## Interview de Jean FRANCOU

*Jean Francou, sénateur-maire de Salon-de-Provence, président du Groupe d'Amitié France-Liban, s'est rendu au Liban au début du second trimestre 1987, pour la première fois depuis trois ans. Il y a rencontré les principaux représentants des communautés chrétiennes et musulmane sunnite. Frappé par la dégradation de la situation, il nous fait part de ses observations.*

H.T. : Douze ans de guerre ont pratiquement abattu le Liban, qui fonctionnait encore en 1975 sous un régime de paix relative et de démocratie. Le pluralisme et l'équilibre politiques reposaient sur un pacte non écrit conclu en 1943 par les principales communautés du pays : chrétiens maronites et musulmans sunnites. A bien des égards, on peut dire que ce sont toutes les contestations de ce pacte qui ont été le moteur de la désagrégation des institutions et de la vie politique libanaise ; quel est aujourd'hui l'état d'esprit des responsables des différentes communautés que vous avez rencontrés ?

J.F. : On sait que le fonctionnement régulier des institutions politiques libanaise est aujourd'hui bloqué et l'on doit effectivement constater que le "pacte national de 1943", à l'origine contesté surtout par les chi'ites, fait de tous côtés l'objet de propositions de refonte.

La classe politique semble consacrer une grande part de son temps à évaluer les réformes institutionnelles qui

pourraient aider le Liban à sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve. La complexité s'accroît du fait que les mots employés ne semblent pas correspondre à la même réalité pour l'ensemble des parties : la presse et les programmes politiques sont pleins de distinctions subtiles entre "partition", "fédéralisme", "décentralisation administrative" ou "communautaire", "laïcité" et "déconfessionnalisation" ; les hommes politiques en place paraissent s'épuiser dans la recherche de formules destinées à assurer ce qu'ils appellent la "participation". Ils y déploient la subtilité extrême d'esprits souvent très cultivés et historiquement habitués à favoriser les échanges entre les hommes.

Dans l'ensemble, les chrétiens restent attachés au principe de la représentation communautaire qui sous-tendait le pacte de 1943 : dans un système de vote à l'Occidentale, ils soulignent qu'il suffirait que les musulmans soient 50,01 % de la population pour faire une révolution qui serait parfaitement légale.

Il faut donc à leurs yeux que le pacte rénové partage le pouvoir en fonction de l'équilibre des communautés, ce que faisait le pacte de 1943 qui ne devrait être ni méprisé, ni remplacé par un système du type : "un homme égale une voix".

De l'autre côté, on peut observer une modification d'attitude : j'ai constaté le désir des musulmans et, spécialement, celui des sunnites, de revenir au pacte de 1943,

le désir de revivre, de ne pas faire de cloisonnement ; ils souhaitent qu'on puisse dans tous les secteurs vivre et commercer, s'entendre entre gens des différentes communautés.

H.T. : Différentes occupations étrangères ont marqué les dernières décennies. On a, en France, un sentiment partagé sur leurs aspects positifs et négatifs ainsi que sur la façon dont elles sont ressenties sur place. Qu'en est-il ?

J.F. : L'ensemble des personnalités que nous avons rencontrées - y compris les personnalités musulmanes, mais qui toutes occupaient des fonctions officielles - semble convenir de la nécessité de faire cesser les occupations étrangères. Il arrive cependant que l'on perçoive des nuances très nettes selon que l'interlocuteur est chrétien ou musulman.

Nos interlocuteurs musulmans ont paru regretter que leurs compatriotes chrétiens n'aient pas été auprès d'eux pour résister à l'"invasion" israélienne. A l'inverse, les chrétiens regrettent que ce soient leurs compatriotes musulmans qui aient fait appel une nouvelle fois à la Syrie. Aujourd'hui, les musulmans trouvent en fait que leur liberté est trop faible. Ce sentiment a provoqué un changement de leur mentalité : ils disent : "nous sommes un Liban libre et non un Liban province de la Syrie chi'ite ou sunnite".

Même les druzes ont l'air de se rendre compte qu'il faudrait qu'ils reviennent avec les chrétiens - on sait que c'est sur l'axe druzo-chrétien que repose l'existence historique du Liban.

D'autre part, on ressent chez les musulmans une grande amertume d'avoir accepté les Palestiniens dès 1848 et de les avoir toujours accueillis comme des victimes, alors que leurs "frères" jordaniens les ont expulsés et traités sans respect.

H.T. : Aujourd'hui, le pays, loin de pouvoir recevoir - comme en 1948 et 1967 notamment - des réfugiés étrangers, doit faire face au déplacement interne de larges masses de population. Comment résout-on ce problème ?

J.F. : Il est très vaste. Pour ne parler que des chrétiens, c'est près d'un million de réfugiés qu'il faut héberger et faire vivre dans un territoire qui représente moins du dixième du pays, ce "réduit" chrétien qui va de Beyrouth au Sud à une petite ville située au nord de Jbeil (Byblos) et s'éloigne rarement de plus de dix kilomètres de la mer.

Dans le passé, quelles qu'aient pu être les horreurs de la guerre, la situation avait pu paraître supportable, dans la mesure où la légendaire prospérité libanaise demeurait. A cet égard, le voyageur qui a la chance, comme nous, d'aborder le territoire libanais par hélicoptère et de longer la côte au nord de Beyrouth, ne peut qu'être impressionné par le nombre de constructions neuves - souvent luxueuses ou de prestige - qu'il découvre entre la capitale et le port de Jouenieh. La vitalité libanaise continue à s'exprimer avec audace malgré les revers, l'insécurité, les souffrances et les risques permanents de

destruction.

Depuis deux ans, l'espoir semble faiblir du fait de l'effondrement de la livre libanaise. La confiance dans le miracle libanais s'effrite, tandis qu'une partie croissante de la population est confrontée à des problèmes de survie. La solidarité familiale ou "clanique" elle-même a de plus en plus de mal à jouer. A l'émiettement politique qui est presque devenu une habitude - risquent de s'ajouter très rapidement les signes de la dislocation sociale, qui sont beaucoup plus graves.

Pour enrayer cette dégradation, l'Eglise et les autorités ont fait beaucoup. Répandue à travers le Monde, des Etats-Unis à l'Australie, en passant bien sûr par l'Europe, la diaspora de trois millions de Libanais essentiellement chrétiens a aussi largement contribué à la subsistance des réfugiés. Enfin, des projets étrangers ont été menés à bien et ont apporté une aide précieuse aux populations déplacées.

H.T. : Quelle peut être l'aide de la France dans une telle situation ?

J.F. : Les Libanais nous demandent plus que ce que nous pouvons faire, mais nous faisons moins que ce que nous pourrions. Il est bien évident que la France ne peut apporter son aide seulement à telle ou telle faction. En revanche, les Français pourraient faire plus en faveur de l'aide aux chrétiens réfugiés. On pourrait encourager des initiatives, contribuer à de grands projets ; les Libanais viennent de demander une contribution à l'Europe, mais nous pourrions entreprendre un effort particulier. Pour cela, il nous faudra d'abord convaincre l'opinion publique, que le drame des otages impressionne.

Enfin, bien que notre aide et notre coopération culturelles au Liban soient les plus importantes du Moyen-Orient, nous devrions faire encore davantage.

H.T. : Pour l'aspect politique, la solution apparaît hélas encore lointaine : le pacte de 1943 reposait sur des bases démographiques que l'afflux des réfugiés palestiniens, l'évolution naturelle de la population, l'émigration et la dispersion de la diaspora ont bouleversées. Plus de deux millions de chrétiens libanais sont répandus sur les quatre autres continents, représentant une population plus abondante que la totalité de chrétiens restant encore au Liban. Au sein même des musulmans, l'équilibre s'est rompu entre les chi'ites et les sunnites, les premiers étant désormais les plus nombreux. Enfin et peut-être surtout, le déclin démographique des druzes accroît leur besoin de sécurité et de reconnaissance. Dans le pacte de 1943, seuls deux groupes existaient : les chrétiens et les musulmans ; les maronites s'exprimaient et agissaient pour les premiers, les sunnites représentaient les seconds. A bien des égards, la situation actuelle, dominée par les chi'ites et les druzes, peut donc passer pour une revanche ; mais une revanche n'est pas un mode de gouvernement : la solution de l'avenir passe sans doute par un nouveau pacte où chacun recevrait selon son importance réelle.

*Jean Francou était interviewé par Hervé Torchet.*

# LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

*Sur Foch.- Jacques de Bourbon Busset : Lettre à Laurence.- Jean d'Ormesson : Le bonheur à San Miniato.- Jean Dutourd : Le Séminaire de Bordeaux.- José Cabanis et Sainte-Beuve.- Gabriel Matzneff : Le taureau de Phalaris.- Pierre Gascar : L'Ange gardien.- Un historien de la littérature : Jacques Brenner.*

**U**ne note d'un de ses supérieurs sur le jeune Foch : "Il a le feu sacré". C'est ce *feu sacré*, c'est cette flamme sous un arc de triomphe que M. Jean Autin est allé rallumer dans le beau livre du souvenir qu'il a consacré à Foch (1). Enfant, il a assisté aux funérailles nationales du vainqueur de la Grande Guerre. Il a été marqué par ce spectacle. "Un enfant regarde passer l'Histoire", écrit-il en ouverture à la symphonie héroïque où il a accordé tous les instruments de la grandeur française. Mais le premier mouvement du livre de M. Jean Autin, si on le compare à une symphonie, se déroule sur un *tempo* lent qui n'a rien d'épique ni de majestueux. C'est la vie de garnison, loin des aventures coloniales, d'un jeune officier haut boutonné, ancien élève de ces "jésuites" qui forment les cadres supérieurs de l'armée et dont le Préfet

de Laon, écrivant à son ministre, dit que "la fragilité des convictions républicaines ne fait aucun doute"... Celui que Paul Valéry nommera "le poète enthousiaste de l'énergie stratégique" n'en est pour lors que le professeur. Il dispense aux lecteurs de ses articles et aux auditeurs de ses conférences un enseignement tout psychologique et moral sur l'art de faire la guerre. Dans un pays dont l'affaire Dreyfus a désorganisé l'armée, dans une armée dont les chefs sont encore en retard d'une guerre et vont disant qu'une artillerie lourde n'est pas nécessaire, quand ce qui fait la force française, c'est "la légèreté de ses canons", ou que les avions, "c'est zéro, ça n'est que du sport", Foch est de ceux qui, comme, dans la période suivante un de Gaulle auquel M. Autin le compare (mais il fut, lui, peut-être trop obéissant), projetant sur l'avenir une lueur prophétique. Il est de ces "emballés", dont

un ministre se moquait, "pour croire à la possibilité d'une guerre".

Pourtant, quand la guerre éclate, il commence par rester dans l'ombre. Même s'il se fait remarquer dans la "course à la mer", après la première bataille de la Marne, ce général qu'on surprend seul, agenouillé dans une église de village, alors qu'on le croit dans son bureau du Q.G., inquiète, trouble. Ou bien le traitera-t-on encore d'"emballé", quand, à Doullens, devant les représentants réunis des gouvernements anglais et français, il se livre à une séance de punching-ball dans le vide pour illustrer par le geste son plan d'attaque ? Jean de Pierrefeu raconte la scène dans son *G.Q.G. Secteur I*. Paul Valéry n'a-t-il pas dit que Foch "ne se sentait lui-même que dans le mouvement" ? Du punching-ball de Doullens à la grande offensive de l'été 18, le passage à l'action s'est fait sans solution de continuité. M. Autin, derrière lui, occupe le terrain, brosse une esquisse épique des ultimes champs de bataille de la victoire. Mais la question se pose. Foch devait-il pousser les Allemands sur le Rhin, au-delà du Rhin ? Pétain, le modéré, le "défensif", l'y encourageait. Le 29 octobre 1918, Foch déclarera au représentant de Wilson : "Je ne fais pas la guerre pour la guerre, mais pour ses résultats. Si les Allemands signent les conditions nécessaires à ces résultats, je m'en satisfais". A-t-il oublié la leçon de Clausewitz : "il n'y a qu'un moyen de traiter avec l'ennemi, c'est de le battre, de le renverser" ? Pour Clemenceau, il est "le grand responsable" de l'arrêt prématuré des combats. On ne savait pas alors (était-ce le résultat de la désorganisation du 2<sup>ème</sup> bureau, la dernière séquelle de l'affaire Dreyfus ?) que l'Allemagne était en révolution et qu'Erzberger avait reçu mission de traiter à n'importe quel prix.

Foch s'est vite ressaisi. Quand il eut compris que le Rhin resterait allemand et que la France allait perdre la Paix, il a refusé sa caution au "Mauvais traité". L'Autriche-Hongrie, ce chef d'œuvre de l'Histoire, était détruite, l'Europe centrale livrée à terme à la Russie, la France, à l'Allemagne dont les forces vives étaient intactes. L'un des derniers mots de Clemenceau : "Dans cinq ans, dans dix ans, quand ils voudront, les Boches rentreront chez nous". Clemenceau, pourtant, était de ceux qui avaient refusé les propositions des "bons allemands" pour détacher la Bavière de la Prusse et la rejeter vers l'Autriche. "Favoriser les catholiques au détriment des protestants, jamais...", s'écria-t-il. Il avait frémé, en 1917, à l'idée qu'un Bourbon, le prince Sixte, pouvait, en négociant une paix séparée entre les Habsbourg et les Alliés, sauver, fidèle aux missions de sa race, et l'Europe et la Civilisation. Foch, à la fin de sa vie, contemplant ce "gâchis", put constater l'inutilité de sa victoire. Les dernières pages du livre de M. Jean Autin dressent la statue mélancolique du grand chef désenchanté. C'est le dernier mouvement d'une symphonie qui retombe en tristesse majestueuse.

\*  
\* \*

M. Jacques de Bourbon Busset a toujours pensé, des-

pendant direct de Hugues Capet par ordre de primogéniture, qu'il était *mal né*, qu'il appartenait à "une espèce en voie de disparition" et qu'il lui fallait prendre pied dans un siècle où il éprouvait son anachronisme comme une tare, en existant par lui-même. Programmé, comme il l'a dit un jour, pour être ambassadeur de France et membre de l'Institut, ne lui suffisait pas. Dès la rue d'Ulm, où il tenait déjà des petits carnets intimes, il avait décidé qu'écrire, seulement, le rendrait capable d'exister. Mais il lui fallait, en écrivant, pour se sentir exister, se regarder dans des miroirs qui lui renvoyaient les figures de grands hommes où il rêvait de se reconnaître : César, Périclès... Ce normalien tenté par la politique mettait en forme de dissertation ses rêves de *thurne*. César, Périclès étaient, cependant, des interlocuteurs qui le glaçaient. Dans *Moi César* et dans *l'Olympien*, il n'a pu que les faire monologuer. Il a engagé le dialogue dont il avait un besoin substantiel à un niveau moins élevé. *D'Antoine mon frère aux Aveux infidèles*, c'est son frère, puis sa femme qui lui répondent. Pour se reconnaître, il n'en fallait pas moins qu'il passât toujours par des intermédiaires. Il avouait qu'il ne pouvait "vivre qu'à deux", mieux, que s'il existait, c'était "en double exemplaire".

C'est dans le *Journal*, placé sous le signe de Laurence, que M. de Bourbon Busset a réussi à passer vraiment de l'*exister* où il n'a jamais trouvé le complément qui lui manquait, à l'*être* dans lequel "l'Amour durable", vécu, pensé, chanté, l'a installé comme dans une pré-éternité de plénitude où ce ne sont plus deux vies qui co-existent, mais où "l'absolu se vit à deux". M. de Bourbon Busset nous a dit que sa vie n'avait été faite que de "ruptures" : diplomate, agriculteur, écrivain... On pouvait attendre que la mort de Laurence en marquât une, tragique, irrémédiable. Or, le parcours au terme duquel il croyait être parvenu, lorsqu'il s'est mis à écrire son *Journal*, commence à peine, et l'on s'aperçoit que les ruptures dont il nous a parlé n'ont été que des étapes, et l'on comprend que la mort de Laurence, loin de marquer une rupture, c'est le pas suprême dans la pénétration du mystère de l'amour conjugal, le passage de l'Amour durable à l'Eternel Amour.

La *Lettre à Laurence* (2) que M. de Bourbon Busset adresse à sa femme morte n'est pas une lettre d'adieu, mais la continuation d'une conversation engagée il y a un demi-siècle au Quartier Latin, dans des rencontres d'étudiants, et qui, prolongée à travers tout le *Journal*, s'échange maintenant entre Ciel et Terre dans un infini où le problème de la frontière, des limites, qui l'a toujours préoccupé ne se pose plus. "Être un esprit sans frontières", n'a cessé d'être l'idéal de celui qui déclarait répudier ses attaches. Là où Laurence l'a entraîné et élevé, là où il semble qu'il ne puisse plus entretenir avec elle qu'un commerce d'âmes, est-ce qu'il n'est pas enfin parvenu, au-delà de toutes limites, dans le pur et libre royaume auquel il a aspiré toute sa vie ? Mais "le spécialiste de l'irréel", ainsi se nomme-t-il par dérision, n'y sera-t-il pas guetté par les vieux démons de l'angélisme qui ont tourmenté sa jeunesse abstraite et que Laurence

avait réussi à congédier ? C'est merveille que de le voir, guidé par elle, emprunter dans cette *Lettre*, pour enrainer définitivement la nature dans la grâce, les chemins de la terre par lesquels elle l'a ramené des confins de la désincarnation, de l'abstraction où le haut fonctionnaire coupé de ses racines, le disciple de Monsieur Teste, avait réfugié son effroi de vivre, vers ses sources authentiques. C'est dans sa demeure retrouvée au Saussay, c'est dans le domaine où il l'a décrite, telle une abbesse du Moyen-Age, faisant lever ses moissons, qu'il refait avec elle l'itinéraire de leur salut, depuis la nuit sur Paris pendant l'occupation jusqu'à l'aurore sacramentelle où ils sont entrés, tous deux unis, dans la vie au jour le jour de l'éternité.

Il y a une grande leçon à retenir de cette *Lettre à Laurence* qui n'est écrite par M. de Bourbon Busset que sous sa dictée et procède ainsi d'une inspiration quasi-sacrée, c'est que la recherche, la découverte de l'infini ne se fait qu'à l'intérieur du monde fini, c'est que le vrai n'est que dans le réel. "On naît corps, on devient âme", écrit M. de Bourbon Busset, mais on renaît corps, et c'est dans la limitation de notre figure que réside le mystère de l'infinitude à laquelle nous sommes voués. M. de Bourbon Busset continue à se promener avec Laurence, dans des paysages familiers, par des chemins qui gardent la trace de leurs pas. Il lui parle. Il y a dans cette lettre à une vivante une page déchirante où l'absence, où le manque, où la place vide apparaît quand même. "Je voudrais te voir, t'entendre, te toucher" O plainte trop humaine !... C'est justement là, dans ce vide, dans cette plaie béante que Thomas a plongé ses doigts et, au fond du réel, il a touché le vrai. La *Lettre à Laurence* nous fait toucher ce vrai.

\*  
\*\*

En écrivant sa trilogie, *Le Vent du soir*, *Tous les hommes en sont fous*, *Le bonheur à San Miniato* (3), M. Jean d'Ormesson a avoué un dessein ambitieux. Il a voulu, s'instituant le généalogiste de deux familles spécialement choisies aux antipodes l'une de l'autre, les Romero, en qui se mêlent le sang d'une esclave noire du Brésil et d'un rabbin de Pologne, les O'Shaugnessy, descendants des rois d'Irlande, récapituler le passé du monde et rendre compte de la totalité de la vie, mais, en même temps, de la relativité de l'Histoire. Bossuet, écrivant, comme l'*archicube* d'Ormesson, *de omni re scibili*, procède dans son *Discours sur l'Histoire universelle* d'une pensée unique et il la développe selon un plan providentiel. M. Jean d'Ormesson dit dans *Le Bonheur à San Miniato* que l'Histoire, c'est chacun de nous, que c'est nous qui la faisons et qu'elle ne fait que tourner autour de nous. De Bossuet à Einstein et à M. d'Ormesson en passant par Copernic, le point de vue sur l'Histoire a changé.

M. d'Ormesson a fait se rencontrer entre les deux guerres dans les endroits les plus agréables du monde, à Venise, en Grèce, à Hollywood, comme dans ceux où les prochaines convulsions de la planète pouvaient déjà être

décélées, les quatre frères Romero et les quatre sœurs O'Shaugnessy. Il les a entraînés dans un quadrille où ils dessinaient avec des gestes prémonitoires, au milieu des rires, les figures graves du Destin. M. d'Ormesson, le Narrateur, tenait le rôle de maître de ballet. Il s'était montré, dès le premier volume du *Vent du soir*, un peu en retrait, sur la terrasse de sa maison de San Miniato où il écrivait l'histoire des deux familles en rassemblant des lettres, des documents, des souvenirs personnels, mais, très vite, sans avoir l'air de rien, il s'était mêlé à l'action, et y avait pris de plus en plus d'importance. Non seulement il en fournissait la musique et en réglait la cadence, mais il recevait des confidences, donnait des avis, exerçait discrètement, auprès des filles O'Shaugnessy dont il se déclarait "amoureux en bloc", la fonction d'un Mentor. Il dévoilait peu à peu son véritable projet qui était d'écrire, sous le couvert de quelques histoires de cœur, l'aventure politique d'une génération aux carrefours du communisme et du fascisme. Cette génération, c'était celle de *notre avant-guerre*.

Robert Brasillach et Victor Serge apparaissent, dès les premières pages du *Bonheur à San Miniato*, dans des conciliabules aux terrasses des cafés de Montparnasse ou dans les clairières de la Forêt noire. Déjà, dans *Tous les hommes en sont fous*, nous avions pu voir Vanessa, l'une des quatre filles O'Shaugnessy, devenir la maîtresse de Rudolf Hess et entrer à Vienne en 1938 dans sa voiture. Dans *Le Bonheur à San Miniato*, elle court à la veille de la déclaration de guerre en Bavière et on la voit se mêler dans un bucolique paysage à un groupe de jeunes hommes et de jeunes femmes en tenue d'été, buvant du lait, écoutant de la musique, dansant et l'on reconnaît dans ce groupe Hitler, Goering, le cher Rudolf, Eva Braun. Les histoires de cœur des filles O'Shaugnessy, note M. Ormesson, allaient désormais être "de plus en plus imbriquées dans l'histoire en train de se faire". Sans doute, même, influeraient-elles sur elle. C'est pour rejoindre Vanessa que Rudolf Hess sautera en parachute sur l'Angleterre et le débarquement des Alliés en 1944 ne peut s'expliquer si l'on ne veut pas tenir compte des relations de Pandora, une autre fille O'Shaugnessy, la préférée de M. Jean d'Ormesson, avec Churchill et Roosevelt. M. d'Ormesson a introduit dans son quadrille les acteurs de l'Histoire, mais ils n'y tiennent que le rôle de figurants et ce sont les charmantes sœurs O'Shaugnessy qui conduisent le bal. C'est autour de leurs petites planètes que l'Histoire tourne en leur adressant des salutations. Tissée de romanesque, elle se fait dans le secret des cœurs, au niveau d'intrigues galantes et parfois policières.

"Tous les hommes en sont fous"... ainsi M. d'Ormesson avait-il titré le deuxième volume de sa trilogie. Ce n'était pas seulement des sœurs O'Shaugnessy que les hommes étaient fous, c'était, en vérité, de la Politique. M. d'Ormesson en avait fait l'aveu au détour d'une page et on le constate dans *Le bonheur à San Miniato* où le fascisme et le communisme emmêlent leurs passions et où, lorsque la guerre est terminée et que les passions sont démobilisées, quand, sur la terrasse d'Ombrie on aspire

enfin au repos, l'intérêt du livre risque de faiblir. Fort heureusement, M. d'Ormesson a su faire appel pour relancer l'action dans d'autres voies à un petit personnage du nom de Jérôme Seignelay qui, pendant la guerre, a préparé à Henri IV le concours de l'École normale supérieure, qui a eu les mêmes professeurs que lui, de M. Alba à M. Hyppolite et qui, comme lui est entré rue d'Ulm. Il faut lire le récit de l'attente des résultats du concours au milieu des ombres de Léon Blum, d'Edouard Herriot, de Péguy, de Jaurès. Jérôme Seignelay éprouve la même émotion que, jadis, au même endroit, le Jacques Thibaut de Roger Martin du Gard et, bien sûr, que le jeune Jean d'Ormesson. Jérôme Seignelay n'est que le fils d'un postier de Dijon, mais il épousera, par une de ces rencontres insolites qui font avancer l'Histoire, la fille de la deuxième des sœurs O'Shaughnessy, Atalanta, lady Landown. Sans doute le fils du postier de Dijon deviendra-t-il dans le livre que M. d'Ormesson ne résistera pas à la tentation d'ajouter à sa trilogie le XII<sup>e</sup> lord Landown et il donnera une postérité aux anciens rois d'Irlande.

Jules Romains aurait-il osé rêver pareil destin pour son Jerphanion qui est de la même race de boursier ? Mais où ne conduit pas la rue d'Ulm ? C'est la question que M. d'Ormesson doit se poser. Du *Vent du soir* au *Bonheur à San Miniato*, il n'a fait qu'emprunter cet itinéraire privilégié pour poursuivre à la faveur de grands événements et de petites intrigues une rêverie érudite et malicieuse sur l'Histoire universelle. Il lui reste à répondre à cette question en prolongeant sa rêverie sur les traces de son Jérôme Seignelay dans la perspective qu'il a laissée ouverte à la fin de son roman et où la Rue d'Ulm s'achèverait en *voie royale*.

\*  
\*\*

On nous annonce qu'avec *Le Séminaire de Bordeaux* (4), M. Jean Dutourd est revenu au roman, genre qu'il aurait abandonné pour la chronique, l'essai ou le pamphlet. Mais M. Dutourd a-t-il jamais été un vrai romancier ? Le romancier est un monsieur qui écrit une histoire comme s'il était au spectacle, en se gardant (ou en se défendant) d'intervenir, ne serait-ce que comme souffleur et en laissant les acteurs faire leur métier : ils jouent, ils inventent et improvisent au besoin. Un bon type de romancier, c'est M. Félicien Marceau, avec sa théorie du "roman en liberté". Un autre bon type de romancier est M. Julien Green. Lorsqu'il se met à sa table de travail pour écrire un roman, il commence par regarder une carte postale qui représente une rue de village, ou un étang dans la forêt, ou n'importe quoi, et, peu à peu, des personnages qu'il ne connaît pas se faufilent dans ce paysage, finissent par s'y sentir comme chez eux et ils y accueillent Julien Green qui, à son tour, entre dans l'histoire, mais comme s'il y était invité. L'histoire n'avait pas besoin de lui pour aller son train. Je pourrais citer de nombreux autres exemples de vrai romancier. M. Jean Dutourd n'adopte jamais à l'endroit de ce qu'il raconte une attitude de passivité ou d'indifférence, même feinte. Ce n'est pas lui qui se lavera les mains de ce que

font ses personnages. Il ne cesse, au contraire, de se les froter, tant leurs propos et les bons tours qu'il leur fait jouer, le réjouissent. Il se tient constamment derrière eux, tirant leurs ficelles, les poussant en avant, mais en ne se cachant jamais, leur donnant sa voix, ses tics, faisant en sorte qu'on le reconnaisse toujours, plein d'impatience d'ailleurs, les bousculant souvent pour intervenir lui-même, et ce n'est pas pour faire avancer l'action, c'est seulement pour placer une observation, une notation, une réflexion, quelque chose qui risquerait d'être oublié et qui lui paraît plus important que tout, et c'est ainsi, dans *Le Séminaire de Bordeaux*, qu'au moment où Mme Schwob se précipite en pleine nuit pour arracher à la mort Adeline Jolivet qui vient d'avaler des barbituriques, M. Jean Dutourd s'attarde à raconter qu'elle va chercher sa petite Austin et il nous rappelle que les petites voitures anglaises, en 1970, étaient un accessoire aussi indispensable aux femmes d'une certaine classe sociale que le sac en crocodile ou le manteau de vison. Il en a pour une demie-page. Pendant ce temps, crève Adeline Jolivet !... Le chroniqueur attentif aux scènes de la vie parisienne, aux mœurs des animaux sociaux qui la peuplent, l'emporte sur le romancier et les préoccupations qu'il devrait inspirer à ses personnages. Il va de soi que le chroniqueur se double d'un moraliste. M. Dutourd est toujours à faire la leçon, à proclamer des vérités, à énoncer des principes. On le voit plastronner à chaque page de ce qu'il écrit, tel qu'il s'est peint jadis dans *Les Plaisirs de la vie*, "sûr de lui, bon vivant, sain de cœur et d'esprit, le jugement définitif, le verbe facile, les idées claires"... Il agace, mais pour peu qu'on partage ses opinions, il enchante.

M. Jean Dutourd a écrit un livre qu'il a intitulé *Cinq ans chez les sauvages*. *Le Séminaire de Bordeaux* est la chronique d'une saison au milieu d'une espèce vivant en plein Paris, mais y réfugiant sa particularité et son exotisme dans certains quartiers à aspect de réserve zoologique, où le public populaire peut aller contempler leur plumage. M. Dutourd laisse entendre que cette espèce érigée depuis Mai 68 en société, avec ses mœurs, ses modes, ses journaux, son langage serait sortie de ses réserves et aurait succédé en tant que telle à la société disparue de Balzac et de Flaubert. *Le Séminaire de Bordeaux* met en scène quelques représentants de cette nouvelle société : ce sont des chercheurs du C.N.R.S., rédacteurs de thèses sur *la Sexualité des artisans plumassiers du Gros Caillou au XVIII<sup>e</sup> siècle* ou *La déchristianisation de la région Poitou-Charentes entre 1936 et 1965*, sujets qui marquent bien l'étonnement de ces jeunes gens devant le monde qu'ils prétendent remplacer et auquel ils se sentent aussi complètement étrangers qu'à une colonie d'insectes anté-diluviens. Y a-t-il eu une solution de continuité entre la société de Balzac et celle de Furetière ? Il y en a une, il y a un fossé, entre la société d'avant et la société d'après mai 1968. La preuve en est que sans le lexique que M. Dutourd nous propose, on ne pourrait comprendre l'idiome dont use cette dernière. Ecoutez parler Adeline Jolivet, c'est, dit M. Dutourd, "avec la perplexité d'un touriste qui écoute une femme du Zanzi-

bar s'exprimant en souhaéli". Mais ce propos de M. Dutourd ne nous ramène-t-il pas à sa "saison chez les sauvages" ? Il nous convainc que *Le Séminaire de Bordeaux*, loin comme il le laissait croire, de nous introduire dans la société française qui remplace celle de Flaubert et de Balzac, n'est qu'une espèce de *Supplément au voyage de Bougainville*, où le naturel, la fraîcheur des sentiments, la simplicité de l'esprit ne sont plus du côté des sauvages, lesquels ne sont en l'occurrence que les produits dégénérés de la civilisation.

Le véritable sujet du *Séminaire de Bordeaux*, c'est, en effet, une fois épuisé l'intérêt anecdotique tiré de l'histoire des mœurs d'une peuplade de chercheurs du C.N.R.S., la réponse à la question de Brigitte Simonnot à son compagnon, Jean-Claude : "Veux-tu que nous nous marions ?" Brigitte et Jean-Claude, touchés par une grâce qui n'est peut-être que la résultante de l'amour, réintègrent dans leur peuplade sexuellement affanchie la notion culturelle bannie de mariage. M. Dutourd saute sur l'occasion pour faire un portrait délicieux de Brigitte Simonnot, "visage de Française éternelle, comme en ont tant reproduit les peintres du XVIII<sup>ème</sup> siècle : Greuze Nattier, Lancret, Fragonard... quelque chose d'honnête dans la gaieté qui sortait de *Restif* ou de *la Vie de Marianne*", avec "un début de grossesse qui ajoute à sa séduction". Brigitte Simonnot, c'est le type de la Femme supérieure que Balzac a peinte sous les traits de Madame Rabourdin dans *les Employés* et qui est chère au cœur de M. Dutourd. *Le Séminaire de Bordeaux* est le rapatriement d'un couple dévoyé dans le bercail de ses origines. Il y a fallu, outre l'amour, un *deus ex machina* descendu de la voûte de la cathédrale de Chartres sous laquelle Brigitte Simonnot a eu une illumination, mais aussi l'exemple donné par M. Schwob, engagé dans la France libre en 1940 et gaulliste historique, à qui Adeline Jolivet voulait faire sa cour en adjoignant à son sabir des mots laborieusement appris de yddisch, mais qui n'en a reçu d'autre réponse que celle-ci : "La France aux Français". Ce juif paradoxal est le porte-parole de M. Dutourd. Aussi a-t-il mis tout son art à en figurer le portrait. Un chef-d'œuvre !... Il y a, à côté de M. Schwob, la douce, fine et spirituelle Mme Schwob. Le couple Schwob offre au couple Simonnot, pour qu'il s'y reconnaisse, le miroir des vertus traditionnelles et lui réfléchit tout l'esprit français. *Le Séminaire de Bordeaux* tisse entre ces deux couples une amitié, une complicité, une fraternité dans laquelle, par dessus le fossé de mai 68 et quelques autres failles, se rétablit la continuité de la société française. C'est non seulement, entre vieux et jeunes, la paix des familles retrouvée, mais c'est encore, à l'occasion de la fête organisée par Mme Schwob autour des fonts baptismaux où Brigitte Simonnot se réinsère dans sa filiation, la fin de l'Affaire Dreyfus, la grande réconciliation nationale.

*Le Séminaire de Bordeaux* s'élève là peut-être, par l'ampleur du sujet et la richesse du thème, de la chronique au roman, à un roman où M. Dutourd, certes, ne s'effacerait pas pour rendre à ses personnages une liberté dont la contre-partie risque toujours d'être l'anarchie,

mais qui puiserait dans des réserves d'énergétique barrésienne où il s'est déjà alimenté, la force, l'élan pour transcender tous les genres. *Le Séminaire de Bordeaux* est un répertoire de scènes contemporaines qui doit être classé, dans l'œuvre de M. Dutourd, entre *Au Bon Beurre* et *Henri ou l'Education nationale*, mais le souffle qui le porte est celui qui vient du côté des *Taxis de la Marne*, du *Demi-solde*, du *Printemps de la vie*. *Le Séminaire de Bordeaux* est un chapitre à ajouter au Roman de l'Energie nationale de M. Dutourd. La dernière phrase du livre en forme de pied-de-nez n'y figure que comme une insolence pour cacher l'émotion.

\*  
\*\*

"La lecture de Sainte-Beuve conduit à tout" écrit M. José Cabanis dans son essai *Pour Sainte-Beuve* (5). Parti d'une étude sur Lamennais qu'il a suivi de la Chesnaye à Rome par des chemins d'école buissonnière à travers le monde tout neuf "mêlé de douleur, d'amour et de bonheur" où catholicisme et libéralisme composent à l'aube du XIX<sup>ème</sup> siècle d'insolites et fraîches harmonies spirituelles, il a rejoint Sainte-Beuve dans la Ville pontificale au détour de sentiers imprévus serpentant entre des petits couvents et des petites basiliques solitaires, après avoir parcouru un itinéraire critique dont les sinuosités évoquent le mouvement tournant de l'auteur des *Lundis* pour s'approcher des hommes et des œuvres. Il aboutit ainsi dans un chapitre final à un point de vue panoramique sur son œuvre propre dont il nous découvre le paysage secret, le jardin circulaire et clos de la villa des vacances de son enfance à Bagnères, le paradis retrouvé reflorissant au soir de sa vie, avec le jet d'eau qui symbolise la foi, la source vive qui ne s'est jamais tarie. Ce chapitre où nous avons été conduits par Sainte-Beuve est précieux pour la pénétration et la compréhension d'une œuvre où M. José Cabanis n'a jamais fait que raconter son histoire, en repassant toujours par les mêmes chemins et où il ne cesse pas de réapparaître à travers tous ses personnages, sous des noms différents.

M. Cabanis cite Proust : "Les livres sont l'œuvre de la solitude et les enfants du silence". Ce propos s'applique parfaitement aux livres que José Cabanis écrit dans le silence nocturne de son domaine de Nollet et la thèse du *Contre Sainte-Beuve* de Proust paraît trouver la meilleure des justifications dans l'œuvre de cet écrivain, produit-type d'un moi caché et clandestin. Pourtant, n'est-ce pas ce moi caché, ce moi profond, que la méthode beuvienne de la recherche du principe créateur d'où vie et œuvre tirent leur commune origine, permet de révéler, en découvrant non seulement l'"autre moi" dont parle Proust, mais comme dit Sainte-Beuve, "tout l'homme" ? Pour aller de Lamennais à sa propre rencontre, à travers les jardins secrets où Sainte-Beuve tâche de saisir "le dernier mot", "la clef" qui lui livre et l'homme et l'œuvre dans une capitulation totale - "j'en suis depuis longtemps, écrivait celui-ci, à juger non plus les ouvrages, mais les personnes même et à tâcher d'en saisir le dernier mot", M. José Cabanis n'a fait que conformer

sa démarche à celle de l'auteur des *Lundis*. Lui aussi, c'est le dernier mot, c'est la clef de l'énigme que tout être est à soi-même, qu'il cherche, en remontant dans son passé et qu'il trouve, en s'approchant au plus près de la source jaillissante de sa vie, dans ce que Sainte-Beuve appelle "le point le plus reculé du cœur".

"Ce qui fait le prix d'une œuvre, dit M. José Cabanis dans son journal dont nous venons de lire, après *les Profondes années*, le dernier volume intitulé symboliquement *L'Escaladieu* (6), échappe aux graphiques et aux coordonnées et lui vient de son auteur. Mieux on le connaît, plus on aura la chance de comprendre son œuvre où l'auteur s'est transmué en livre". Cette transmutation s'opère dans le passage entre la vie et l'œuvre, en cet endroit où Sainte-Beuve disait "saisir, embrasser, analyser tout l'homme" et où il mettait à jour "l'anneau mystérieux" qui scelle une vie ordinaire à un destin d'écrivain. M. José Cabanis nous dit qu'il a commencé il y a quarante ans une fréquentation de Sainte-Beuve contre laquelle Proust, pourtant, l'avait mis en garde. La lecture de son Journal où nous le voyons tracer le portrait qu'il veut laisser de lui, en reprenant les pages écrites autrefois, en les commentant, en les complétant, en les éclairant à la lumière des années changeantes, ne fait qu'illustrer une fois de plus la méthode de Sainte-Beuve qui veut qu'on fasse longtemps poser son modèle et qu'on étudie un auteur en plusieurs moments de sa vie, pour en dégager enfin, des métamorphoses de l'existence, l'essence inaltérable, l'émanation de l'âme, le dernier mot où tout est récapitulé.

M. Jean-Pierre Richard a cité dans son essai sur *Sainte-Beuve et l'objet littéraire* publié dans *Etudes sur le Romantisme* (7) ces vers de *Joseph Delorme* :

"Quand on baisse le rayon, c'est alors qu'on commence  
"A bien voir, à tout voir dans la nature immense  
"Midi superbe éteint les lieux tout blanc voilés  
"De même dans la vie on voit mieux, lorsque l'âge  
"Trop ardent a fait place à cette heure plus sage  
"Aux obliques rayons, hélas ! d'ombre mêlés..."

C'est à cette heure qu'écrit M. José Cabanis. En projetant son regard sur son passé, en s'enfonçant dans la perspective de ses "profondes années", en comparant son existence au couloir sombre et tortueux où il s'élançait vers la chambre de son grand-père dont il a maintenant atteint l'âge, comme au fond d'un cul-de-sac, il se demande s'il est vrai, comme l'a dit Mauriac, que "la vie de la plupart des hommes est un chemin mort qui ne mène à rien" et il préfère imaginer avec Julien Green qu'il y a dans chaque vie "mille chemins ouverts". Revenant sur ses pas dans ce journal, où il ne prend du recul à son endroit que pour mieux rejoindre le jeune homme qu'il aperçoit au loin, remontant avec lui jusqu'au bout de l'allée du jardin de la villa de Bagnères où son père l'attendait, M. Cabanis constate, si caché qu'il ait pu être à certains moments, que c'est un chemin unique qui s'est ouvert devant lui. Il ne s'en est jamais éloigné beaucoup. Il le conduit aujourd'hui dans *L'Escaladieu* à la Maison du Père, là où le *dernier mot*, clef de son œuvre, lui sera

révélé.

\*  
\*\*

M. Gabriel Matzneff, écrivant un Dictionnaire philosophique, confesse qu'il n'a pas le goût de la connaissance spéculative et n'a jamais demandé à la philosophie qu'une sagesse, un art de vivre heureux et détaché. La philosophie, c'est pour lui le *népenthès* rapporté d'Asie par la Belle Hélène et qui, nous dit-il, "mêlé au vin chasse la tristesse". Mais allez savoir si, en l'occurrence, l'efficacité du breuvage ne provient pas que du vin. Montherlant adressant jadis au jeune Matzneff des exhortations à supporter sereinement le service militaire, terminait sa lettre en avouant que toute sa leçon de stoïcisme n'était que du "pipi de chat". M. Matzneff, loin de revendiquer un magistère philosophique, loin même de se borner à aller s'asseoir sur les bancs de l'école parmi les disciples, ne prétend qu'au titre d'*amateur*. Est-ce par bravade, ou *défi* - un mot qui manque dans son Dictionnaire, mais qui sert d'enseigne à toute son œuvre, qu'il a intitulé ce bréviaire de sagesse *le Taureau de Phalaris* (8) ? Comment souffrirait-il les supplices que le tyran d'Agrigente infligeait à ses victimes à l'intérieur du monstre d'airain rougi au feu ? Il n'a qu'un mot pour répondre à cette question, et ce mot manque encore à son Dictionnaire, mais il transparaît en filigrane de tout ce qu'il a écrit, le *courage*. Les épreuves n'ont pas été épargnées à M. Matzneff. Il les a toujours vaincues en leur opposant que "l'homme est quelque chose qui doit être surmonté". "La formule de notre grandeur, dit-il, n'est pas *Sum*, mais *Sursum*". M. Matzneff a recueilli cette leçon dans l'Évangile, mais aussi chez Lucrèce, chez Sénèque, chez Nietzsche, chez Byron, chez tous ceux qui l'ont aidé, depuis son adolescence, à tracer son chemin dans la vie.

Le Dictionnaire philosophique de M. Matzneff, c'est aussi bien, une invitation à refaire avec lui ce chemin, c'est, d'un mot à l'autre, un voyage en zig-zag à travers sa vie. Chacun de ces mots, classé selon l'ordre alphabétique de tout dictionnaire, est l'occasion d'une station où M. Matzneff fait oraison, mais aussi le point de départ de déambulations le long de routes sur lesquelles nous suivons, des alentours du Jardin du Luxembourg au château de Bragelonne ou à celui de Bracieux, les mousquetaires d'Alexandre Dumas, après avoir fait un pèlerinage à Saint-Jacques du Haut-Pas où le cœur de la duchesse de Longueville est scellé dans la pierre à côté de la dalle sous laquelle gît l'abbé de Saint-Cyran, puis nous allons de l'hôpital Cochin à Venise, sur la plage du Lido et à Rome, pour disperser à travers le Forum les cendres de Montherlant, au Sinaï où Gabriel Matzneff escaladait, adolescent, les degrés de *l'Echelle sainte* de Saint Jean Climacite (avec Heliogabale l'un des ses saints préférés), jusqu'à Manille où l'a emporté le *galop d'enfer* qui a donné son titre au dernier volume de son Journal, pour revenir, par des détours paresseux, à la piscine Deligny, ou vers la librairie de M. Vrin, place de la Sorbonne, ou à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, l'un des rares lieux culturels de Paris où l'on puisse passer, sans provoquer l'étonnement ou la risée, de la lecture du *Traité du déses-*

poir à celle de *la Famille Fenouillard*. M. Matzneff a ouvert dans ce livre à configuration géographique d'autres chemins plus secrets qui remontent dans son enfance, cette enfance qu'il a dit un jour "détester". Nous y rencontrerons un petit garçon, l'élève d'une école privée du XVI<sup>ème</sup> arrondissement dirigée par une baronne balte, il salue en claquant les talons et ricane en lisant les amours extravagantes de Chimène et de Rodrigue, mais en lui le visage racinien d'Andromaque associé à celui d'Hélène d'Angleterre qu'évoque Bossuet, éveille de tendres songeries. C'est en rêvant à l'amour qu'il découvre la beauté de la langue française et pressent qu'il lui consacra sa vie, comme un chevalier à sa dame. Il ne sépare pas dans son cœur la langue française de la langue latine et le petit élève de Troisième A de la rue de la Tour, lorsqu'il lit Salluste ou Tacite, il a les joues en feu. M. Matzneff a écrit sur l'éveil de cet enfant de très belles pages, d'une perfection classique. Elles indiquent, dans la multitude des chemins où il nous a entraînés, une direction à suivre.

C'est que l'inspiration de ce dictionnaire procède d'une humeur vagabonde. Pourtant, nous ne nous y égarons pas. Ces chemins rayonnent, en effet, en étoile qui n'est jamais une nébuleuse, d'un rond-point central. M. Matzneff que l'on sait fasciné par lui-même, y contemple son image et nous y sommes ramenés par des raccourcis parfois imprévus pour prendre sur celui qu'on imagine toujours être à l'autre extrémité de l'endroit où on croit l'avoir trouvé, et qui semble se plaire à offrir aux regards du promeneur un corps dispersé, écartelé, une vue générale et unitaire. Ce livre est, dans une œuvre riche en aperçus contrastés, le premier, sinon à la proposer, du moins à l'imposer. Il est invitation au voyage, mais aussi retour au point de tous les départs et de tous les rassemblements. Qui veut faire connaissance avec un écrivain-vedette dont tout Paris parle en ignorant qu'il est vraiment, devra le lire.

\*  
\* \*

"Notre seul salut, écrit M. Pierre Gascar à la dernière ligne de la dernière page de *L'Ange gardien* (9), est dans l'immortalité de notre enfance". M. Gascar se retourne dans ce livre vers l'enfant qu'il a été et qui continue de l'accompagner dans la vie, en lui renvoyant l'image d'un "autre moi" qui lui semble plus vrai que celui qui s'agite sous ses yeux et qui représente, "sacralisé, inaltérable", l'essence de lui-même avec laquelle il nous dit que son existence n'a pas toujours correspondu. Mais c'est ce moi qui lui survivra et déjà, dans son œuvre, depuis *la Graine*, il est présent, il s'impose, il a constitué une vie en destin et un homme mortel en une entité immortelle.

"Où est la réalité ? a demandé M. Pierre Gascar. La réalité n'est pas tant le monde qu'on voit que le monde qu'il faut déchiffrer, le monde qui offre son visage que celui qui ne livre que son sens. "L'homme exerce sur le monde une royauté aveugle", a écrit M. Gascar. Il ne peut pas voir, il ne peut que comprendre. Il doit traverser la réalité pour atteindre la vérité. Le réalisme de M.

Gascar est un transréalisme. Né à Paris, au bord de la Seine, dans le quartier mi-champêtre mi-industriel du Point du Jour, ses yeux se sont ouverts dans une aube louche mélangée de fumées d'usines et de vapeurs aquatiques sur un monde d'ombres et de reflets où la nature souffrante n'apparaissait qu'à travers un voile et ne se manifestait que par des appels. Ce sont ces appels que le petit Gascar entendait le long du fleuve qui ne charriait que des déchets et qui, un jour, rejeta une noyée, mais qui conduisait vers le pays dont il rêvait et où il pourrait découvrir l'être des choses. Ce pays, ce fut le Périgord. Il y avait des parents et son père l'y envoya tout petit, quand sa mère fut morte. L'enfance de M. Pierre Gascar dans le village où il retrouve ses racines en retournant le sol, en sondant la profondeur de la terre, et en extrayant la *graine* dont il tient sa substance, c'est cette traversée de la réalité, ce voyage au bout de la nuit, cette plongée dans le sein nocturne de la nature qu'il nous raconte en des pages où une lumière mystérieuse naît des ténèbres.

Le petit enfant Gascar découvre dans le village où il va naître vraiment à la vie, l'eau, le feu, tous les éléments constitutifs de la réalité dont il n'avait perçu jusque là que les apparences. Devant l'âtre de la cuisine, au bord du puits sur lequel il se penche, il n'éprouve pas seulement la curiosité du jeune citadin rapatrié dans ses origines, mais une fascination métaphysique, qui sera plus tard celle d'un Bachelard. Il cherche à travers les choses une communication avec un au-delà ou un envers du monde sur la face cachée duquel lui seront révélées les causes de tout ce qui, de ce côté, fait problème : le mal, la mort. Rappelons-nous que l'enfant dont M. Gascar nous a conté les premières expériences dans *la Graine* n'a eu contact qu'avec une nature douloureuse où il ne fut jamais le témoin d'un épanouissement, mais toujours celui d'avortements au milieu d'appels désespérés à quelque chose de beau et de bon. Dans *L'Ange gardien*, M. Gascar a réussi à s'approcher de ce paradis interdit.

Ce paradis qui, du moins, nous semble tel lorsque le Temps en a effacé les aspérités, c'est le village périgourdin où l'on vivait encore en 1930 comme au Moyen-Âge, un village avec sa place, son église, ses métiers, le passage saisonnier du colporteur de "Caïffa". C'est un musée d'art et traditions populaires. Il est rendu à la vie par un pouvoir magique qui tire de ce qui a pu paraître immuable et dont nous avons mesuré la précarité, un semblant d'éternité. M. Gascar a, dans *L'Ange gardien*, administré à ce village disparu, à toute la vie qui en a émané, le sacrement qui les sauve de l'anéantissement.

\*  
\* \*

M. Jacques Brenner publie un supplément à son *Histoire de la littérature française contemporaine* (10). Ce n'est pas une édition nouvelle et refondue. Certains écrivains très connus et généralement appréciés n'avaient pas place dans l'*Histoire* de M. Brenner. Ils ne sont pas ici repêchés. Ils brillent toujours par leur absence. M. Brenner n'établit pas un dictionnaire des auteurs et des œuvres. On s'est beaucoup moqué en son temps du jeune

Kléber Haedens qui, à vingt-cinq ans, publiait une Histoire complète de la littérature française des origines à nos jours. Avait-il donc tout lu ? M. Brenner ne parle que des livres qu'il a lus et qu'il aime.

C'est un dur métier que celui de critique. M. Poirot-Delpech nous dit qu'il lit un livre par jour. On n'a pas le temps de relire. M. Jean Dutourd a renoncé, à cause de cela, à la critique de journal. Les "journalistes" n'ont pas à se préoccuper de "relire" : ils n'ont rien "lu". M. Brenner est effaré de l'inculture de ces petits gazetiers. La disparition des feuillets littéraires dans les grands journaux prive les critiques d'une tribune et d'une audience. Où écrirait Sainte-Beuve aujourd'hui ? Il devrait limiter ses *Lundis* à dix lignes. La mode est au *Flash*. Chaque semaine dans un journal le rédacteur en chef distribue au petit bonheur la chance les livres reçus à chacun de ses employés. Il n'y a plus de critique attirée, avec pignon sur rue et concession à perpétuité d'un morceau de trottoir devant un "rez-de-chaussée". Ce critique avait un public, une autorité, une responsabilité. Quand il jugeait un livre, il engageait son crédit. Aujourd'hui, il n'y a plus de responsabilité du critique. N'importe qui, au petit pied, parle de n'importe quoi, n'importe comment. C'est le triomphe, aussi bien, de la critique de copinage. La République des lettres est devenue la république des camarades.

On ne demande plus au critique qui il est, quels sont ses goûts, s'il est lui-même un écrivain. M. Brenner a répondu un jour à la question : "Quest-ce qu'un critique ?" ; "C'est un écrivain, mais au lieu de s'inspirer comme le romancier de choses vues, il prend prétexte, pour écrire, de choses lues". Le critique n'a pas pour profession de parler de lui. Il est bon parfois qu'il se présente. C'est ce que fait M. Brenner dans cette *Histoire de la littérature française*, en préface. *Auto-portrait de l'historien...* Il raconte sa jeunesse, expose ses premières lectures, d'Erckmann-Chatrion et Hector Malot à

Arnould Galopin, de Jules Verne à la comtesse de Ségur, avec une prédilection pour les romans russes, *Le Général Dourakine*, *Michel Strogoff*. Appartenant à la même génération, nous avons lu les mêmes livres. Marcel Schneider a été le professeur de M. Brenner au lycée de Rouen ; il lisait à sa classe *l'Enfant et le Bachelier* de Jules Vallès. Georges Pompidou nous lisait la même année le même Vallès au lycée de Marseille. L'été 1939, nous avons lu ensemble, sans nous donner le mot, *L'été 1914* de Roger Martin du Gard.

M. Brenner avait-il besoin de se présenter. Ceux qui lisent ses articles de critique savent tout de suite, à travers les opinions et les goûts qui s'y expriment, *qui il est*. Il a écrit aussi des romans et même des souvenirs. C'est dans son *Histoire de la littérature*, qu'il découvre le mieux son visage, c'est là qu'on peut faire vraiment sa connaissance. La littérature, les livres sont sa vie. Bernard Franck lui disait qu'il avait "un goût exagéré pour les livres". Il en savoure le suc avec une tranquille gourmandise. M. Brenner, plus qu'un lecteur, est un dégustateur. "La critique, disait Jules Lemaitre, est l'art de jouir des livres". Je citerai cet autre propos d'un autre critique : "La littérature n'est pas objet de savoir, elle est goût et plaisir, on ne la sait pas, on ne l'apprend pas. On la pratique, on la cultive, on l'aime". Ainsi, étonnez-vous, parlait Lanson, le symbole de la critique sorbonnarde, dont M. Brenner nous dit qu'il a appris à aimer la littérature dans son manuel où Rimbaud n'était même pas cité. M. Brenner nous conduira-t-il à réhabiliter Lanson ?

Philippe SENART

1. Perrin
- 2.5.6. Gallimard
3. Jean Claude Lattès
4. Flammarion
- 7.9. Le Seuil
8. La Table Ronde
10. Grasset.

FRANCE FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent leur effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 120 F

### **France-Forum a trente ans**

Quelques thèmes aux sommaires des premiers numéros de France-Forum :

N° 1 - *Faut-il abandonner l'O.N.U. ?* par Georges Le Brun-Kéris - *Perspectives eurafricaines* par Robert Schuman - *Neutralisme pas mort !* par Jean Lecanuet - *Qui dirige l'économie française ?* par Jean Baur - *Un homme libre : Albert Camus* par Henri Bourbon - *Trahison ou démission des clercs* par Yvon Brès -

N° 2 - *La majorité invisible* par Joseph Fontanet - *Impasse en Algérie ?* par Georges Le Brun-Kéris - *Anti ou ultra-européens ?* par Jacques Nantet et Etienne Borne - *New-look militaire ?* par André Monteil - *La jeune science devant notre monde* par Albert Ducrocq - *Le Marché commun est une nécessité économique* par René Perrin -

# DU LOUVRE AUX TUILERIES

par Yvan CHRIST

L'actualité du Louvre et des Tuileries est permanente - depuis les siècles des siècles. D'ici à quelques mois, une haute pyramide de verre et d'acier, conçue par un architecte sino-américain, sera érigée au centre de la cour Napoléon. Le ministre de la Culture et de la Communication nous la promet pour la fin du mois de mars 1988. D'avance, il s'en félicite, à l'exemple de son prédécesseur. Aujourd'hui comme hier, nul compte n'aura été tenu des multiples protestations de l'opinion publique. "Dialogue et concertation" : vertueuse formule ! En la circonstance, elle relève de l'antiphrase.

Toujours est-il qu'avec ou sans pyramide, antique symbole funéraire, (voudrait-on rappeler insidieusement que tout musée est un "cimetière de l'art" ?), le "Grand Louvre", sera, dans les prochaines années à venir, une réalité. Projet ambitieux s'il en est. Il s'imposait selon des données différentes. Il a été maintes fois analysé, pour le louer ou pour le critiquer. Mon intention n'est pas d'y revenir par le menu. Son apport principal est d'annexer aux ailes de l'immense palais qu'occupe le musée, la partie nord, affectée au ministère de l'Economie et des Finances, à condition que son titulaire actuel consente enfin à l'évacuer, ce à quoi, au milieu de l'année 1987, il ne semble pas encore prêt... Voilà qui n'est pas l'une des moindres énigmes de l'opération en cours. Quant à l'organisation interne du musée de demain, elle est tout aussi aléatoire.

Avec le Forum des Halles, le "Grand Louvre" rénové constituera certainement la plus importante, (la plus coûteuse) de toutes les réalisations d'urbanisme souterrain à Paris. Faut-il s'en réjouir ? Oui et non. De fait, la civilisation néotroglodytique que devient la nôtre peut avoir pour bénéfice de préserver, en surface, le legs de notre patrimoine monumental. Qui plus est, de l'est à l'ouest du palais, les travaux d'excavation ont été conjugués avec des recherches scientifiques dans la cour Napoléon et sous le Carrousel, où elles sont dirigées par Yves de Kisch, directeur des Antiquités historiques de l'Île-de-France, comme dans la cour Carrée où ont été dégagées, par Michel Fleury, son prédécesseur, les formidables bases du château fortifié de Philippe Auguste et de Charles V, conservées dans une nouvelle crypte archéologique et qui seront bientôt visibles de tous.

Un Louvre inhumé s'ajoute à l'autre. Services techniques, réserves muséographiques, lieux d'accueil et de

détente, magasins de vente, bars, cafés et restaurants, garages, ascenseurs, escaliers mécaniques, que sais-je encore... Un métro socio-culturel ! On nous annonce avec satisfaction que, du vrai métro, les visiteurs pourront gagner directement le musée. Il en ira de même pour les touristes motorisés. Plus de voitures ni de cars en stationnement sur la place du Carrousel et dans la cour Napoléon ! De ce point de vue, l'avantage est certain.

Des entrailles de la terre, les foules auront, proclamé-on, la faculté de déposer d'emblée leurs hommages de dulia aux pieds de la *Joconde* et de la *Vénus de Milo*. Quant aux derniers piétons, ils seront invités à s'engouffrer d'urgence sous la pyramide centrale, qui marquera l'entrée prioritaire, sinon unique, du plus grand musée du monde, quelque chose comme sa plaque tournante. La technicité transcendante considérée comme un des beaux-arts. Mais pour vivre cachés, vivons-nous plus heureux ?

\*  
\* \*

Le Louvre et les Tuileries ont toujours été le haut-lieu de l'utopie. L'ancienne monarchie n'a eu de cesse de caresser un fameux "grand dessein", qui était la réunion du palais au château. Le second Empire a eu le mérite de le réaliser, tant bien que mal. La cinquième République s'applique, sur le mode muséographique et technique, à parfaire la gigantesque opération. Seul le château des Tuileries, incendié par la Commune agonisante et rasé par la troisième République naissante, n'est plus là - césure dramatique qui est le défi à l'histoire de Paris et de la France...

Les utopistes du XX<sup>e</sup> siècle ne vont pas jusqu'à envisager la reconstruction du château ce qui serait une vue de l'esprit. L'abstention, pour désolante qu'elle soit, vaut mieux que le pastiche, qui serait plus cruel encore. A ma connaissance, nul architecte n'a cru devoir proposer un projet "strictement contemporain", où appel serait fait au verre et à l'acier. En revanche, l'un d'entre eux : le jeune Patrick Aujoulat, membre de la nouvelle association des "Amis du château des Tuileries" (1), a élaboré un avant-projet très judicieux de galeries souterraines entre les pavillons de Flore et de Marsan. Y pourraient être regroupés les vestiges dispersés de la demeure de Catherine de Médicis, de Louis XIV, des Napoléons, et évoqué, par des documents de tous ordres, son destin

exceptionnel. De Philibert De l'Orme et Jean Bullant jusqu'à Hector Lefuel, en passant par Louis Le Vau, Percier et Fontaine, les plus célèbres architectes français, y compris peintres, sculpteurs et décorateurs, avaient laissé leur empreinte sur celui qui fut le "Château" par excellence, microcosme politique où, surtout de la Révolution à la Commune, se sont joués les épisodes capitaux de notre histoire.

Les promoteurs du "Grand Louvre" ont prévu des aménagements moins subtils. Certains d'entre eux, qui sont en cours d'exécution, valent d'être approuvés sans réserves. C'est ainsi que l'avenue du Général-Lemonnier, qui longe l'emplacement du château, entre Flore et Marsan, sera transformée en voie souterraine : plus de coupure entre les parterres du Carrousel et ceux du jardin ! Voilà qui est excellent et qui, dès longtemps, était réclamé par les amis du Louvre et des Tuileries.

Depuis plus d'un an, des fouilles se déroulent sous le sol de l'ancienne cour d'honneur du château, entre celui-ci et l'arc de triomphe de Percier et Fontaine. Elles préludent, entre autres, à l'établissement souterrain, vers le pavillon de Flore, du Laboratoire de recherches des musées de France.

La plus marquante des découvertes, en ces lieux jadis suburbains, qui, jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, furent voués à l'agriculture, a été la mise au jour d'une dizaine de fours de tuiliers : ils ont laissé leur nom au château et ils sont assez bien conservés depuis la fin du Moyen Age et la Renaissance. Les respecter et les maintenir *in situ* ? Voilà qui, eu égard aux solutions retenues, n'a pas été possible, ce qui est très déplorable. Seul l'un d'entre eux, qui semble un four d'émailleur, sera, après avoir été déplacé, épargné et accessible au public : fit-il partie de l'atelier de Bernard Palissy ? On ne peut encore l'affirmer avec certitude. Le fait est que l'on a découvert dans ces fours une quantité importante de moules en plâtre. Etaient-ils destinés à la mystérieuse "grotte" commandée à Bernard Palissy par Catherine de Médicis et dont les historiens n'ont pas encore pu déterminer l'exacte situation ? Ce n'est pas tout : en novembre dernier, les fouilleurs ont dégagé une sorte de fontaine rectangulaire, en plâtre et en cailloux, alimentée par deux rangées de petites grenouilles en terre cuite verte et émaillée, que traversent des tuyaux de plomb. Sont-ce enfin des éléments de la grotte royale ? Comme on voudrait en être assuré !

Les fouilles ont été moins systématiques sous le sol même du château disparu. Elles ont repris. Seront-elles plus fructueuses que les premiers sondages, lesquels furent assez décevants ? A partir du futur passage souterrain de l'avenue du Général-Lemonnier, un accès est prévu, qui permettra aux voitures de rejoindre le parc de stationnement réservé aux visiteurs du musée. Il avait d'abord été question de le creuser sous le pavillon central du château - ce qui eût été une espèce de sacrilège. On a sagement décidé de le reporter un peu plus au sud, hors des vestiges éventuels de l'œuvre initiale de Philibert De l'Orme, du moins, de ses fondations.

Depuis l'arasement du château en 1884, une bouche d'égout marquait avec insolence le sol du pavillon central. L'association des "Amis du château des Tuileries" est intervenue pour que, sur le terrain, le tracé de la demeure fût indiqué. Sa suggestion est retenue puisque ce tracé figurera sur la terrasse, surélevée de quelques marches, qui s'étendra entre Flore et Marsan. L'association souhaiterait, en outre, qu'une plaque commémorative fut apposée au centre de la composition. M. Emile Biasini, président de l'Etablissement public du Grand Louvre, va jusqu'à suggérer une stèle qui attesterait l'existence de toutes les réalités nationales du château. Puisse-t-on donner suite à ce beau dessein !

Autre projet, mais contestable : il s'agirait de reconstituer les parterres de Le Nôtre qui, à proximité de l'ancien château, ont fait place, sous Louis-Philippe, au "jardin réservé" de la famille royale et qu'utilisa, après 1848, la famille impériale. Plus de famille régnante et plus de château ! La tentation serait forte de rétablir les parterres du XVII<sup>e</sup> siècle et de supprimer ainsi nombre de grands arbres. En 1972, Jacques Duhamel, alors ministre des Affaires culturelles, avait finalement rejeté un tel projet, qui lui paraissait "*présenter plus d'inconvénients que d'avantages*". Aussi bien disparaîtrait l'un des ultimes témoins de la résidence officielle des derniers souverains français. Or on m'assure que ce projet funeste serait écarté. J'espère bien que l'on m'a dit vrai...

\*  
\* \*

*"J'aime à m'imaginer le temps des crinolines  
Le Louvre étant fermé du côté Tuileries  
Par un château chantant dans le soir des soiries"*

Ainsi, durant la dernière guerre, rêvait Louis Aragon (2). Il ne faut plus que, du Louvre à la Concorde, les promeneurs du XX<sup>e</sup> siècle et des siècles à venir franchissent, dans l'indifférence et l'incertitude, cette ligne idéale qui fut le point de mire des Français, appartenissent-ils aux familles d'esprit les plus opposées. Le "Grand Louvre" s'est engagé à respecter la mémoire du Château défunctif. L'"avenir du passé" : les Tuileries en sont le plus pathétique des symboles.

Yvan CHRIST

P.S. A l'heure où je corrige ma chronique, vient de paraître une monumentale étude qui est due à Jean-Claude Daufresne : *Louvre et Tuileries - Architectures de papier*. Celui qui fut, entre 1976 et 1982, l'architecte de ce domaine national, rassemble, dans son ouvrage, la majeure partie des innombrables projets qui, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, ont été élaborés en vue de réunir les deux palais. Le panorama qu'il nous soumet est saisissant : le triomphe de l'utopie... C'est la première fois qu'une telle recherche historique et iconographique est menée à bien, et ce, par un praticien de l'architecture, doublé d'un érudit. Est-il besoin de dire qu'elle est d'actualité ? (Editions Pierre Mardaga, Liège et Bruxelles). Y.C.

(1) *Siège social : Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, place du Louvre.*

(2) "*Le Paysan de Paris chante*", in, la revue *Le Point*, n<sup>o</sup> XXIII, Lyon, s.d. (vers 1942). (L'absence de ponctuation est voulue par le poète).

# SHERLOCK POIROT, JULES MARLOWE PHILIP MAIGRET ET LES AUTRES

par Franck LESSAY

*“Le secret de la police, reprit Massart, c’est qu’il n’y a pas d’histoire. Tous les professeurs ont menti, tous. Il n’existe pas de forces qui travaillent à faire l’histoire. Les académiciens parlent des forces spirituelles et les marxistes des forces de l’économie, on n’en sort pas, c’est toujours le Bossuet et les anti-Bossuet. D’autres parlent de Cléopâtre et du hasard. Si son nez eût été plus court, la face du monde en eût été changée. Le nez de Cléopâtre et le calcul dans la vessie de Cromwell, c’est infiniment moins bête. Pascal est le premier auteur qui ait donné l’esquisse d’une conception policière du monde... De petites chances et de petits hommes fabriquent les grands événements”.*

*Paul Nizan, La Conspiration*

**I**l existe un regard policier sur l’histoire, qui la nie tout en la rendant accessible au commun des mortels, et dont la valeur, c’est-à-dire l’acuité, la justesse, la charge de vérité, explique celle de la fiction policière. Mieux, même, vaudrait poser la question : est-il de bonne littérature qui ne soit pas policière ? Tant de signes - qui sont plus que des indices - incitent à répondre par la négative...

Il y a, depuis l’entre-deux-guerres, l’éclatement de la forme traditionnelle du roman, qui atteste d’un épuisement du genre, contemporain de l’épuisement de la plupart des modes classiques de l’expression esthétique - qu’il s’agisse des formes de la peinture figurative ou de celles de la musique tonale. De là le sentiment désespérant de *parodie* qui hante, selon Thomas Mann, le créateur moderne. Composer une symphonie alors que le genre a manifestement été porté à sa perfection par les musiciens du 19<sup>e</sup> siècle, c’est se vouer à une tentative infructueuse et frisant le ridicule. Si grand que soit le talent déployé, l’œuvre produite appellera la comparaison avec ses devancières illustres, qui l’anéantira. Quelque chose de vital a été irrémédiablement perdu au début de ce siècle, qui est l’innocence créatrice. Qu’on le veuille

ou non, adopter les normes esthétiques du passé, c’est imiter - et, malheureusement, imiter des géants. Aussi le Docteur Faust moderne, le musicien Adrien Leverkühn de Thomas Mann, pactise-t-il avec le Diable dans l’espoir paradoxal de recouvrer la naïveté des compositeurs qui l’ont précédé : cette certitude ingénue de pouvoir faire du neuf, de posséder en soi quelque chose d’original à dire, qui donne aux œuvres classiques les plus sombres leur irremplaçable cachet de fraîcheur.

Le tragique de l’allégorie mannienne est que cette volonté d’échapper à la répétition conduit à l’isolement et à la folie. Hors les voies du souvenir et de la redite, la culture de ce siècle ne parvient pas à concevoir du nouveau qui soit, en même temps, du communicable. Autre signe de la valeur du roman policier : quand la fiction - celle, tout au moins, qui ambitionne de s’écarter des sentiers battus et rebattus par de trop puissants ancêtres - s’épuise en de vaines recherches formelles qui la transforment en passe-temps d’érudits, lui s’impose comme la seule forme apte à prendre la relève d’un genre romanesque en décadence. Il représente la variété de fiction la plus populaire auprès du plus grand nombre de publics.

Il devient de mode que les auteurs à la réputation la mieux établie s'y essayent. Or, une telle expansion ne peut s'expliquer par la seule perte de vitalité du roman de facture traditionnelle, ou par les seuls excès de raffinements formels de la fiction post-classique. Il ne saurait être fortuit que des récits se rattachant au genre policier figurent parmi les œuvres les plus fortes de Balzac - *Une ténébreuse affaire*, *Splendeurs et misères des courtisanes*, et autres romans baptisés "judiciaires" par leur auteur -, de Dickens - *La maison d'Aprè-Vent* - ou de Joseph Conrad - *L'agent secret* ou *Sous le regard d'Occident*. La simple mention de ces maîtres suffit à l'indiquer : le roman policier entendu au sens large constituait, dès les origines, l'une des voies royales de la littérature de fiction. Encore ce jugement se trouverait-il corroboré par le constat que nulle histoire de la littérature américaine contemporaine ne pourrait, avec sérieux, classer dans une sous-catégorie exotique des auteurs tels que Raymond Chandler ou Dashiell Hammett. D'une simplicité biblique, la vérité que met particulièrement en relief la référence à ces deux derniers écrivains est que le roman policier a pour vertu de toujours évoquer des sujets essentiels.

### Le roman du contrat

Bien que susceptible d'adaptations innombrables, le récit policier, comme l'a relevé W.H. Auden dans son essai intitulé "*Le presbytère coupable*" (1), obéit à une loi constante qui est d'exiger, pour le déroulement de son action, une société fermée : ville, famille, hôtel, train, milieu professionnel précis ou communauté close telle qu'une université anglo-saxonne. A défaut de cette condition, le roman ne serait pas une construction rigoureuse et verserait dans l'arbitraire, qui est radicalement contraire à son esprit. Si l'on admet que le coupable soit extérieur à la société où a eu lieu le crime ou le délit, n'importe qui peut être soupçonné et la liste des mobiles possibles n'a plus de fin, quand le lecteur doit théoriquement être en mesure de faire le tour des suspects potentiels et de déterminer par le raisonnement, en fonction de la personnalité de la victime, de ses antécédents, des circonstances du meurtre si meurtre il s'est produit, lequel de ceux-ci est le bon. Le coupable peut sembler appartenir à un milieu ou à un pays lointain et étranger à la victime. L'enquête révélera, cependant, qu'il n'en est rien et que des liens cachés unissaient en réalité les deux personnages l'un à l'autre.

Par là, ce type de narration découvre une de ses caractéristiques les plus fondamentales qui est de suivre des règles impérieusement contraignantes. Nul romancier n'est moins libre que l'auteur de récits policiers, lié à son lecteur par une série de conventions auxquelles il ne saurait manquer sans péril pour lui-même. A preuve le désappointement et l'irritation éprouvés à la résolution de l'énigme posée dans *Le meurtre de Roger Ackroyd*. En faisant d'un narrateur que rien ne laissait soupçonner le coupable, Agatha Christie innovait dangereusement, car le lecteur ne pouvait, dans une très large mesure, que se sentir floué. Pareille trouvaille était impossible à réuti-

liser, non pas tant par effet d'usure que parce que le lecteur aurait fini par retirer sa confiance au romancier et par ne plus rien "croire" à ses récits.

Accessoirement, l'on peut aussi observer que c'est l'obligation de la société fermée qui permet au roman policier de remplir la fonction documentaire à laquelle, pour l'essentiel, a renoncé la fiction telle qu'elle se pratique de nos jours. Personne n'ayant plus le projet de broser un tableau de la société moderne à la manière de Balzac, de Zola ou de Galsworthy, il revient au "polar" d'accomplir cet office par approximations successives, en multipliant ce qu'on aurait appelé en d'autres termes les études de mœurs, en dépeignant les milieux sociaux les plus divers. Il faut en convenir, c'est, aujourd'hui, la Série Noire qui concurrence l'état-civil. Le reflet romanesque le plus exact de la France des années soixante et soixante-dix se trouve sans doute dans les œuvres de Manchette, d'ADG ou de Fajardie, Robin Cook jouant un rôle comparable pour l'Angleterre thatchérienne et John Macdonald et Jérôme Charyn pour l'Amérique des deux dernières décennies.

Plus important, le milieu dans lequel a lieu l'action du roman policier est une métaphore parfaite de la société en tant que construction délibérée, réfléchie et rationnelle des hommes - autrement dit, la société au sens où l'entendait la philosophie politique classique. De quelle nature que soit le crime commis, il constitue toujours, sur le lieu social où il se produit, une intolérable atteinte à l'ordre. Il est pris au sérieux parce qu'il met en péril une situation de paix relative, sinon d'harmonie, à laquelle sont attachés tous les participants à l'action (le coupable excepté). Si peu sympathiques que soient parfois les victimes de ces désordres, le tort qui leur est infligé doit être châtié (fût-ce par d'autres que les représentants de la justice officielle) parce qu'il enfonce le pacte sur lequel repose la société décrite. Tout imprégné des théories fondatrices de l'Etat moderne, le roman policier ne cesse de mettre en scène la lutte pour la préservation du contrat collectif par lequel chacun s'efforce de réprimer ses pulsions violentes et de respecter les lois de son milieu naturel afin d'échapper aux dangers d'un retour à la loi de la jungle. Le crime qu'il convient de sanctionner rappelle à tous que, sous la surface policée de la société, perdure une menace permanente de régression vers ce que les philosophes du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècles appelaient l'état de nature, dans lequel, en dehors de toute contrainte, les comportements individuels ne sont plus régis que par le pur désir, la libido débridée. Il faut ajouter que le danger est d'autant mieux perçu que la morale principale de cette littérature paraît assurément que tout le monde pourrait être coupable du meurtre, de l'enlèvement, du chantage ou du vol qui provoque l'enquête. Celle-ci vise moins, dans un premier temps, à identifier l'auteur du délit qu'à établir, par élimination, l'innocence des personnages impliqués dans l'affaire. En violation flagrante d'un des principes de droit les plus sacrés, chacun est présumé coupable, excepté lorsque le narrateur veut démontrer l'ineptie d'enquêteurs trop pressés de s'acquitter de leur tâche.

Le récit policier politise ainsi, au sens le plus authentique du mot, le genre romanesque en donnant valeur de subversion sociale au moindre désordre et, simultanément, en prêtant un contenu positif à l'ordre en tant que tel. De cette tendance profonde, il n'est pas d'illustration plus éloquente que la littérature policière américaine, dans laquelle le thème du contrat semble omniprésent. Sous un aspect indiscutable avec les policiers démocratiquement élus pour assurer le respect de la loi, ou bien encore avec le détective privé engagé par un particulier pour obtenir réparation d'un tort ou protection contre une menace à laquelle la police officielle ne peut parer. Sous un aspect intrinsèquement pervers lorsqu'il s'agit du contrat passé avec un tueur pour se débarrasser d'un ennemi. L'apogée de la subversion est atteinte quand la police, voire la magistrature, passent au service des truands et s'emploient à relayer la loi du milieu. La situation créée alors n'est pas l'anarchie. Il règne, en fait, une façon d'ordre. C'est qu'une contre-société s'est mise en place, qui repose sur une dérision - mais il est des contrefaçons réussies - du pacte social. Tel est l'état des choses dans *La clé de verre*, de Dashiell Hammett. La restauration de l'ordre véritable, quand pareille extrémité se réalise, se révèle impossible - c'est le cas dans ce roman -, ou bien prend l'allure d'un effroyable jeu de massacre, comme dans *La moisson rouge*, du même auteur.

### Marginalité du héros

C'est donc moins la lutte du bien et du mal qui agit comme force motrice du roman policier, que la confrontation entre les puissances du chaos et celles de l'ordre. Dans chacun des drames qu'il représente se fissure, se détruit et se recompose un microcosme, c'est-à-dire une figuration en miniature de la totalité sociale, cohérente et ordonnée. Ainsi s'explique, pour une bonne part, son attrait spécifique : grâce à lui, les âmes les plus simples accèdent au métaphysique par la médiation de l'acte politique par excellence - la répression d'un geste de rébellion contre l'autorité établie dispensatrice de paix. Sa conclusion, même lorsqu'elle est formulée sur un ton victorieux, se s'inspire jamais d'une philosophie optimiste. Une fois pour toutes, Balzac en a fixé l'esprit dans une phrase lapidaire d'*Une ténébreuse affaire* qui résume et sa doctrine sociale et celle de tout le roman policier : "La Société procède comme l'Océan, elle reprend son niveau, son allure après un désastre, et en efface la trace par le mouvement de ses intérêts dévorants" (2). Infimes ou immenses, les désastres dont il est question dans le "polar" ne sont que rides à la surface de l'eau. Les grands de ce monde qui s'y trouvent mêlés en sont rapetissés. Ils s'y découvrent semblables aux autres, animés des mêmes passions, sujets à des faiblesses identiques. Inversement, les citoyens ordinaires y sont montrés aux prises avec des événements tragiques qui les élèvent au-dessus de leur condition et leur confèrent aisément des dimensions mythiques. Il n'y a rien de fortuit au fait que l'histoire "noble" puisse se parodier aussi facilement que dans un récit policier, comme *La bande à Bonaparte* d'Henri Viard.



Fred Forrest dans "Hammet", film de Wim Wenders (1982), d'après le livre de Joe Gores sur l'auteur de "La clé de verre" et du "Faucon maltais".

Surgit alors en pleine lumière, sur le mode comique, la nature somme toute banale des ressorts de la conduite humaine, fût-elle située dans les plus hautes sphères de la société.

De là, bien sûr, le caractère équivoque et l'incomparable richesse de la figure centrale de l'enquêteur. Agent de l'ordre, instrument d'intégration ou, plus exactement, de réintégration sociale, il est investi d'une puissance presque magique. Quel que soit son rang, son statut, sa personnalité, il est le prêtre auquel le groupe social confie le soin de transformer l'irruption délictueuse de violence, l'effusion de sang, en rite de confirmation, voire de consolidation de sa cohésion interne. En même temps, l'on ne saurait nier que, le plus souvent, ce mystère le dépasse et que ses fonctions de condamnement au rôle de rouage infiniment modeste d'une machine immense, ainsi qu'à un combat qui, pour être utile et parfois valeureux, n'en doit pas moins recommencer sans cesse, preuve de la nature éphémère de ses triomphes. Pire encore, on peut le soupçonner de rechercher dans ses

activités de louches compensations à des échecs privés. Telle est la version cynique que donne le commissaire Massart de son propre personnage dans *La conspiration*, de Nizan : "On entre dans la police comme on se suicide. Notre genre de puissance console de la puissance visible qu'on n'a pas et des succès manqués. Un véritable policier est un homme qui a raté une autre vie. Celui de mes anciens chefs qui m'a appris le métier pleurait quand il était soûl, ce qui lui arrivait fort souvent, parce qu'il aurait voulu être un grand avocat d'assises. Je vous demande un peu ! Les défaites font la dureté. Les moins durs boivent..." (3) C'est, cependant, souligner de façon perverse ce que l'activité policière possède de pouvoir de fascination, non seulement sur celui qui l'exerce, mais encore - plus encore, sans doute - sur l'observateur extérieur. Appréhendé en ces termes, le mécanisme compensatoire revêt une signification qui est de l'ordre du fantasme. Nul, à cet égard, n'a mieux saisi la valeur littéraire du policier que Pierre Marc Orlan, quand il l'évoque qui "se dresse comme un phare au-dessus de la tourbe des malfaiteurs, des indicateurs qui, moralement ne valent guère mieux, et des espions, - mais comme un phare dont la lumière ne jaillit brusquement qu'au moment de l'arrestation du coupable". "Avant ce choc", poursuit Mac Orlan, "une brume merveilleuse enveloppe sa silhouette. Le silence feutre ses pas. Il est partout, tel un fantôme protecteur, inexorable. (...) C'est, en vérité, une curieuse figure d'homme qui donne aux réalités un rayonnement dont la vie est indescriptible" (4).

Conformément à ce qu'exige sa fonction, l'enquêteur doit être doué de force. Il importe peu que ses talents soient intellectuels, physiques, ou les deux à la fois (ce qui arrive, en fait, assez rarement). Il peut même avoir les traits d'un être parfaitement ordinaire, animé d'une vision terre-à-terre, petite-bourgeoise de sa tâche. Il reste que son rôle de défenseur de l'ordre, de premier témoin d'un acte de fondation de la cité incessamment renouvelé, développe en lui un regard particulier qui le distingue et le fortifie tout à la fois. Probablement parce qu'il veille, si modestement que ce soit, sur ce qui est l'essentiel pour la plupart des gens - leur vie, leurs biens, leur honneur, leur tranquillité -, son attention ne se porte pas sur les mêmes choses que celle de tout le monde. Sa vie à lui se déroule dans un univers de caractère paranoïaque où tout est signe à déchiffrer, où le hasard n'existe pas, où chacun est potentiellement coupable. Pas de parole innocente, pas de visage qui ne soit masque. Entre lui et le monde ambiant, un espace irréductible. Vis-à-vis de la réalité humaine et physique qui l'entoure, il possède fatalement un recul qui l'isole. Quand les apparences seraient contraires - ce qui n'arrive guère souvent, en l'occurrence - c'est un marginal que sa supériorité ouverte ou cachée sur les autres, faite de distance intérieure et de tension permanente des nerfs et de l'esprit, voue à la solitude et à un mal d'être diffus. La cocaïne de Holmes ne se comprend pas autrement, de même que les souleries du Philip Marlowe de Chandler. Fonctionnaire, il se heurtera à des difficultés de carrière ou bien - l'un n'excluant pas l'autre - sera estimé, mais non pas

vraiment compris ni aimé de ses pairs, comme le surintendant Dalglish de P.D. James ou le commissaire Maigret lui-même, pour qui seuls ses hommes ont quelque attachement.

C'est cette singularité qui explique que, parmi les plus fameux enquêteurs de la littérature dite policière, figure un si grand nombre de détectives privés. Le statut de marginal se vit en effet plus facilement hors de la fonction publique ou des appareils administratifs officiels. En outre, il procure alors une incomparable liberté de mouvement, qui peut aller jusqu'au recours à des procédés que la loi réprouve. Il se double aisément, enfin, d'une supériorité d'intelligence et d'adresse sur la police d'Etat, supériorité qui passe pour être universellement réjouissante. La leçon vaut pour l'Auguste Dupin d'Edgar Poe - première ébauche dans le temps de ce modèle -, pour Sherlock Holmes, pour Hercule Poirot, pour la totalité des "privés" américains, pour le Nestor Burma de Léo Malet.

### Les femmes, la raison et la vie

C'est, à nouveau, la marginalité de l'enquêteur qui justifie son célibat. Soldat de l'ordre et, qui plus est, constamment sur la brèche, il lui est difficile de connaître une affection durable et, plus encore, une vie de famille ordinaire. De même qu'il n'est pas homme d'argent - dans quelques conditions qu'il exerce sa profession - et qu'on ne l'imagine pas jouissant, au terme d'une carrière bien remplie, d'une retraite véritable et définitive - il n'est pas jusqu'à la mort violente en pleine action qui ne se révèle, dans son cas, une fin inopérante, comme le montre l'exemple de Holmes -, les joies tranquilles du foyer doivent lui être refusées. Dupin, Holmes, Poirot, Marlowe, le Sam Spade de Hammett : autant de célibataires. Maigret, quant à lui, est marié. Mais c'est un fonctionnaire et, surtout, il n'a pas d'enfants. Sa vie en est traversée d'une blessure secrète qui explique bien des choses : le souci obsessionnel qu'il partage avec son épouse des plaisirs de la table, indice irréfutable d'un manque affectif profond ; l'attitude particulièrement bienveillante et attentive qu'il adopte envers les jeunes et qui l'apparente à un directeur spirituel indulgent. Marié, il l'est comme certains prêtres, ce qui lui permet de conserver, à l'instar de ses confrères en littérature policière, la disponibilité de cœur et d'esprit qui convient à des croisés.

Ici, cependant, doit être opérée une distinction capitale trop longtemps différée, et qu'appelle la question des rapports hommes-femmes. Dans la tradition anglaise, qui est presque exclusivement celle du "whodunit" (c'est-à-dire du roman de détection, d'identification de la personne qui a commis le crime, du meurtre envisagé comme énigme à élucider), le célibat n'est aucunement problématique. Il va de soi. Il est une conséquence naturelle de l'absence de tout penchant, voire d'une répulsion pour les œuvres de la chair. Galants, charmeurs, séduisants à leur manière quelque peu risible, Holmes et Poirot n'en restent pas moins des misogynes convaincus. La seule créature qui puisse cheminer à leur côté est un

ami : le Dr Watson et le capitaine Hastings, qui font également office d'assistants, de confidents et de mémorialistes. Leur univers est, en vérité, complètement asexué, comme l'est celui de Miss Marple, sur laquelle il n'est pas utile d'insister. Il en va tout autrement des détectives américains. Leur vie est parcourue d'aventures féminines. L'érotisme y occupe une place importante (de plus en plus importante à mesure que le genre se développe : Mike Hammer, le héros de Mickey Spillane, est un véritable "tombeur" ; Philip Marlowe, en comparaison, apparaît comme un puritain ravagé par les inhibitions). Célibataires, ils le sont pour une double raison : faute d'avoir rencontré la femme de leurs rêves (quand ils croient la trouver, la réalité se charge de les détromper ; si c'est le cas, elle ne fait que traverser furtivement leur vie, leur laissant un souvenir douloureux) ; parce que l'existence qu'ils mènent est trop chaotique pour s'accommoder d'autre chose que de relations passagères parfois tumultueuses, souvent intenses, toujours décevantes. On connaît les ressources que le cinéma a su tirer de cette présence féminine, alors que les adaptations à l'écran des romans de Conan Doyle et d'Agatha Christie sont généralement, de ce point de vue, d'une extrême fadeur.

Par là, on touche à une différence essentielle entre la tradition anglaise et la tradition américaine. La première privilégie la réflexion abstraite. Les actions qu'elle propose n'en sont pas vraiment parce qu'elles se réduisent, ou tendent à se réduire à une déduction pure. Les détectives qu'elle invente se manifestent comme des êtres désincarnés. Ils sont prodigieusement doués sous l'angle de leurs facultés intellectuelles, mais ils n'existent, en tant que personnages, que par des traits de comportement - relevant en grande partie de l'excentricité - qui les identifient à des caricatures, sinon à des pantins. Ils acceptent la société telle qu'elle est, sans en discuter jamais les valeurs. Ils n'expriment aucune pensée, aucune idée, aucune attente à l'égard de la vie. Le lecteur les retrouve, d'une aventure à l'autre, identiques à eux-mêmes, immuables dans leur surpuissance cérébrale, immunisés contre l'échec. Pas d'épaisseur, pas de densité dans ces récits qui ressemblent fort à des jeux d'esprit. Une raison mathématique préside à leur déroulement. Leur facture, admirablement étudiée par Régis Messac dans sa thèse de doctorat sur *Le "Detective Novel" et l'influence de la pensée scientifique* (5), signale la passion de l'analyse théorique et un goût peu marqué pour la réalité concrète, saisie de préférence - qu'il s'agisse des décors ou des personnages - à travers des conventions ou des stéréotypes qui ne retiennent guère l'attention. Le plaisir que procurent ces lectures s'apparente, en plus relevé, à celui que suscitent rébus, charades et mots croisés.

Le détective américain suit un parcours bien distinct. Plus accessible aux affections humaines, sa personnalité ne se ramène pas à un cerveau hypertrophié. Capable, assurément, de raisonner, il lui arrive aussi de s'en remettre à son intuition, et il est susceptible d'échouer dans sa besogne, en quoi il se rapproche de Maigret. Son travail le conduit à beaucoup se déplacer, à marcher, à braver

les intempéries (son trench-coat ne remplit pas une fonction ornementale, comme la casquette de Holmes ou la moustache de Poirot ; il répond à une nécessité pratique). C'est d'ailleurs un professionnel, et non un amateur. Il possède un bureau, qui est un peu son foyer. Il connaît les ennuis d'argent. Il reçoit des coups. Femmes et amis le trahissent, ne serait-ce qu'en disparaissant ou en mourant. Il en est meurtri et noie son chagrin dans l'alcool. Les grands événements du siècle font partie de la toile de fond de ses activités : conflits mondiaux, crise de 1929, guerres de Corée et du Vietnam. Sentimental désabusé, il commente l'actualité en termes volontiers sarcastiques. L'évolution des temps ne lui apporte que peu de satisfactions, car elle façonne une société dans laquelle l'argent, la soif du pouvoir tiennent trop de place. En définitive, les gens avec lesquels il se trouve en contact échappent rarement à la corruption. Aussi son humour, qui est grand, comme souvent chez les désespérés, acquiert-il une tonalité brutale, cynique et désenchantée. Ce n'est pas un bavard comme son homologue britannique. Économe de ses mots, il les aiguise, les affûte, les ajuste. Il parle comme il agit. Pas plus homme de discours que de réflexion abstraite, il a naturellement tendance à guider sa vie d'après les maximes de Joseph Conrad sur l'action - l'action aux effets "consolateurs", "ennemie de la pensée" grâce à laquelle seule "nous pouvons découvrir la sensation d'une maîtrise des destinées" (6).

Comme s'est plu à le souligner Chandler, cette "hard-boiled fiction" n'a que peu de rapports avec le "whodunit". Le décor y prime sur l'intrigue. Le sentiment dominant n'est pas celui de l'illumination progressive d'une portion du monde par les lumières de l'esprit, mais celui d'"un monde devenu fou", où la civilisation a "créé la machinerie de sa propre destruction" et où elle "apprend à s'en servir avec tout le plaisir stupide d'un gangster qui essaie sa première mitrailleuse" (7). On peut même soutenir, selon Chandler, que, dans ce type de roman, "on ne croit pas que le meurtre sera élucidé et que justice sera faite" (8). Là, en effet, n'est pas l'intérêt principal, qui réside plutôt dans les tribulations du détective et les commentaires qu'elle suscite de sa part. Le "detective novel" cesse, dès lors, de célébrer ce que Siegfried Krauer analysait, dans son étude de la "théologie du roman policier", comme les noces de la raison et de la société bourgeoise (9). Il n'inscrit plus dans le cadre de la grande ville moderne la lutte triomphale de l'Esprit pour dominer l'Histoire. Marqué par un autre héritage et pour la forme - le roman d'aventures - et pour le fond - la conception puritaine de la vie comme pèlerinage au milieu d'une vallée de larmes -, il rend la primauté aux facteurs éthiques.

Son héros continue certes de servir l'ordre (tout au moins globalement). Il ne prétend pas être l'instrument du bien dans une guerre contre le mal. On pourrait même, sans grande difficulté, plaider son immoralité (surtout en ce qui concerne ses incarnations les plus récentes comme Mike Hammer ou le Mack Bolan de Don Pendleton). Cependant, si peu scrupuleux qu'il

paraisse, si convaincu de l'insignifiance des choses, il est prêt à tout mais non pas à n'importe quoi. Lui qui n'apprécie guère les discours est, foncièrement, un homme de parole. Il s'acquitte jusqu'au bout des tâches qu'on lui confie et prend pour cela tous les risques. Il croit au travail bien fait et place très haut son honneur d'artisan de l'enquête policière (10). Jamais il ne trahit un ami. Des rares personnes auxquelles il accorde sa confiance, il défend sans se ménager (et souvent gratuitement) la réputation et, le cas échéant, la mémoire. Indifférent à la gloire, aux vanités sociales, à la flatterie, il sacrifie confort et tranquillité à son sentiment du devoir. Il se satisfait en grommelant d'une existence spartiate parce que sa conscience y trouve son compte. Jamais il n'oserait dire ce qu'est le bien ou le mal, pour la simple raison qu'il éprouve parfois quelque peine à distinguer l'un de l'autre. Mais personne ne lui fera admettre que ces notions sont dépourvues de sens, dépassées, ridicules. S'il se bat, c'est précisément pour qu'une telle chose ne soit pas dite, car alors l'emporterait la loi de la jungle. Militant d'une morale minimale - peut-être tiendrait-elle en un seul mot : fidélité - qui est sa dernière ligne de défense face au sentiment vertigineux de l'absurde, il prend figure de sentinelle dressée contre la barbarie.

### Les ambiguïtés de la poésie policière

Le roman noir américain porte ainsi à son suprême degré ce que Mac Orlan a appelé "une manière de poésie policière" (11). Il donne aux enquêtes du détective des résonances qui, dans l'imaginaire du lecteur, le transfigurent. Il le fait évoluer sur la vague des sourdes influences qui se disputent et façonnent la société moderne. Il le place sur les lieux où se libèrent les pulsions destructrices et où s'équilibrent forces de dislocation et forces stabilisatrices. Par lui plus que par le "whodunit" classique, le détective devient le vecteur idéal de ce que Mac Orlan désignait comme le "fantastique social" (12). S'il est absolument vrai que, selon la splendide formule de G.K. Chesterton, "le roman policier est l'Iliade de la grande ville" (13), cette vérité est, mieux qu'ailleurs, illustrée dans les récits américains. C'est là que la mégalopole moderne acquiert sa dimension mythologique. Elle est l'espace que traverse, symboliquement, la "frontière" disparue de la géographie historique. En elle surgissent tous les dangers. Elle constitue, au cœur de la modernité, l'ultime territoire exotique où rôdent les tribus sauvages, où la civilisation doit marquer le pas. Dans ses zones d'ombre s'éprouve et se trempe le courage du héros. Qu'elle ait nom New York, San Francisco ou Chicago, les mêmes stigmates y sont gravés, qu'une même esthétique met en relief ; rues sombres, immeubles plongés dans les ténèbres, entrepôts abandonnés, docks déserts, brique noircie de suie, pavé ou macadam gras de brouillard et de pluie, réverbères à la lumière parcimonieuse et sale, fenêtres aveugles, carreaux brisés, silhouettes furtives, visages indiscernables dans la pénombre. Les choses sont vues de nuit plutôt que de jour. Les scènes se déroulent fréquemment dans

les endroits clos : appartements, vestibules ou couloirs d'immeubles, bars, restaurants, halls d'hôtel. Presque rien qui évoque la nature. Tout est artifice. Tout est anonyme. Tout est imprégné de cette corruption qui s'étale dans les salles de jeux et les maisons de prostitution où le détective est forcé d'avoir ses entrées.

Par la contamination des couleurs et le jeu des symboles spatiaux, c'est tout l'univers urbain qui est absorbé par les bas-fonds. Le centre de gravité de la société est désormais situé dans les rues interdites. Les quartiers patriciens servent d'escalas à des fortunes aux origines douteuses et à l'avenir incertain. Le commissariat de police remplace l'église comme lieu de brassage temporaire des conditions sociales. Allégories simplificatrices, assurément, qui schématisent à outrance la réalité de l'Amérique. Allégories commodes, néanmoins, et frappantes, pour figurer la décadence du Nouveau et de l'Ancien Mondes, tant il est vrai que, depuis la Grande Guerre, les mêmes plaies les rongent. Brecht en eut conscience qui, ne connaissant encore les Etats-Unis que par leur littérature policière, en fit dans *Mahagonny* un pays-symbole. Le roman noir contribuait de la sorte à alimenter l'esthétique expressionniste, très certainement parce qu'il en était déjà une des illustrations. A preuve la dérive qu'il subit entre les deux guerres, au point d'en perdre tout contenu éthique positif.

Publié en 1939, *Pas d'Orchidées pour Miss Blandish*, de James Hadley Chase, représenta l'amplification maximale de certains traits caractéristiques du genre : climat de violence et d'angoisse, atmosphère glauque, langage ordurier, absence de personnages sympathiques. Les instincts les plus sadiques s'y déchaînaient. L'appétit de pouvoir y était retenu comme unique mobile de comportement. Les truands, la police, le détective privé lui-même, Fenner, usaient des mêmes méthodes. La malheureuse "héroïne" était broyée à plaisir par une fatalité ignoble qui ne laissait aucune place à la justice. Comme devait le relever George Orwell, "tout au long de *Pas d'Orchidées* flotte l'idée qu'être criminel n'est répréhensible que dans la mesure où cela ne paie pas". Seule la force y apparaît comme une valeur. La domination par n'importe quels moyens est la fin qu'il faut poursuivre. Innocence et culpabilité ont perdu toute signification. Aussi Orwell dénonce-t-il ce roman comme nauséux et nuisible, en en faisant le livre-témoin de son temps : "c'est un rêve éveillé qui convient à une époque totalitaire. Dans son monde imaginé de gangsters, Chase présente en fait une version distillée de la scène politique moderne où des choses comme les bombardements de masse contre les civils, l'utilisation d'otages, la torture pour obtenir des aveux, les prisons secrètes, les exécutions sans procès, les matraquages avec des tuyaux en caoutchouc, les bains forcés dans des cloaques, la falsification systématique des données et des statistiques, la trahison, la corruption et la collaboration sont choses normalement neutres, voire admirables quand on les pratique en grand et avec audace" (15). Selon le futur auteur de *1984*, *Pas d'Orchidées* marque, par rapport à la fiction policière traditionnelle, le passage d'un siècle à un

autre et l'avènement d'un chapitre historique cauchemardesque : "Entre Holmes et Fenner, d'un côté, entre Abraham Lincoln et Staline, de l'autre, on découvre le même gouffre" (16). Désormais, il n'y a plus "ni gentlemen ni tabous. L'émancipation est totale ; Freud et Machiavel ont atteint les dernières banlieues" (17).

Avec sa perspicacité coutumière, Orwell portait un jugement légitime et fondé, mais qui appelle quelques observations. Très consciemment, il reconnaissait au roman policier une capacité particulière à refléter les enjeux politiques et sociaux de l'époque. Moins ouvertement, il lui concédait une puissance d'évocation certaine, tenant aux sujets abordés et à leur traitement littéraire. C'est, enfin, avec un pessimisme exagéré quant à l'avenir du genre policier qu'il dénonçait l'évolution attestée par *Pas d'Orchidées pour Miss Blandish*. Ce que, sur le plan formel, montrait ce récit, c'était le triomphe de l'esthétique du roman noir sur l'éthique dont il était porteur - l'effacement de la seconde au profit de la première quand il devait sa physionomie propre à la tension entre les deux. On quittait, avec Chase, la tradition de la "hard-boiled fiction" pour entrer dans un domaine dont il faut se demander s'il mérite le nom de "policier", où seules comptent l'action (aussi violente que possible) et l'atmosphère (toujours lugubre et poisseuse). Le roman noir était réduit à des éléments de décor et d'ambiance qu'il avait popularisés et qui étaient cultivés pour eux-mêmes. Il cessait de chanter, en sons discordants, assourdis, mais nullement dépourvus de charme, la camaraderie, le respect de la parole engagée, l'esprit de sacrifice. Il changeait radicalement de nature.

A cet égard, la référence à Chase présente un double intérêt. Elle éclaire, par contraste, les mérites du récit policier américain du type chandlerien ou hammettien, dans lequel le soubassement de moralité traditionnelle ne disparaît jamais. Même dans *La clef de verre* de Hammett, roman sans détective à proprement parler (mais Ned Beaumont en tient lieu), et qui ne laisse percer aucun espoir de transformation du paysage social décrit, le héros agit en fonction d'un code moral dont on peut attendre qu'il lui permettra, dans un ailleurs indéterminé, de mener une vie protégée de la corruption. Par ailleurs, la survivance allègre, jusqu'à nos jours, du type du "privé" témoigne et d'un ancrage durable dans l'imaginaire collectif, et de l'aptitude du roman noir à se renouveler, au lieu que la "déviation" chasienne pouvait en annoncer l'extinction. Marlowe, qui succédait à Spade, poursuivit sa carrière jusqu'au début des années 50. Lew Archer, qui n'a pas achevé la sienne, prit la relève grâce à Ross Macdonald. John Mac Donald, avec Travis McGee, le détective plaisancier, assure la continuité. Encore le dernier cité possède-t-il de nombreux homologues.

Ainsi Chandler se trouve-t-il justifié d'avoir écrit, avec une belle modestie, qu'"il n'existe pas de "classique" dans le crime et sa découverte", et que "c'est l'une des principales raisons pour lesquelles des personnes par ailleurs raisonnables continuent de se lancer à l'assaut de la citadelle" (18). Le "whodunit" lui-même connaît de

beaux jours, comme le démontrent notamment les œuvres de P.D. James, que l'on commence à traduire en français. En ce qui concerne, cependant, le modèle du "privé", l'on peut sans doute avancer des raisons plus profondes que celles qu'invoque Chandler pour expliquer sa vitalité. Comme l'a écrit Roger Caillois, ses avatars successifs font partie, à l'image de ce que furent les personnages de Malraux, Hemingway ou Ernst von Salomon, de ces "enfants du chaos" qui tentent désespérément d'"engendrer un ordre" ; "sous une forme ou sous une autre, ils chantent la solidarité virile, le dévouement des hommes l'un à l'autre, dès qu'une foi commune leur permet de regarder dans la même direction" ; "on leur recommandait d'être à eux-mêmes : ils ont cherché à quel saint se vouer. Car ils entrevoyaient un vide si parfait lorsqu'ils essayaient de trouver en eux des besoins à satisfaire qu'ils auraient suivi le diable plutôt que de s'accoutumer à leur propre néant" (19). Modeste frère d'armes ou épigone lointain du combattant des Corps Francs et de celui des Brigades Internationales, le "privé" est, lui aussi, un révolté. Il opte pour l'abnégation parce qu'elle est le seul vestige du monde ancien qui puisse lui servir de viatique dans la jungle de la société moderne. C'est ce qui lui permet d'incarner, à sa façon, une aspiration à l'héroïsme singulièrement discrète dans le désert romanesque contemporain.

Franck LESSAY

(1) Accessible dans le recueil de textes rassemblés par Uri Eisenzweig sous le titre *Autopsies du roman policier* (10/18, Paris, 1983).

(2) Une *ténébreuse affaire*, le Livre de Poche classique, Paris, 1963, p. 218.

(3) *La conspiration*, le Livre de Poche, Paris, 1968, p. 268.

(4) Dans *Filles d'Amour et Ports d'Europe* (Paris : les Editions de France, 1932), p. 75.

(5) Paris : Champion, 1929.

(6) Traduit par nous de l'anglais, Extrait de *Nostromo* (Londres : Pan Books, 1975), p. 60.

(7) Dans son essai intitulé "L'art simple d'assassiner". *Autopsies du roman policier*, p. 76.

(8) *Ibid*, p. 77.

(9) Dans *Le roman policier* (Paris : Bibliothèque Payot, 1981). Traduction d'un ouvrage paru en allemand en 1925.

(10) Voir, sur ce point, le dénouement du *Faucon Maltais* de Dashiell Hammett. La scène au cours de laquelle San Spade livre la belle Brigid O'Shaughnessy à la police contient (en peu de mots) l'un des plus beaux plaidoyers qu'on puisse imaginer à la gloire de l'honneur professionnel.

(11) *Filles d'Amour et Ports d'Europe*, p. 77.

(12) *Ibid*, p. 74.

(13) Essai intitulé "Défense du roman policier". *Autopsies du roman policier*, p. 38.

(14) Essai intitulé "Raffles et Miss Blandish". *Autopsies du roman policier*, p. 206.

(15) *Ibid*, p. 212-213.

(16) *Ibid*, p. 213.

(17) *Ibid*, p. 214.

(18) Dans "L'art simple d'assassiner". *Loc. cit.*, p. 81.

(19) Essai intitulé "Puissances du roman". Dans *Approches de l'imaginaire* (Paris : Gallimard, 1974), p. 230.

# PARIS : 1937-1987

**P**aris a célébré avec l'éclat qui convenait le cinquantième anniversaire de l'Exposition Universelle des Arts et des Techniques qui accueillit en 1937 trente deux millions de visiteurs.

Demeurent témoins de cet événement au retentissement considérable les architectures du Palais de Chaillot et du Palais de Tokyo dont le modernisme classique ou le classicisme modernisé s'insèrent désormais, avec le Palais d'Iéna construit par Auguste Perret, dans l'un des paysages les plus connus de Paris. Dans la mémoire des Français, 1936 reste l'année des congés payés, de l'espoir d'une vie heureuse et pacifique, 1939 l'année qui ouvre la période tragique de la guerre la plus meurtrière. 1937 fut une fête dont le merveilleux Charles Trenet a restitué l'ambiance, cinquante ans après, en chantant, sous la pluie, "Y-a de la joie", "La mer", et ses plus célèbres succès, face à la Tour Eiffel, dans la lumière des nouveaux éclairages du Palais de Chaillot.

Le Musée Galliera a évoqué les charmes et les élégances de la mode des années trente en donnant le spectacle séduisant des plus ravissantes toilettes signées Schiaparelli, Coco Chanel, Madeleine Vionnet, Jeanne Lanvin, Lelong, Robert Piguet, Patou, Paquin, Jacques Heim, Nina Ricci, Molyneux. De cette époque Christian Dior a écrit : "Paris fut rarement plus brillant. On volait de bal en bal. Craignant le cataclysme inévitable, on gardait l'espoir désespéré de l'éviter et de toute façon on voulait finir en beauté".

Le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris a présenté deux expositions commémoratives de 1937. L'une décrit à l'aide de Plans d'architecture, de maquettes, de documents photographiques et de souvenirs divers, l'Exposition elle-même avec ses palais et ses pavillons qui s'étendaient le long des berges de la Seine, depuis la colline de Chaillot jusqu'à l'Ecole Militaire. On ne peut oublier le face à face symbolique et agressif du pavillon de l'U.R.S.S. avec son couple de travailleurs brandissant une faucille et un marteau et du pavillon de l'Allemagne nazie avec son aigle immense et dominateur, inquiétant prélude à des affrontements sanglants. Le pavillon de l'Espagne avec la fresque de Picasso "Guernica", expression des horreurs de la guerre civile, était lui aussi annonciateur des tumultes terribles qui allaient ébranler le

monde. Mais l'Exposition chantait, elle, un hymne au Progrès Technique, à la Science, à la Fée Electricité, à la Vitesse, à l'Aéronautique, à la confrontation internationale, à la vie moderne...



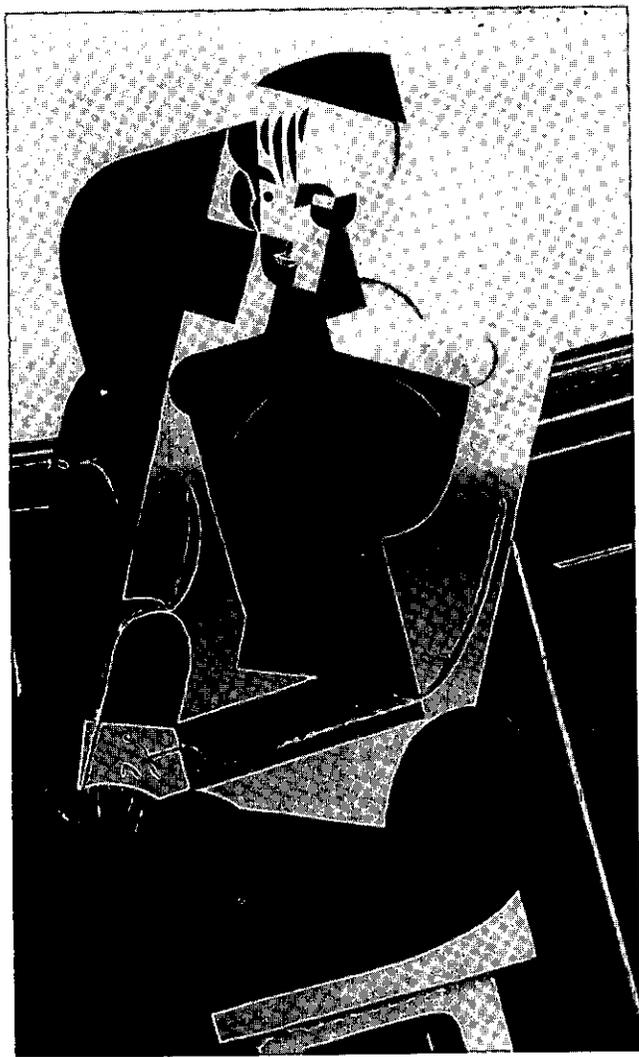
*Déshabillés de Madeleine Vionnet, 1936*

La seconde exposition reconstitue pour l'essentiel et résume fidèlement ce qui a été considéré, à juste titre, comme la plus prestigieuse manifestation artistique de l'avant-guerre : "Les Maîtres de l'Art indépendant". En 1937 au Petit Palais, à l'initiative méritoire de Raymond Escholier, 120 artistes contemporains avaient été représentés par 1.500 œuvres. En 1987 ont été rassemblés au Palais de Tokyo 350 tableaux et sculptures de 105 créateurs, panorama significatif de l'art des années trente, même si quelques-unes des plus belles toiles accrochées en 1937 sont absentes ; témoignage important sur l'histoire de l'art moderne en France et sur ce que l'on a appelé l'hégémonie artistique de la France. Comme celle de 1937, l'exposition de 1987 offre l'image d'un art moderne qui rompait avec les "salons" officiels et traditionnels mais dont la "modernité tempérée" - acceptée ou tolérée par le goût du temps - permettait enfin de recevoir

une consécration publique et officielle. Avec cinquante ans de recul, il apparaît que le compromis savant de Raymond Escholier entre prudence et hardiesse, tradition et modernité conduisit à un résultat global magnifiquement positif mais, en contrepartie, à une lacune grave qui réduisait un peu la portée de la manifestation : la participation des surréalistes (à l'exception de Max Ernst) et des abstraits était exclue. Ce qui explique l'heureuse décision prise par Yvonne et Christian Zervos de présenter au Jeu de Paume, aidés par André Breton, une contre-exposition plus provocatrice, intitulée "Origine et développement de l'art international indépendant", c'est-à-dire l'avant-garde d'alors, avec les refusés du Petit Palais : Kandinsky, Mondrian, Miro, Hartung, Dali, Magnelli, Domela, Klee, Kupka, Calder, Tanguy, Magritte, Arp, Helion, ainsi que des Picasso, des Braque et des Matisse mieux représentatifs de leurs audaces novatrices les plus récentes. Notons que Fautrier ne fut retenu par aucune des deux manifestations.

Et parcourant l'exposition du Palais de Tokyo, on peut constater - non sans admirer la lucidité de Raymond Escholier - qu'en 1937 ceux qui allaient devenir les plus grands noms de la peinture moderne (1) étaient déjà présents sur les cimaises du Petit Palais : Matisse, Picasso, Rouault, Braque, Bonnard, Dufy, Vuillard, Léger, Chagall, Delaunay, Derain, Van Dongen, Juan Gris. Et pour la sculpture : Rodin, Maillol, Despiau, Bourdelle, Zadkine, Laurens, Lipchitz. Une place de choix était faite aussi à des artistes, qui sans égaler le génie - ou le talent - inventif des précédents, créaient des œuvres originales et fortes : La Fresnaye, Gleizes, Marcoussis, Meitzinger, Herbin, Marquet, Vlaminck, Lhote, Gromaire, Othon Friesz, Soutine, Survage, Valmier, Manguin, Modigliani, d'autres encore. La sélection de 1937, fidèlement reflétée par celle de 1987, s'ouvrait largement à des peintres figuratifs de renom qui ne s'inscrivaient pas dans les courants de la modernité, tels par exemple Maurice Denis, Utrillo, La Patellière, Dunoyer de Segonzac, Laprade, Lebasque, Roussel, Waroquier, Dufresne, Marie Laurencin, Suzanne Valadon. Enfin les petits maîtres, qui se réclament du réalisme français et qui ont inégalement résisté à l'épreuve du temps, n'ont pas été éliminés en 1987, ce qui prouve bien le souci des organisateurs du cinquantenaire de respecter l'esprit qui avait présidé à la manifestation de 1937. Par delà quelques faiblesses (2) l'exposition de 1937 montrait admirablement que les années 1900-1935 étaient des années fastes et fécondes pour les Arts Plastiques en France. Peut-on en dire autant des années 80 ?

Henri BOURBON



Juan Gris, "Josette", 1916

(1) Le choix de Raymond Escholier offrait au regard du visiteur du Petit Palais : 61 Matisse, 32 Picasso, 42 Rouault, 29 Braque, 33 Bonnard, 34 Dufy, 31 Vuillard, 24 Juan Gris. Le chroniqueur de "L'Intransigeant" était fondé à écrire qu'il s'agissait de "la première consécration officielle des plus glorieux ennemis de l'art officiel".

(2) On comprend mal, aujourd'hui, qu'en 1937 Villon ait été représenté par trois toiles, Picabia par deux toiles, Max Ernst par une toile alors que Waroquier l'était par vingt-quatre et Desvallière par vingt.

# notes de Lecture

## ● Sur les partis de Pierre Avril

Les Partis, écrit Hume, "subsisteront aussi longtemps que nous serons gouvernés par un monarque dont le pouvoir est limité". Telle est la maxime sous laquelle Pierre Avril a placé la stimulante réflexion qu'il a consacrée aux partis politiques (1). Maxime féconde en cela qu'elle situe le phénomène partisan sous l'éclairage le plus adéquat : celui des rapports que les partis entretiennent avec l'organisation des pouvoirs et des libertés telle qu'elle ressort des institutions d'une société donnée.

En s'interrogeant sur le statut, la structure, la fonction des partis politiques c'est un angle particulier de l'étude de "l'esprit des lois", à l'intersection du droit comparé et de la science politique, que choisit d'aborder Pierre Avril. C'est qu'une observation attentive des partis politiques est susceptible de nous apprendre beaucoup sur *l'éthos* du milieu dans lequel lesdits partis prennent forme.

Pierre Avril a choisi d'aborder cette problématique au travers de quelques essais courts et vivifiants, où il clarifie des notions trop souvent embrouillées par la polysémie du vocabulaire politique, n'hésitant pas à développer tel ou tel exemple plus pertinent ou à jouer du registre d'un comparatisme qui manie heureusement le

scrupule scientifique et l'ampleur de l'information. Quelques guides privilégiés : Pierre Avril reconnaît pleinement sa dette envers l'ouvrage d'Ostrogorski, *la Démocratie et l'Organisation des Partis Politiques* (2), publié pour la première fois en 1903. Emprunts choisis aussi à certains des meilleurs spécialistes du phénomène partisan, Sartori, Lipset, Epstein, Dahl notamment. En quoi la division partisane est-elle un "mal nécessaire" ? La structuration des partis est-elle une étape indispensable sur le chemin de la démocratie ? A quoi servent les partis dans nos sociétés contemporaines ? Comment aborder le phénomène paradoxal du "parti unique" ? Quelle place le droit constitutionnel réserve-t-il aux partis ? Telles sont les questions autour desquelles Pierre Avril centre ses recherches et sa réflexion. On me pardonnera de ne pas en retenir l'ensemble, et de n'aborder ici que quelques points particuliers.

\*  
\* \*

Par opposition à la faction, le parti ne se fonderait pas seulement sur des différences *d'intérêts* entre les diverses couches de la population mais fonderait sa légitimité sur l'affirmation de certains *principes* de gouvernement que

ses concurrents ne partageraient pas. Bien entendu, les choses sont plus complexes. D'abord, parce que la notion d'intérêt est sujette à caution (3) : intérêt matériel, intérêt spirituel, intérêt collectif, intérêt personnel, intérêt "objectif" versus penchant personnel... Et ce ne sont peut-être pas les intérêts matériels qui font les factions les plus acharnées : un auteur anti-janséniste, Marandé, voyait les factions religieuses comme d'autant plus dangereuses "que l'intérêt spirituel qui regarde le salut éternel fait bien d'autres impressions dans le cœur des sujets, que ne fait pas l'intérêt temporel". Ensuite, les partis politiques sont souvent des factions déguisées, et l'invocation des principes dissimule bien souvent la défense d'intérêts immédiats. Mais le paradoxe de départ n'en reste pas moins : même s'il défend des intérêts particuliers, le parti procède sur la base des principes généraux, s'adressant si l'on veut à un citoyen "abstrait", capable d'opiner, de tendre à la formation d'une opinion commune, d'un consensus. (4) Ainsi, même si le parti dégénère souvent en faction, reste l'inspiration motrice qui juge sa dégénérescence même. C'est cette aspiration qui détermine en quoi les partis sont au cœur du phénomène démocratique : la référence maintenue à la capacité d'opiner légitime la notion du *choix* continu, la possibilité de contrôler et remplacer les gouvernants, cela sur la durée et pas seulement au moment de "l'institution sociale".

Tels sont les principes. Mais bien diverse est la réalité partisane, au point qu'on risque de se demander si la notion recouvre encore un sens univoque. Pierre Avril note avec raison que cette diversité reste encore réductible à quelques dimensions assez simples (la réalité de l'organisation, le rapport avec les électeurs, la place des élus) dont la combinaison permet de distinguer, par exemple, les partis de cadres, les partis de masse et les partis "attrape-tout". Mais les partis n'en restent pas moins caractérisés en premier lieu par ce qu'ils *font* : la fonction partisane n'est pas la même dans l'Europe démocratique en formation du XIX<sup>ème</sup> siècle, dans les Etats-Unis d'aujourd'hui, en Inde, au Ghana ou en Chine. En règle générale, on peut dire que la "spécialisation" partisane est liée à la complexité et à la stabilité d'un système politique : un système à la fois stable et complexe séparera radicalement les fonctions judiciaires ou de mobilisation économique de la compétition partisane, alors que les sociétés en développement situeront le parti politique dans la perspective d'une mobilisation générale des forces sociales. Aussi, dans son analyse du parti unique, Pierre Avril se montre sans doute un peu restrictif en le définissant *in fine* comme une "involution vers la faction" (p. 101) : la multiplicité des tâches "annexes", "non partisans" que remplit le parti unique est beaucoup moins une justification *a posteriori* de son existence qu'une conséquence, dès le départ, de la non-spécialisation du système politique. L'évolution vers la spécialisation des fonctions a fait l'objet de nombreuses études de "développement politique" (5).

\*  
\*\*

Les considérations sur le statut des partis et leur place dans le système constitutionnel sont plus directement juridiques. J'ai noté avec intérêt le contraste des constitutions espagnole et grecque, rédigées respectivement en 1978 et 1975. Pour la constitution espagnole (art. 6), "les partis politiques expriment le pluralisme politique, concourent à la formation et à la manifestation de la volonté populaire et sont un instrument fondamental pour la participation politique. Leur création et l'exercice de leur activité sont libres dans le respect de la Constitution et de la loi. Leur structure interne et leur fonctionnement devront être démocratiques".

Pour la constitution grecque (art. 29) : "Les citoyens grecs ayant le droit de vote peuvent fonder librement des partis politiques et adhérer à des partis politiques dont l'organisation et les activités doivent servir le libre fonctionnement des institutions démocratiques". (La suite de l'article prévoit, d'une part la possibilité d'un soutien financier de l'Etat, d'autre part l'interdiction absolue de toute manifestation de partialité de la part des fonctionnaires et des organismes à caractère public).

Approche de "sociologie normative" d'une part, avec des termes révélateurs (pluralisme, participation, structure interne et fonctionnement). Approche rigoureusement juridique de l'autre, définissant un droit, les conditions de son exercice et ses limitations (lesquelles limitations, au fond, participent pleinement du registre "la liberté finit où commence celle des autres"). Ce sont deux cultures politiques que l'on perçoit là. J'ai eu le privilège de bien connaître deux des personnes associées à la rédaction de l'une et l'autre constitution respectivement : Juan Linz, sociologue, wébérien, enseigne toujours aux Etats-Unis ; Dimitri Eurigenis, prématurément disparu l'an dernier, juriste émérite s'il en fut, quitta discrètement le gouvernement grec lorsqu'il estima un peu trop "gaullien" le tour donné par Constantin Caramanlis à la nouvelle constitution. Compte moins ici la personnalité, au demeurant éminente, de l'un et l'autre de ces hommes que ce qu'ils traduisent d'une culture nationale et de la façon dont cette dernière conduit à traiter un problème donné.

\*  
\*\*

Et la France ? Pierre Avril trace avec bonheur les ambiguïtés de notre système partisan. Il note combien le système des partis reste présent au travers du maintien des mécanismes du régime parlementaire tout en étant "travaillé" par les contraintes qu'induit la fonction présidentielle. "Le système de partis représentait par conséquent (avec le scrutin majoritaire) une place essentielle dans un dispositif qui garantissait au suffrage universel le dernier mot en toute hypothèse à l'égard de la présentation parlementaire, mais aussi du chef de l'Etat. Cette unité d'inspiration définissait le régime et imposait ses contraintes aux partis. Tel est le constat que l'on peut dresser au moment où d'autres développements deviennent possibles. Mais seulement possibles". (p. 207). De

fait, si nous pressentons bien des mutations en gestation dans notre actuel système de partis, nous définissons malaisément tant les directions qu'elles peuvent prendre que leurs relations avec l'évolution des pouvoirs à l'œuvre dans l'ensemble de la société. Le livre de Pierre Avril constitue une excellente occasion de replacer le débat français dans une perspective plus riche et plus large.

Benoît VERMANDER

## ● Penser l'Europe d'Edgar Morin

Au cours d'une conférence l'an dernier à la Maison de l'Europe, Edgar Morin, évoquant le célèbre discours à la nation allemande de Fichte, appelant à la résistance contre Napoléon après Iéna, se demandait quand serait adressé un discours à la nation européenne.

Sans doute avait-il à l'esprit son propre travail. Certes "Penser l'Europe" n'est pas un manifeste idéologique, moins encore politique. C'est beaucoup plus et beaucoup mieux.

Edgar Morin est une sorte d'homme symbole, d'archétype de l'intellectuel de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Juif et résistant venu du marxisme, familier de la langue et de la culture allemandes, il est un des premiers philosophes de sa génération à avoir suivi et à s'être nourri de l'évolution des sciences physiques et biologiques.

Cet ancien adversaire et qui se présente comme tel dans le prologue de son livre intitulé "Souvenirs d'un anti-européen", est peut-être l'homme qui, en France, et sans doute dans l'ensemble du continent, peut rendre aujourd'hui le plus grand service à la cause de l'union européenne.

La construction européenne n'a pas manqué de pères fondateurs politiques, de Churchill à Spinelli en passant par Jean Monnet, Robert Schuman, Léon Blum, de Gasperi, Adenauer, Spaak et tant d'autres. Ses parrains philosophes ou intellectuels sont moins nombreux et, Denis de Rougemont mis à part, n'ont hélas pas atteint la grande notoriété. Même Alexandre Marc n'a pas obtenu, hors du petit cercle des fédéralistes, l'audience qu'auraient du lui valoir la profondeur, l'originalité et la vigueur de sa pensée (1).

Edgar Morin ouvre vers l'idée européenne un itinéraire intellectuel entièrement neuf et adapté aux orientations et aux aspirations de générations nouvelles. Par delà les considérations classiques sur l'absurdité des guerres civiles européennes et la nécessaire réconciliation franco-allemande ou même sur le déclin économique et politique conjuré par l'union, il situe l'entreprise européenne d'aujourd'hui dans la continuité de l'histoire du continent depuis les origines gréco-latines. Mais contrairement à tant d'autres, Edgar Morin ne cherche à aucun moment à gommer les antagonismes intra-européens et moins encore les écrasantes responsabilités de l'Europe à l'égard des autres continents.

(1) Pierre Avril, *Essais sur les Partis*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1985, - p. 216.

(2) Publié sous le titre *La Démocratie et les Partis Politiques*, Seuil, 1979.

(3) Albert Hirschman, *Les Passions et les Intérêts*, PUF, 1980.

(4) Voir François Furet, *Penser la Révolution Française*, Gallimard, 1978, p. 224 - sq.

(5) Pierre Avril cite d'ailleurs le livre de Bertrand Badie, *Le Développement Politique*, Economica, 1984.

Sa pensée "dialogique" (dialectique ouverte au dialogue) assume toutes les contradictions. Pour Morin, l'Europe n'existe et ne peut s'affirmer que dans la diversité, la complexité, la contradiction. "L'Europe se dissout dès qu'on veut la penser de façon claire et distincte ; elle se morcèle dès qu'on veut reconnaître son unité... Nous voici au cœur de la difficulté de penser l'Europe quand on est habitué au mode classique de pensée, où l'idée d'unité dilue l'idée de multiplicité et de métamorphose, où l'idée de diversité conduit au catalogue d'éléments juxtaposés. La difficulté de penser l'Europe c'est d'abord cette difficulté de penser l'un dans le multiple, le multiple dans l'un : l'unitas multiplex".

L'écriture même de Morin illustre son goût pour ce qu'il appelle les vérités contraires et inséparables. Dans sa remarquable critique du Monde (2), Pierre Drouin en a repris la liste : religion/raison, foi/doute, pensée mythique/pensée critique, empirisme/rationalisme, existence/idée, particulier/universel, problématisation/refondation, philosophie/science, individu/collectivité, hamletisme/prométhéisme, donquichottisme/sancho-pancisme, etc...

Culture, civilisation, raison, rationalisation, humanisme sont comme passés au scanner. Un exemple "l'humanisme est une création originale et typique de la culture européenne, dont il reflète les ambiguïtés et les complexités. Il est en effet totalement laïque dans son fondement qui est l'homme, mais l'homme y est devenu fondement parce qu'on y a coulé la substance mythique et religieuse qui lui donne sa puissance rayonnante, et qui lui fait sécréter ses propres mythes, sa religion première (le Progrès) et sa religion seconde (le Salut terrestre)".

Loin de dissimuler les crimes de l'Europe dans les plis du drapeau, fut-il européen, comme l'ont fait tant d'historiens, il constate que la décolonisation a purgé la notion d'Europe de ses pires aspects même si cette purification décolonisatrice n'apporte pas d'elle-même l'adhésion à l'idée européenne.

Curieusement, ce n'est pas seulement par une démarche intellectuelle que le philosophe Morin s'est converti à l'europanisme. C'est par la constatation lors de la guerre du Kippour, du passage de l'Europe de l'extrême puissance à l'extrême fragilité. "Le condor

s'était mué en coucou". A l'heure où se fait entendre le chant de sirènes d'un pacifisme unilatéral, il nous rappelle que l'URSS, malgré ses faiblesses et son discours de paix a dressé en Europe "un gigantesque barrage accumulant une masse d'eau énorme qui dévasterait tout si elle se répandait". Mais "le danger principal, finalement, n'est pas dans l'éventuel prédateur, il est dans la proie qui s'offre. La désunion des Etats fait de l'Europe une proie".

Cependant un nœud gordien nous sépare de l'union nécessaire. Pour passer du destin commun désormais reconnu au "dessein d'une fédération européenne" pas encore commun, nous devons surmonter un obstacle redoutable. En effet "notre communauté de destin n'émerge nullement de notre passé qui la contredit. Elle émerge à peine de notre présent parce que c'est notre futur qui nous l'impose"...

Nous sentant réduits à l'impuissance par la division, nous cherchons à nous rassurer à tout-prix en nous persuadant que l'URSS a besoin de paix, en oubliant que le totalitarisme est agressif par essence. Nous en sommes réduits à vivre au jour le jour dans un état d'inconscience et d'irresponsabilité, une sorte de "sommambulisme hagard".

La force des égocentrismes nationaux et corporatistes semblent devoir conduire l'entreprise européenne à avorter, donc nous condamner à la vassalisation. "Mais le propre et le sens de l'action politique est de lutter pour l'improbable".

Appuyé sur cette impitoyable analyse de notre "dépossession", Edgar Morin part à la recherche de la *nouvelle identité européenne*. L'ancienne confondait en elle une identité démocratique et une identité impérialiste. Elle était morcelée par les nationalismes belliqueux. Elle se fondait sur la certitude de posséder en exclusivité Raison et Civilisation. La nouvelle identité européenne est l'identité pluraliste de l'unitas multiplex ouverte à la pluralité des cultures du monde.

A la fin du livre, après avoir en quelques pages bouleversantes décrit le "cataclysme idéologique" que fut pour tant d'hommes de bonne volonté la mutation en enfers des paradis du socialisme réel, de Moscou à Pékin, de Hanoï à Cuba, Morin nous appelle à entendre "le message de l'Est", le message des intellectuels des pays dominés" qui font dans l'asphyxie et la privation, l'expérience de leur appartenance européenne".

Ce n'est pas le moindre mérite d'Edgar Morin que l'hommage rendu à nos frères de la Mittel-Europa et au peuple russe lui-même. L'expérience de la souffrance et du mensonge a donné à la littérature de ces pays "une profondeur disparue du monde confortable et consommationniste de l'Ouest". Ainsi "la culture européenne n'est nullement en déclin à l'Est : elle s'y régénère".

La vision planétaire qui conclut ce livre magnifique contient un appel pressant mais lucide à la métamorphose de l'Europe à la fois en Province et en Métanation. Rejoignant Rougemont, Morin juge nécessaire "de lier en un seul l'acte de se ressourcer en Europe-Province et l'acte d'assumer le destin planétaire". Il nous convie à une "fondation" au sens de l'apologue de science-fiction d'Isaac Asimov : l'accumulation par quelques sages du savoir et des connaissances dans une planète périphérique. "Il faut sauver le passé pour sauver l'avenir. Mais il faut aussi sauver les germes d'un avenir qui sortirait l'humanité de l'âge de fer planétaire".

A la dernière page, l'Europe devient chrysalide de libellule qui prendra son vol après de terribles efforts convulsifs puis un temps très long d'immobilité pétrifiée. "L'effort décisif est à faire. La métamorphose peut avorter, mais elle est en cours. Le savoir c'est y contribuer".

Les vieux militants européens humanistes et démocrates qui n'ont jamais cédé aux mirages du marxisme et qui n'ont pas oublié la marée des injures et du mépris qui les enveloppait au milieu des années cinquante auraient tort de faire la fine bouche devant cette auto-critique hors du commun. Pour ma part, je souhaiterais en entendre d'autres venant de l'autre bord, du nationalisme maurassien où, quoiqu'on dise, la politique étrangère du Général de Gaulle a trouvé, à mon sens, son inspiration.

Certes, nous nous réjouissons devant certaines évolutions. Mais que de prudences au regard du courage d'un Edgar Morin !

Robert TOULEMON

*E. Morin - Penser l'Europe.*

*Ed. Gallimard - Au vif du sujet.*

(1) *Un hommage public sera rendu à Alexandre Marc le 28 octobre à la Maison de l'Europe.*

(2) *"Le Monde" daté du 8 mai 1987.*

*"France-Forum" vient de perdre un fidèle ami en la personne d'Henri Fréville. Ancien Maire de Rennes, il fut député MRP, puis sénateur centriste. Droiture intellectuelle et rectitude morale qualifient parfaitement son itinéraire politique.*

*Disciple de Marc Sangnier, Henri Fréville appartient à la "Jeune République". Captif pendant la dernière guerre, il est libéré en mars 43 et dès son retour à Rennes il s'engage dans la Résistance. Il devient Maire de Rennes en 1953 et le reste jusqu'en 1977. Il a mérité le titre de bâtisseur du Rennes moderne. Henri Fréville a admirablement fait fructifier dans le terreau d'une vieille province des valeurs d'ouverture, de tolérance et d'universalité.*

*Universitaire, il avait écrit plusieurs ouvrages liés à ses recherches d'historien ou à son action municipale : "La Presse bretonne dans la tourmente", "Un acte de foi : trente ans au service de la cité", "Archives secrètes de la Bretagne".*

misme qui ne laisse pas de place à la pluralité des interprétations. Sauf peut-être dans le métro, où sous l'effet d'une magie nocturne et de la vitesse et de tumulte quasi infernaux des mécaniques, les statues offrent des membres et des musculatures dont les tensions par l'effort et vers l'avenir ne sont pas sans rappeler les crispations désespérées des damnés de Dante.

Dans une œuvre d'éducation, les exemples vivants sont d'un autre pouvoir ; les noms et les clairs visages des meilleurs citoyens, primés pour leur zèle dans la construction du socialisme sont affichés aux bons carrefours sur de glorieux panneaux chaque année renouvelés. La vertu reste aristocratique, signe que la révolution culturelle nécessaire, selon Lénine à l'avènement d'une pleine et entière démocratie, demande encore patience et longueur de temps. Un toujours trop court voyage ne permet que des intuitions ou des pressentiments pareillement hasardeux : il semble que le régime ait institué pour le grand nombre une sorte d'égalité assez rigoureuse dans l'uniformité et la médiocrité - telles sont ces isbas, étroites, basses, toutes semblables tandis que se profilent les bâtiments collectifs du kolkhoze ; la rue dans les villes est grise et sans joie, les visages impénétrables se dérobent et le sourire d'un inconnu est un rare miracle ; chez les femmes même jeunes pas une touche de coquetterie ou de fantaisie qui serait sans doute imputés à frivolité bourgeoise, à moins qu'elles ne soient commercialement inaccessibles. Les magasins disent la pénurie. De maigres arrivages sur les trottoirs de Moscou suscitaient aussitôt une queue aussi longue que résignée. Cependant que les "goums" pour touristes et les galeries marchandes des hôtels, mieux achalandés, refusent les roubles et exigent des devises occidentales. Le marché noir paraît florissant, lui aussi pourvoyeur de devises capitalistes.

L'abondance ne peut donc être qu'un rêve lointain. Les hôtes de l'Intourist, pressées de questions indiscretes, reconnaissent que dans les grandes villes, et plus particulièrement à Léninegrad, l'entassement communautaire est de règle dans les logements trop peu nombreux, mais ajoutent qu'à partir de l'an 2000, le Parti s'y est engagé, chaque famille aura son appartement. Saine doctrine léniniste : si le présent est forcément terne, l'avenir est nécessairement radieux.

Au premier et simple regard, deux Russies sont juxtaposées, et parfois étrangement mêlées l'une à l'autre : l'ancienne Russie, avec ses innombrables églises et monastères, ses ors, ses icônes, et ses coupôles byzantines inséparables du paysage russe, urbain et rural ; et une autre Russie, l'URSS des spoutniks et des gratte-ciels, qui entend rivaliser avec les USA, qui cherche le gigantesque, et dont les architectures avec leurs festons et estragales d'exposition universelle respirent l'artifice et risquent de vieillir plus vite que les dômes et les bulbes de la sainte Russie. Les pouvoirs publics restaurent avec soin ces témoins du passé, obéissant, disent-ils, aux consignes de Lénine, omniprésent et exclusive référence depuis que Staline a été précipité d'un trône avec lui bicéphale. Réhabilitation dans le sens le plus matériellement urbaniste du terme, mais l'héritage est récusé et au passé, momifié dans sa mort dorée, il est interdit d'être autre chose que le passé. Telles ces églises transformées en musées. Même le culte dans les rares églises où il peut déployer toute sa somptuosité liturgique, comme par exemple à Vladimir dans la cathédrale de la Dormition, exubérante de richesses, est toléré comme mémoire immobilisée

d'un passé aboli et qui ne saurait déranger l'ordre établi dans le présent.

Les popes, magnifiques pas seulement dans les offices, puisqu'on en voit hanter, aisés et décontractés, les grands hôtels de classe internationale, et que leurs voitures de fonction attendent à la sortie des célébrations, ne paraissent pas gênés d'être traités en monuments historiques précautionneusement préservés, soignés et réhabilités comme on le dit de vieilles pierres rénovées. Soit par patriotisme et sens de la fraternité slave, soit par le surnaturalisme de sa mystique qui à la limite les rend indifférents aux choses du siècle, l'Eglise orthodoxe, sauf en quelques crises brèves et tragiques, s'est toujours gardée de contredire le pouvoir politique, qu'il fût tsariste ou qu'il soit léniniste. Se distinguant ainsi de l'Eglise romaine et latine, qui de Grégoire VII à Jean-Paul II a été si ordinairement en débat et tension, et même en affrontement d'exigence avec les pouvoirs politiques. Cette Eglise orthodoxe qui s'est toujours démarquée des prêtres dissidents va-t-elle sortir de son inertie de survie et, profitant du "libéralisme" gorbatchévien et du prochain millénaire de la Russie chrétienne, osera-t-elle demander au régime, ne serait-ce que ces quelques libertés élémentaires que l'Eglise catholique de Pologne réussit à maintenir face au proconsul léniniste établi par l'URSS à Varsovie ? De son côté aussi les signes de dégel se font attendre.

D'une Russie à l'autre, n'y a-t-il pourtant aucun chemin ? Un lecteur de France-Forum veut bien me communiquer un texte paru dans la "Literaturia Gazeta" datée du 13 mai dernier, dans lequel l'auteur remarque qu'au musée de l'Ermitage à Léninegrad des visiteurs regardent avec perplexité le tableau de Rembrandt "le retour de l'enfant prodigue", chef d'œuvre de la peinture mondiale, parce que coupés des sources bibliques, ils ne savent pas de quoi il s'agit. Cette sorte d'interrogation sur des cheminements interrompus entre la Russie et l'Europe chrétienne pourrait-elle passer pour un commencement d'heureuse alerte ? autre signe semblable, dans le film "le Repentir", déjà évoqué, Tenguis Abouladzé se demande : "A quoi sert une rue qui n'aboutit à aucun temple" Temple, mot certes équivoque et conventionnel, et qui n'a été employé à la place du mot propre, le cinéaste en a convenu, que pour tromper la vigilance de la censure. Problème encore de chemin et même souci des continuités à redécouvrir, comme l'eau vive et libre, cachée sous la glace et la neige des longs hivers.

Ces timides amorces de printemps risquent d'être sans force contre la logique implacablement hivernale du léninisme. L'Ermitage, nom qui recèle tout le charme du XVIII<sup>ème</sup> siècle français, est installé dans le Palais d'Hiver des derniers monarques russes, et avant de parcourir les salles où sont présentés, siècle après siècle, tant d'œuvres de l'art européen, on traverse la salle à manger blanche, où s'étaient réfugiés en octobre 17, lors de l'attaque du Palais d'Hiver par les milices léninistes, les derniers ministres de Kérenski. Le voyageur qui vient de l'autre monde est saisi de nostalgie : ici a expiré le seul gouvernement républicain qu'entre deux autocraties ait connu la Russie. La rupture est-elle irréparable ? On le craint lorsqu'on lit dans l'interview qu'il a récemment donné à l'Unita, organe du parti communiste italien, que pour Gorbatchev il n'y a rien de commun entre la démocratie occidentale - et la démocratie soviétique. On l'avait compris dès le premier coup d'aile de l'Aéroflot, plutôt Pierre le Grand que Lincoln.

# La démocratie selon Lénine

par Etienne BORNE

**L**e touriste quelconque, pris en charge par l'In-tourist et qu'un avion de l'Aéroflot amène à Moscou, ne peut avoir qu'une idée en tête : en cette seconde année de l'ère Gorbatchev, les signes de ce qu'on appelle une "ouverture libérale" seront-ils perceptibles en Russie ? Après Sakharov, un certain nombre de dissidents, même religieux, ont été libérés, choisis aussi parmi ceux dont le sort avait le plus ému l'opinion publique occidentale, par exemple un Iakounine ou un Ogorodnikov, et qui aussi avaient fait preuve durant leur captivité d'un inentamable esprit de résistance : Iakounine n'avait-il pas mené une grève de la faim pour arracher à ses géoliers le droit d'avoir une Bible ?

Donc guetter les signes. Or dans cette revue de propagande "Etudes soviétiques" mise à la disposition des voyageurs, une abondante recension, élogieuse jusqu'au lyrisme du récent film de Tanguiz Abouladzé, récemment primé à Cannes : un triste personnage, tyranneau de sa bourgade, doucereux et machiavélique, capable de briser la vie de ses opposants, fussent-ils virtuels, et dont le prestige fabriqué est à base de peur, permet au cinéaste de démonter et de dénoncer le mécanisme de la terreur politique et policière.

Certes pas d'allusions historiques précises, et le commentateur se contente de parler, comme on le faisait au temps de Khrouchtchev, des "activités criminelles de Béria et de ses attentats à la légalité socialiste" et il s'efforce de montrer que l'auteur, visant comme tout artiste vrai à l'universel, a mis dans une lumière accusatrice, les fatalités de tout pouvoir qui, dans une logique linéaire poussée jusqu'au vertige, refuse contestation et contrôle. Mais derrière Verlan, minuscule et terrifiant héros du film, ne peut pas ne pas se profiler l'ombre de Staline, géorgien comme le cinéaste lui-même. Or ce film s'appelle "Le repentir". Puisqu'il est officiellement avoué par les pouvoirs actuels, faudrait-il comprendre qu'une Russie renouvelée par la purification de sa mémoire, avoue pour les réprouver, à travers de transparents symboles, les hontes sanglantes de son passé ?

Espoir passablement incertain, puisque, s'agissant de nouveau cours, il n'y aura pas de signe qui n'appelle un contre-signé. Voici dans ces mêmes "Etudes soviétiques" toute une théorie de la démocratisation qui dans sa transparence pour user d'un maître mot gorbatchévien, est bien faite pour stériliser l'espoir. Il est dit clairement que le Parti, tel que l'a pensé et créé Lénine, est l'agent exclusif de cette avancée vers plus de démocratie. Lénine fondateur du Parti et de l'Etat, dont la symbiose ne saurait être mise en cause. Etat qui est beaucoup plus et peut-être autre chose qu'un Etat, mais une Eglise séculière, qui professe pour Lénine un absolu de vénération. Bientôt d'un regard sur la place Rouge, le mausolée de Lénine apparaîtra dans sa vérité dogmatique et liturgique. Là est le lieu central et sacré à partir duquel tout rayonne et prend consistance. Tel est le tombeau de Saint-Pierre, avec la vérité spirituelle en moins et la superstition politique en plus.

La démocratie telle qu'on l'entend en URSS ne pourra jamais être autre chose que la démocratie selon Lénine dont "Etudes soviétiques" nous donne la version la plus récente et la plus autorisée. Cette démocratie est bien le gouvernement du peuple pour le peuple et par le peuple. Définition idéale et abstraite, car entre le "pour" et le "par", explique Lénine, il y a toute la distance historique d'une longue et laborieuse évolution. Le Parti, avant-garde du prolétariat, sait ce qui convient au peuple et travaille donc pour le peuple. Un peuple qu'il faut tirer de son arriération historique pour qu'il puisse, au terme d'une révolution culturelle toujours en cours et jamais achevée, être capable de se gouverner lui-même. La démocratie lincolnienne telle qu'en son contraire l'a changé le marxisme-léninisme, s'appelle le despotisme éclairé.

L'idée n'est pas tellement neuve en Russie et elle a été empruntée à l'intelligentsia du siècle des Lumières par cet éducateur forcené à l'écoute de son temps que fut Pierre le Grand, et qui s'est employé à combler le retard séculaire de son peuple et à le moderniser sans trop regarder aux moyens. Tout pour le peuple, rien par le peuple, telle aurait pu être la maxime de ces intellectuels avancés qui ne répugnaient pas à faire leur cour aux tsars, tel Diderot célébrant en Catherine II, digne héritière de Pierre le Grand "la Sémiramis du Nord". Le génie démiurgique de Pierre le Grand nous sera révélé à Léninegrad, l'une des plus belles villes d'Europe, peut-être la plus insolitement belle après Venise et qui propose l'ensemble architectural le plus achevé et le plus monumental qu'ait édifié le XVIII<sup>ème</sup> siècle sur le sol européen. Un sol qui, avant la décision de créer St-Petersbourg, n'était qu'un vide humide et marécageux entre terre et mer, d'une indéfinité d'avant la création du monde. Et cette indétermination, devenue décor, qui ajoute à la mélancolie d'une capitale désaffectée, se prolonge dans les bas et lointains horizons de la Baltique.

Les pierres obéissaient au despote, qui disposant comme les pharaons, de multitudes serviles, les édifiait à plaisir selon des canons de beauté pensés en France et en Italie. Et pour le tsar bâtisseur la docilité des humains, pareille à celle des pierres, et convenablement haussée et orientée, devait se prêter à la forte organisation d'une société stable. Petersburg, après avoir été Pétrograd est devenue Léninegrad. Continuité remarquable, malgré la révolution de 1917, puisque, pour Lénine comme pour Pierre le Grand, le peuple russe a été traité comme une matière éduicable.

La vocation éducative des maîtres de la Russie, dont l'actuelle "ouverture" n'est qu'un épisode, se montre dans les monuments des places publiques et jusque dans la statuaire de bronze qui illustre le métro de Moscou. Tout sur le sol comme dans le sous-sol est donné à l'édification moralisatrice, à l'exaltation de la mémoire patriotique et des vertus laborieuses et civiques. Tout est pesamment figuratif et respire un acadé-